

CAHIERS D'ÉTUDES MÉDIÉVALES

DIRECTEUR : GUY-H. A  
Institut d'études médiév  
Université de Mont

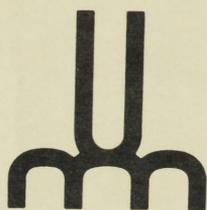
**préface au**  
**speculum maius de**  
**vincent de beauvais :**  
**réfraction**  
**et diffraction**

SERGE LUSIGNAN



AE  
2  
V573  
L88  
1979

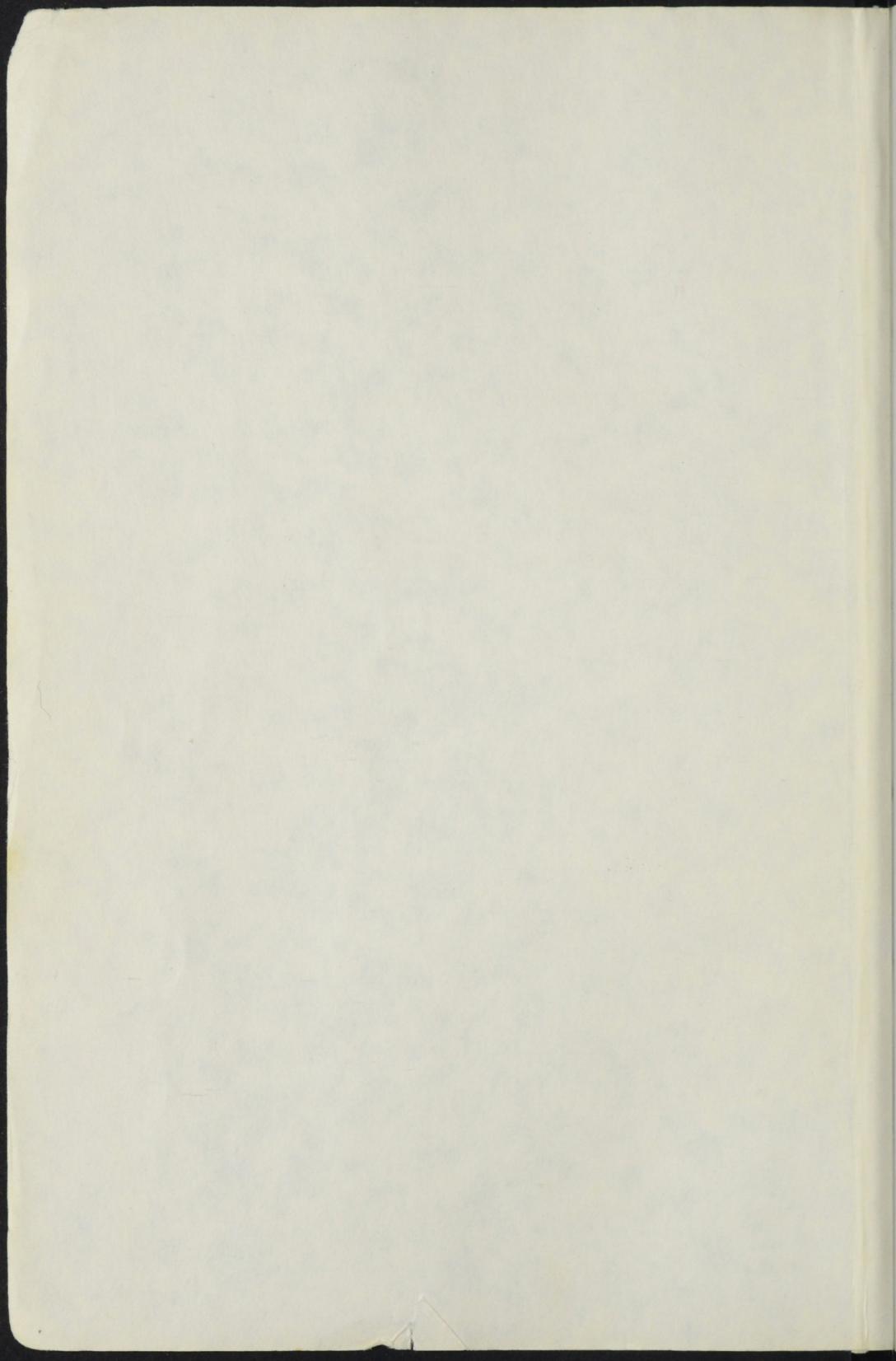
BELLARMIN  
Montréal  
VRIN  
Paris



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
BIBLIOTHÈQUE

BIBLIOTHÈQUE  
DES  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

900



CAHIERS D'ÉTUDES MÉDIÉVALES

V

Préface au *Speculum maius*  
de Vincent de Beauvais :  
réfraction et diffraction

Les *Cahiers d'études médiévales* sont publiés avec la participation des  
Publications des Facultés S.J. de Montréal

AE

2

V573

L88

1979

Le présent ouvrage a été publié grâce à une subvention accordée par la  
Fédération canadienne des études humaines dont les fonds proviennent du  
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Institut d'études médiévales  
Université de Montréal

CAHIERS D'ÉTUDES MÉDIÉVALES

V

PRÉFACE AU *SPECULUM MAIUS*  
DE VINCENT DE BEAUVAIS :  
RÉFRACTION ET DIFFRACTION

par

SERGE LUSIGNAN

Bellarmin  
Montréal

1979

J. Vrin  
Paris

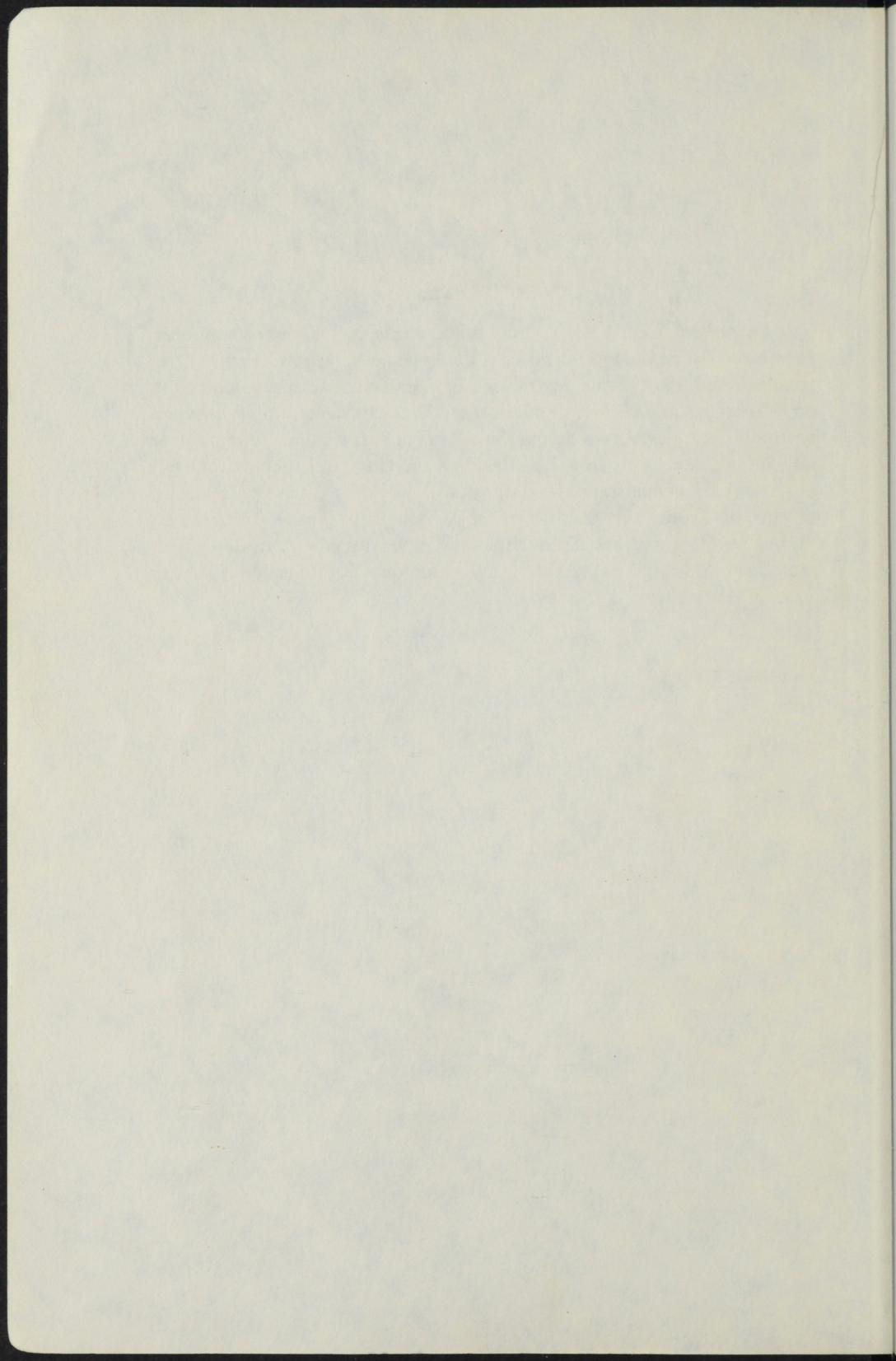
Dépôt légal — 2<sup>e</sup> trimestre 1979 — Bibliothèque Nationale du Québec  
Copyright © Les Éditions Bellarmin 1979  
ISBN 2-89007-279-7

## AVERTISSEMENT

Le présent travail est le fruit d'une recherche largement amorcée dans ma thèse de doctorat déposée à l'Université de Montréal en 1971 et complétée en 1974. Pour des raisons indépendantes de ma volonté, j'ai dû retarder jusqu'à ce jour la publication de ces travaux. Il n'en demeure pas moins que des copies de ma thèse avaient suffisamment circulé pour qu'elle soit citée dans trois principales recherches, qui, depuis, ont fait progresser les connaissances à propos de l'objet du présent livre, soit les travaux du Professeur Anna-Dorothee v. den Brincken de Cologne, du Professeur Gregory Guzman de Bradley University et surtout du Professeur Jean Schneider et de Madame Monique Paulmier de l'Atelier Vincent de Beauvais de Nancy.

Serge LUSIGNAN

Montréal, hiver 1979



## TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	11
<b>Première partie : Analyse littéraire et historique de la préface au <i>Speculum maius</i></b> .....	13
Chapitre I. Introduction à la vie et à l'oeuvre de Vincent de Beauvais.....	15
1. Quelques jalons biographiques .....	15
2. Les oeuvres de Vincent de Beauvais.....	19
a) Le <i>De eruditione filiorum nobilium</i> .....	19
b) Le <i>Liber consolatorius pro morte amici</i> .....	19
c) Le <i>Tractatus de morali principis institutione</i> .....	20
d) Autres traités .....	20
e) Le <i>Speculum maius</i> .....	20
f) L' <i>Imago mundi</i> .....	23
g) Le <i>Memoriale</i> .....	27
Chapitre II. Étude littéraire du <i>Libellus apologeticus</i> .....	29
1. Le <i>Libellus apologeticus</i> et les <i>Prologus</i> aux trois <i>Speculum</i> .....	29
2. Trois formes successives du <i>Libellus apologeticus</i> .....	36
3. Remarques sur les techniques de travail de Vincent de Beauvais.....	47
Chapitre III. Esquisse d'une histoire de la rédaction du <i>Speculum maius</i> : de la première version du <i>Libellus apologeticus</i> à l'encyclo- pédie tripartite .....	51
1. La première version du <i>Libellus apologeticus</i> : chronologie et événements .....	51
2. Vincent de Beauvais et Louis IX .....	55
3. Date du parachèvement du <i>Speculum maius</i> .....	58
4. Le <i>Speculum maius</i> de 1244-46 à 1256-1259 .....	59
5. Épilogue.....	74
Chapitre IV. Esquisse d'une histoire de la rédaction du <i>Speculum maius</i> : la dernière version du <i>Libellus apologeticus</i> .....	77
1. La dernière version du <i>Libellus apologeticus</i> et l'authenticité du <i>Speculum morale</i> .....	77
2. Datation du <i>Speculum morale</i> .....	81

Chapitre V. Le <i>Libellus apologeticus</i> et le plan du <i>Speculum maius</i> .....	91
1. Le <i>Speculum maius</i> oeuvre encyclopédique .....	91
2. Le triple <i>Speculum</i> et la pensée des Victorins Hugues et Richard ....	95
3. Le <i>Speculum morale</i> et le plan d'ensemble du <i>Speculum maius</i> .....	107
4. Conclusion .....	110
<b>Deuxième partie : Édition du <i>Libellus totius operis apologeticus</i></b> .....	113
I. La première version du <i>Libellus totius operis apologeticus</i> .....	115
Capitulum 1 De causa suscepti operis et eius materia .....	115
Capitulum 2 De modo agendi et titulo libri .....	116
Capitulum 3 De utilitate operis et apologia actoris .....	118
Capitulum 4 Apologia de regnis et bellis huic operi insertis .....	119
Capitulum 5 Apologia de natura rerum et hystoria temporum .....	120
Capitulum 6 Apologia de uniuersitate scientiarum .....	121
Capitulum 7 Apologia de dictis philosophorum et poetarum .....	122
Capitulum 8 Apologia de apocrifis .....	124
Capitulum 9 De impari auctoritate eorum que excerpta sunt .....	125
Capitulum 10 De ordine dignitatis eorumdem .....	126
Capitulum 11 De libris auctenticis .....	127
Capitulum 12 De libris apocrifis .....	129
II. Transcription des chapitres ajoutés à la deuxième version .....	131
Capitulum 10 Apologia de modo excerptendi in quibusdam libris Aristotilis .....	131
Capitulum 11 Apologia de unitate uel distincta uel diuisa .....	132
Capitulum 16 De continentia totius operis .....	134
Capitulum 17 De trifaria diuisione totius operis .....	135
Capitulum 18 Retractatio utriusque partis .....	137
Bibliographie .....	141

## INTRODUCTION

PRÉFACE AU *SPECULUM MAIUS* DE VINCENT DE BEAUVAIS : RÉFRACTION ET DIFFRACTION est un livre qui se veut une sorte de préface à la préface de la plus grande encyclopédie médiévale : c'est-à-dire une introduction à l'histoire et au sens du *Speculum maius*. Par sa taille et l'ampleur de son objet, l'oeuvre de Vincent de Beauvais constitue un défi pour les historiens des idées. Devant le caractère très incomplet des travaux à son sujet, il fallait trouver une voie d'accès qui, tout en étant à la mesure de nos modestes moyens, pouvait nous permettre de saisir quelques aspects fondamentaux de cette gigantesque entreprise.

Nous croyons avoir été bien inspiré en faisant le foyer sur ce court texte de dix-huit chapitres, le *Libellus totius operis apologeticus*, que Vincent place, en guise de préface, en tête du *Speculum maius*. L'encyclopédiste nous révèle dans ce texte son dessein et les moyens qu'il a dû mettre en oeuvre pour le réaliser. Ce *Libellus totius operis apologeticus*, nous en donnons une édition et nous l'analysons. Pour poursuivre dans la voie de l'image qui donne sens à l'encyclopédie de Vincent, notre livre réfléchit cette préface et l'analyse par une décomposition prismatique qui en fait ressortir le sens. Du même coup, en vertu de la nature même de ce texte, c'est l'oeuvre entière qui se trouve éclairée.

Notre étude comporte deux parties. Une première partie analyse sous différents angles le texte et le contenu du *Libellus totius operis apologeticus*. La deuxième partie présente une édition de la version primitive de ce texte avec, en complément, le texte des modifications et ajouts postérieurs.

L'histoire définitive du *Speculum maius* ne pourra être écrite que lorsque les paléographes se seront penchés sur la centaine de codices connus de l'oeuvre et que les historiens des différents secteurs de la culture médiévale auront chacun jaugé l'aspect du *Speculum* qui relève de leur spécialité. Ce patient travail d'inventaire est entrepris depuis quelques années par l'Atelier Vincent de Beauvais, constitué en liaison avec l'Institut de recherches et d'histoire des textes au sein du Centre de recherches et d'applications linguistiques de l'Université de Nancy II,

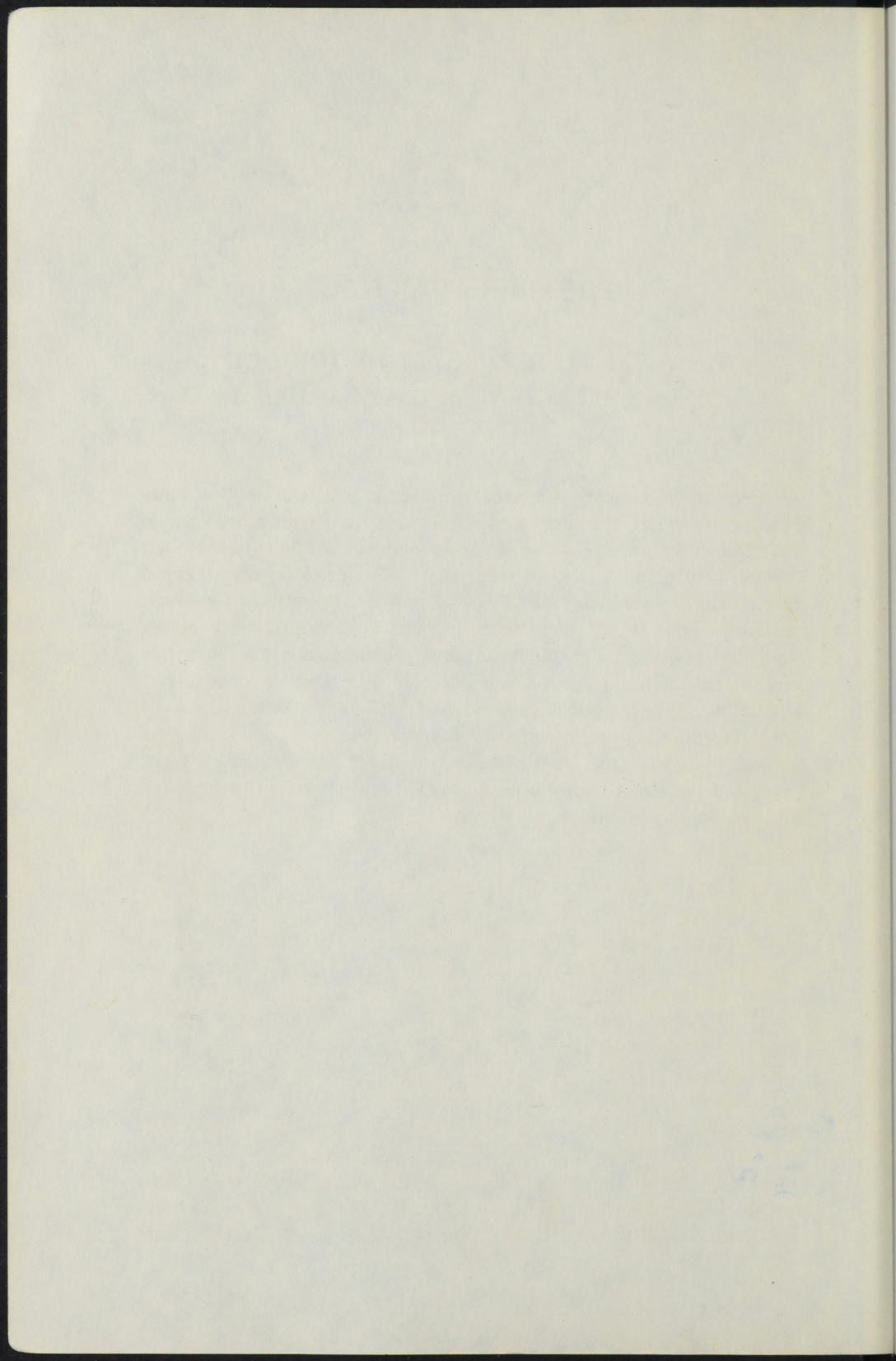
sous la direction de Monsieur Jean Schneider. Les recherches de ce groupe ont déjà commencé à porter fruits ; nous en reparlerons par la suite.

Par ce livre, nous souhaitons rejoindre non seulement les spécialistes de Vincent de Beauvais et de l'encyclopédie médiévale, mais aussi les personnes qui s'intéressent à la culture du moyen âge en général. C'est pourquoi nous avons traduit en français plusieurs de nos citations latines, surtout lorsque notre argument ne porte pas sur la lettre même du texte cité ; dans les autres cas nous en avons résumé le contenu en les présentant.

## PREMIÈRE PARTIE

### ANALYSE LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DE LA PRÉFACE AU *SPECULUM MAIUS*

Cette première partie s'attache à étudier le texte du *Libellus totius operis apologeticus* et à analyser l'information qu'il nous fournit sur le sens et l'histoire de la rédaction du *Speculum maius*. Elle comporte cinq chapitres. Un premier chapitre rappelle les principales données établies par les historiens antérieurs sur la vie et l'oeuvre de Vincent de Beauvais. Le second chapitre est une étude littéraire du *Libellus totius operis apologeticus*. Les deux chapitres suivants étudient deux grands moments dans la rédaction du *Speculum maius* tel que nous le connaissons aujourd'hui, soit la période qui va du début jusqu'à la réalisation de l'encyclopédie tripartite (*naturale, doctrinale, historiale*), puis celle qui marque l'insertion du quatrième *Speculum*, le *morale*, au sein de l'encyclopédie. Un cinquième chapitre analyse brièvement les principes qui orientent le plan du *Speculum maius*.



## CHAPITRE I

### INTRODUCTION À LA VIE ET À L'OEUVRE DE VINCENT DE BEAUVAIS

Au cours des derniers siècles, on a publié plusieurs notices et quelques ouvrages sur la vie et l'oeuvre de Vincent de Beauvais. On y trouve beaucoup de répétitions et bien peu de contributions marquantes. De plus, les meilleurs apports ne se trouvent pas toujours dans des ouvrages facilement accessibles. Pour ces raisons, nous croyons nécessaire, en guise d'introduction, de résumer l'état actuel des connaissances sur les éléments bio-bibliographiques à propos de Vincent de Beauvais qui servent de point de départ à notre propre travail.

#### 1. Quelques jalons biographiques

La biographie de Vincent de Beauvais demeure assez mal connue. Tout au plus peut-on esquisser certains faits et risquer quelques dates. Nous discuterons plus en détail de certains points dans les chapitres qui vont suivre. Voici donc le résumé des principaux faits établis par les historiens des trois derniers siècles.

Le lieu de rencontre et de synthèse des notices du moyen âge, des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, en même temps que le point de départ des études modernes sur Vincent de Beauvais, est sans contredit le travail que le dominicain Jacques Échard publia en 1708 sous le titre *Sancti Thomae suo auctori vindicata, sive de V.F. Vincentii Bellocensis scriptis dissertatio*, dont l'argument est repris presque mot pour mot dans la notice sur Vincent de Beauvais du *Scriptores ordinis Praedicatorum* (Quétif-Échard, 1719). La question de l'authenticité du *Speculum morale* fut l'occasion de son étude. En effet, jusqu'à cette époque, on reconnaissait le *Speculum maius* de Vincent de Beauvais comme une encyclopédie quadripartite comprenant les *Speculum naturale*, *doctrinale*, *morale* et *historiale*. Le *morale* constituait cependant une tache dans l'oeuvre de Vincent de Beauvais. Cette oeuvre pille sans reconnaissance de sources, ce qui est contraire à la pratique des trois autres *Speculum*,

des parties importantes de la *prima secundae* et de la *secunda secundae* de la *Summa theologiae* de Thomas d'Aquin.

Le Père Échard mit un point final au débat en démontrant l'inauthenticité du *morale*. Sa thèse est depuis reçue par les historiens. Cette recherche le conduisit à une longue démarche critique qui lui fit examiner divers points de la vie et de l'oeuvre de Vincent de Beauvais. Voici rapidement esquissés les principaux faits acquis à la suite de cette étude. Nous rappellerons ensuite quelques éléments éclaircis par les historiens postérieurs.

Dans un premier temps, Échard étudie la dénomination de Vincent de Beauvais que certains documents plus tardifs nomment Vincentius Burgundus. Évidemment, l'encyclopédiste ne pouvait en aucune façon être à la fois de Beauvais et de Bourgogne. Sur la foi des documents les plus anciens, Échard rejette cette dernière appellation et conclut que la seule désignation véritable est Vincentius Bellovacensis (Quétif-Échard, 1719, 212). Il ajoute que, conformément à l'usage de l'époque, cette appellation devait signifier que Vincent était originaire de Beauvais.

Où et quand Vincent a-t-il rejoint l'Ordre de saint Dominique ? Acceptant la thèse de Du Boulay (1666, 713), Échard soutient que Vincent étudia à Paris sous le règne de Philippe Auguste (†1223) et qu'il entra alors chez les dominicains du couvent Saint-Jacques. On sait que cette maison fut fondée à Paris en 1218 (Rohault de Fleury, 1903, t. II). C'est en 1225 (et non en 1228 comme le suppose Échard) que les Dominicains s'établirent à Beauvais (Rohault de Fleury, 1903, t. I). Il est probable que Vincent fut associé à cette fondation, puisqu'il était d'usage dans l'Ordre de déléguer, lors d'une fondation, des membres originaires de la région du nouvel établissement. Vincent était sous-prieur de ce couvent lorsqu'en 1246 il prépare avec Guarin la réforme de la règle de l'Hôtel-Dieu de Beauvais, à la demande de Odon de Castroradulphus, légat papal en France. Il est probable, ajoute enfin Échard, que Vincent devait dispenser un certain enseignement au sein de son couvent (Quétif-Échard, 1719, 212-213).

Vincent ne semble pas avoir tenu d'autre charge officielle dans l'Ordre, pas plus qu'à l'université, avant que saint Louis ne l'appelle auprès de lui comme lecteur à l'abbaye de Royaumont. Royaumont, située dans l'actuel département de Seine et Oise, avait été fondée par les Cisterciens en 1228 à la demande de Louis IX qui voulait ainsi répondre au vœu que son père Louis VIII avait exprimé à sa mort. Ce fut un des lieux de recueillement favori du roi (Gouin, 1964, 5 et ss.).

Les historiens s'étaient souvent interrogés sur le rôle de Vincent de Beauvais à Royaumont. Remplit-il vraiment la charge de professeur auprès des Cisterciens? Échard n'ose pas trancher nettement la question, bien qu'il laisse entendre que Vincent était plutôt rattaché au roi comme lecteur qu'à l'abbaye comme professeur. Il rejette cependant la tradition qui en fait un précepteur des enfants royaux. La dédicace de son *De eruditione filiorum nobilium* montre clairement qu'un certain Simon remplissait cet office (Quétif-Échard, 1719, 213-214).

Le dernier événement dont discute Échard est la mort de Vincent de Beauvais. Le témoignage de Louis de Valladolid dans son catalogue des écrivains dominicains compilé au couvent de Saint-Jacques à Paris en 1413 et le texte d'une épitaphe transcrite dans un manuscrit de Valenciennes tendent à démontrer que Vincent mourut en 1264 (Quétif-Échard, 1719, 214-215).

Ainsi, nous voyons que, dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, la connaissance des principaux faits de la vie de Vincent de Beauvais est acquise. Par la suite, les historiens n'allaient préciser que certains traits de ce canevas.

La seconde monographie par ordre d'importance sur la vie et l'oeuvre de Vincent de Beauvais a été préparée par Daunou et publiée au tome 18 de *L'histoire littéraire de la France*. Daunou, qui conserve 1264 comme année de la mort de l'encyclopédiste, soutient que l'immensité de l'oeuvre de Vincent laisse penser que ce dernier a dû vivre de 70 à 80 ans et que de ce fait il serait né entre 1184 et 1194 (Daunou, 1895, 449). C'est l'hypothèse retenue par les historiens postérieurs qui situent tous la naissance de Vincent de Beauvais au cours de la dernière décennie du XII<sup>e</sup> siècle. Pour la suite des événements, Daunou suit Échard, sauf qu'il se refuse à croire avec lui, à cause de l'immensité de ses travaux, que Vincent ait pu remplir à Beauvais la charge de visiteur et préposé (*cognitor et praefectus*) en même temps que celle de sous-prieur. Daunou acquiesce aussi à faire de Vincent un lecteur royal plutôt qu'un professeur auprès des moines.

Quelques points ont encore été éclaircis au XX<sup>e</sup> siècle. La publication en 1924 du très important article de Oursel sur le manuscrit royal du *Speculum historiale* conservé sous la cote 568 à la *Bibliothèque municipale* de Dijon, qu'accompagne l'édition du texte de la lettre dédicatoire de Vincent à Louis IX, a permis de reconnaître que Vincent est entré en contact avec le monarque par l'intermédiaire d'un certain Radulphus, abbé de Royaumont. De son côté, Ullman (1933, 312) a

soutenu, contrairement à l'opinion de Échard et Daunou, que Vincent a pu exercer la fonction de professeur auprès des Cisterciens mêmes.

La plus récente publication qui contribue réellement à la connaissance de Vincent de Beauvais est le travail de Göller sur Vincent de Beauvais et son exposé de la musique. Ce dernier a réouvert le débat à propos de l'appellation de Vincent en attirant l'attention sur une liste d'écrivains dominicains rédigée entre 1315 et 1323 qui désigne Vincent comme *Vincentius Burgundus*. Ceci défait un peu l'argument de Échard qui situait au XV<sup>e</sup> siècle la première trace de cette appellation. Nous croyons néanmoins qu'il reste de bonnes raisons pour rattacher Vincent à la ville de Beauvais. Nous en discuterons au chapitre III, 1. Notons d'ailleurs que dans deux Traités dont nous allons bientôt parler, le *Liber consolatorius pro morte amici* et le *Tractatus de morali principis institutione*, Vincent se présente comme *Vincentius Belvacensis*. Göller (1959, 16, n. 2) démontre aussi de façon probante la supposition souvent reçue que Vincent aurait étudié à Paris. Son argument le plus intéressant est ce court texte du *De eruditione filiorum nobilium*: *De même, quitter son lieu natal est très bénéfique, car cela détourne l'esprit de l'attachement charnel aux parents et des préoccupations quant aux choses familiales. C'est ainsi que nous voyons à Paris des étudiants venant de très loin poursuivre assidûment des études et en tirer un très grand bénéfice.*<sup>1</sup>

Tels sont les principaux éléments connus de la vie de Vincent de Beauvais. Nous reviendrons par la suite sur certains points, particulièrement sur ceux qui ont trait à la période qui va de son arrivée à Royaumont jusqu'à sa mort. L'analyse du *Libellus totius operis apologeticus* du *Speculum maius* que nous poursuivrons dans les prochains chapitres est susceptible d'éclairer cette question. Néanmoins, avant de passer à ces analyses plus détaillées, jetons un coup d'oeil sur l'ensemble de la production littéraire de Vincent de Beauvais, en nous arrêtant plus spécialement au *Speculum maius*, sa grande encyclopédie, et à certains textes qui s'y rapportent. Nous reviendrons par la suite sur plusieurs des points que nous allons maintenant esquisser, nous préjugerons même de certaines conclusions. Un tel survol est pourtant nécessaire pour situer le contexte de l'objet de notre étude.

1. *Similiter peregrinatio a patria multum proficit, quia mentem a carnali affectione parentum et cura rerum familiarium auertit. Unde uidemus parisiis scolares a remotis partibus uenientes magis continuo studio insistere et ideo magis proficere* (VINCENT DE BEAUVAIS, *De eruditione* . . . , p. 27, lignes 75-78).

## 2. Les oeuvres de Vincent de Beauvais

Outre le *Speculum maius*, l'oeuvre de Vincent de Beauvais la plus connue en même temps que de loin la plus considérable, on attribue à ce dernier un certain nombre de traités portant sur des sujets plus restreints. Deux nous sont davantage connus grâce aux éditions critiques modernes, les autres sont demeurés dans l'ombre, conservés dans quelques manuscrits et éditions incunables.

### a) Le *De eruditione filiorum nobilium*

Le premier ouvrage de Vincent de Beauvais qui a reçu l'honneur de l'édition critique, et le seul à être rendu ainsi au complet, est le *De eruditione filiorum nobilium* (Steiner, 1938). Ce traité, divisé en 51 chapitres, expose les principes qui doivent éclairer l'éducation des enfants de la noblesse, plus particulièrement l'éducation des enfants du roi, qui sont appelés un jour à assumer les plus hautes fonctions politiques. Le traité est composé selon la méthode familière à Vincent de Beauvais : compilation de citations qui viennent se greffer sur un plan préalablement défini par l'auteur. Chaque chapitre est dédié à un thème et des textes tirés d'auteurs antiques aussi bien que médiévaux traitant de ce thème sont juxtaposés les uns à la suite des autres. Chaque citation est clairement identifiée et sa source reconnue. Vincent n'intervient directement que pour les transitions et quelques brèves explications.

Le *De eruditione filiorum nobilium* est dédié à la reine Marguerite, épouse de Louis IX. L'étude de Steiner (1938, XV-XVI) montre clairement que sa rédaction doit se situer entre 1246/47 (puisqu'il est fait mention du prince Philippe qui naquit en 1245) et 1249, moment où le roi et la reine quittent la France pour la croisade. Il n'est pas sans intérêt de souligner pour notre étude que Vincent s'y définit comme lecteur au monastère de Royaumont (*qualiscumque lector in monasterio suo de regali monte* ; Vincent de Beauvais, *De Eruditione* . . . , p. 3, 3-4), ce qui confirme selon Steiner l'interprétation de Ullman qui veut que Vincent ait effectivement enseigné aux Cisterciens de Royaumont.

### b) Le *Liber consolatorius pro morte amici*

Le second traité de Vincent de Beauvais qui a retenu l'attention des éditeurs modernes est le *Liber consolatorius pro morte amici*. Malheureusement, von Moss (1967), qui s'intéresse d'abord dans son article au thème de la consolation face à la mort dans la littérature médiévale, pouvait suffisamment illustrer son propos en se restreignant à l'édition

des trois premiers chapitres d'un traité qui en compte seize, précédés d'un prologue. Le *Liber consolatorius* est un traité de circonstance que Vincent adresse à Louis IX lors de la mort de son fils Louis, prince héritier du royaume de France. L'événement se situe le 15 janvier 1260 et il est plus que probable que le traité date de la même année. Cette courte oeuvre est encore une fois une compilation de citations selon le modèle familial à Vincent. Le morceau le plus intéressant pour notre propos est le prologue où Vincent décrit les circonstances de sa rédaction. Nous y reviendrons au chapitre III car il éclaire certains points de sa biographie.

c) *Le Tractatus de morali principis institutione*

Parmi les traités conservés dans les manuscrits ou les incunables, le *Tractatus de morali principis institutione* retiendra plus particulièrement notre attention. Comme son titre l'indique, il s'agit d'un traité pour guider la conduite du prince. Il comporte, comme les deux traités précédents, une préface dédicatoire à laquelle nous reviendrons au Chapitre III. Nous verrons alors que ce traité date de la fin de la carrière de Vincent de Beauvais. Se basant sur un passage du *De eruditione filiorum nobilium*, certains, dont Berges (1938, 186), ont supposé que le *De morali* et le *De eruditione* devaient constituer deux parties d'un *Opus universale* qui serait une sorte d'encyclopédie politique. La question ne fut jamais tranchée. Sa solution exigerait une connaissance plus approfondie de ces textes et de leur rapport avec le *Speculum* (Göller, 1959, 16-17).

d) Autres traités

Avant de passer à la description du *Speculum maius*, rappelons que Échard (Quétif-Échard, 1719, 236 et ss.) et Daunou (1895, 461 et ss.) s'accordent pour attribuer à Vincent de Beauvais un *Liber gratiae*, un *Liber laudum Virginis gloriosae* et un *Liber de sancto Johanne evangelista*. Ces trois traités furent édités avec le *De eruditione* et le *Liber consolatorius* par Jean Amerbach, à Bâle, en 1481. Ils lui concèdent en plus la paternité de quatre autres traités demeurés inédits, soit: le *Liber de Sancta Trinitate*, l'*Expositio orationis dominicae*, l'*Expositio salutationis Beatae Mariae* et le *Liber de paenitentia*. À notre connaissance, tous ces traités n'ont jamais été étudiés.

e) *Le Speculum maius*

Le *Speculum maius* est de loin l'oeuvre la plus importante en même temps que la plus connue et la plus diffusée de Vincent de Beauvais. On

a longtemps considéré que cette encyclopédie comportait quatre parties soit un *Speculum naturale*, un *Speculum doctrinale*, un *Speculum morale* et un *Speculum historiale* ; mais, ainsi que nous l'avons déjà laissé entendre, depuis la démonstration de Échard, la critique considère le *morale* comme inauthentique et ne retient que les trois autres *Speculum* comme constitutives de l'oeuvre.

Le *naturale*, le *doctrinale* et l'*historiale* forment ensemble une vaste encyclopédie où se reflètent à peu près toutes les branches du savoir de l'époque. Le tout est immense : Ullman (1933, 326) a évalué que le *naturale* doit compter 1,260,000 mots, le *doctrinale* 770,000 et l'*historiale* 1,230,000. Il faudra attendre l'époque de Diderot et d'Alembert pour que puisse se publier une encyclopédie qui dépasse en taille le *Speculum*.

La méthode de composition est la même que pour le *De eruditione filiorum nobilium*. Il s'agit d'une compilation de textes tirés d'innombrables auteurs tant antiques que médiévaux, chrétiens que païens. Le *Speculum* est en fin de compte un incroyable florilège dont le plan de composition permet de compiler des textes sur tous les sujets. À ces textes, Vincent ajoute les siens propres qu'il présente sous la rubrique *actor*. Ces textes servent soit à marquer des transitions, soit à présenter tel ou tel enseignement selon le savoir de l'époque.

Le plan du *Speculum maius* est très clair. Nous l'étudierons plus en détail au chapitre V. Le *naturale* est une description de la nature selon l'ordre des six jours de la création. Il est construit selon la vieille tradition ambrosienne de l'*hexameron*. Le *doctrinale* est, comme nous le démontrerons, un exposé des sciences selon la classification en quatre parties proposée par Hugues de saint-Victor. Ses quatre articulations fondamentales sont les sciences du discours, les arts mécaniques, les sciences morales et les sciences théoriques. Enfin, l'*historiale* est un exposé chronologique de l'histoire du monde depuis Adam jusqu'à l'époque de Vincent de Beauvais, complété d'un épilogue sur la fin des temps et le jugement dernier. L'ensemble constitue un tout qui témoigne d'une articulation cohérente du savoir humain.

Très vite, au cours de la rédaction du *Speculum*, Vincent a réalisé l'ampleur que prendrait son encyclopédie. Il a voulu assurer une certaine autonomie à chacune des parties en intégrant à la fin du *naturale* un résumé de l'*historiale* et au début de l'*historiale* un résumé du *naturale* et du *doctrinale*. Le *doctrinale* ne comporte pas un tel résumé puisque, nous

le verrons au chapitre III, Vincent a cru pendant un bon moment que le *naturale* et le *doctrinale* ne constitueraient qu'un seul *Speculum*.

Vincent a voulu faciliter la compréhension de l'oeuvre dans son ensemble en lui adjoignant une préface générale, le *Libellus totius operis apologeticus*, que pour plus de commodité nous désignerons par la suite comme le *Libellus apologeticus*. Les médiévaux avaient l'habitude de le recopier en tête de chaque *Speculum*. Chacun des *Speculum* comporte en plus une petite préface particulière que nous conviendrons de désigner par le générique *prologus*.

Les éléments importants pour la saisie de l'histoire et du sens du *Speculum maius* sont le *Libellus apologeticus* et les *prologus*, où Vincent nous introduit à son oeuvre, et le plan même de l'oeuvre qui permet au lecteur de s'orienter dans cette masse de textes compilés. L'étude de ces questions constituera le corps de notre livre. À un niveau plus particulier, ce seraient les textes compilés qu'il faudrait étudier. Cette tâche ne peut être réalisée que par petites sections, par des historiens des différentes branches du savoir médiéval. Des modèles pour de telles études nous sont fournis par Lieser (1928) qui étudie l'enseignement psychologique du *Speculum naturale*, par Göller (1959) qui se penche sur l'exposé sur la musique qu'on trouve dans le *doctrinale*, ou par Ullman (1928) qui analyse la source des emprunts aux écrivains classiques dans le *Speculum*. Ces études sont précieuses pour l'histoire de la composition du *Speculum* en ce qu'elles permettent une meilleure datation des sources en même temps qu'elles aident à mieux connaître les méthodes de travail de l'encyclopédiste. Nous en tirerons profit par la suite, de même que de notre propre étude sur l'exposé de la logique dans le *doctrinale* (Lusignan, 1971). Les travaux dans cette direction devraient faire un pas de géant grâce à l'Atelier Vincent de Beauvais mis sur pied à Nancy par M. Jean Schneider, qui poursuit des travaux sur les sources et la transmission manuscrite du *Speculum maius* (Schneider, 1976).

La rédaction d'une oeuvre de la taille du *Speculum maius* exigea plusieurs années. Les historiens se sont toujours entendus sur ce point. Oursel (1924) a cependant contribué à mieux faire comprendre la question lorsqu'il a attiré l'attention des chercheurs sur le manuscrit numéro 568 de la *Bibliothèque municipale* de Dijon qui contient la première mise au propre de la première partie du *Speculum historiale* qu'accompagne une version primitive du *Libellus apologeticus*. Nous avons enfin un document qui permette une analyse plus poussée de l'histoire de la rédaction du *Speculum*. Oursel lui-même n'a pas poursuivi

cette étude qui, avec l'édition même de cette version du *Libellus apologeticus*, constitue l'objet du présent ouvrage. Le résumé du *naturale* et du *doctrinale* a aussi connu des transformations, comme l'atteste l'état où nous le trouvons au premier livre de l'*historiale* de Dijon. Nous reviendrons aussi sur ce point.

D'autres témoins de la genèse du *Speculum* se retrouvent dans quelques manuscrits. Certains historiens ont parfois voulu les reconnaître comme des oeuvres autonomes de Vincent de Beauvais, dans l'une ou l'autre tentative de retrouver un traité auquel ce dernier renvoie dans son *Libellus apologeticus* et qu'il intitule *Imago mundi*. Nous croyons plus fructueux pour la reconstitution de la genèse du *Speculum* de les rattacher pour l'instant à cette dernière oeuvre. Il sera toujours temps, lorsque les historiens auront davantage étudié ce matériel, de porter un jugement définitif quant au statut de ces textes.

#### f) L'*Imago mundi*

Dans un passage du *Libellus apologeticus*, Vincent de Beauvais souligne qu'il intitule le présent *Speculum* « *maius* » pour le différencier d'une autre oeuvre qu'il a déjà présentée sous le titre *Speculum uel imago mundi* (*Libellus apologeticus*, 3)<sup>2</sup>. Ce petit *Speculum*, ajoute Vincent, décrit de façon rapide l'ordre et la beauté du monde sensible.

Les historiens ont plus d'une fois tenté d'identifier l'*Imago mundi*. Daunou (1895, 460), suivant l'enseignement de Montfaucon et Fleury, soutient que ce traité se trouve dans un manuscrit de la collection *Coislin* aujourd'hui conservé à la *Bibliothèque nationale* de Paris. Il refuse cependant de lui conférer une existence autonome, alléguant qu'il n'est qu'une première ébauche du *Speculum maius*. Plus récemment, Ullman (1933, 315, n. 1) a attiré l'attention des chercheurs sur les manuscrits *Latin 12499* et *12500* de la *Bibliothèque nationale* à Paris en disant que très certainement le premier et le deuxième peut-être, contiennent une transcription de l'*Imago mundi*.

Qu'en est-il de cette question ? Disons tout d'abord que Ullman nous semble faire fausse route en suggérant que le manuscrit *Latin 12499* soit le *Coislin*. Rien dans le manuscrit ne justifie cette inférence. Le manuscrit *Coislin* auquel Daunou renvoie est aujourd'hui conservé à la *Bibliothèque nationale* sous la cote *Latin 13702*. Une note imprimée, collée au bas du premier folio, recto, indique que ce manuscrit faisait

2. Ici et par la suite nos citations du *Libellus apologeticus* renvoient à notre édition du texte présentée à la fin du présent ouvrage.

partie de la collection *Coislin*. Sur la page de garde, un érudit du XIX<sup>e</sup> siècle soutient que ce manuscrit contient le texte de l'*Imago mundi*. Nul doute qu'il s'agit du manuscrit auquel Daunou renvoie. D'ailleurs, ce dernier le décrit comme une première esquisse du *Speculum*, ce qui est davantage le cas du *Latin 13702*. Le texte que conserve ce manuscrit est tout à fait différent de celui du *Latin 12499*, de sorte que nous nous retrouvons devant deux oeuvres bien distinctes, en lice toutes les deux pour recevoir le titre « *Imago mundi* ».

Le manuscrit *Latin 12499* porte en tête du premier folio la rubrique suivante: *Iste liber intitulatur speculum uel imago mundi editus a fratre Vincentio ordine fratrum predicatorum*, alors qu'au lieu correspondant du manuscrit *Latin 12500* on lit : *Iste liber intitulatur speculum uel ymago mundi. Speculum gestarum mundi*. Une comparaison sommaire des deux manuscrits nous laisse croire qu'ils portent tous les deux le même texte. Le manuscrit *Latin 12499* est cependant plus étendu et son texte de qualité supérieure. Les considérations qui suivent s'appuieront sur ce dernier.

Le texte de cet *Imago mundi* débute par une sorte de préface (fol. 1 ro) où est rappelé brièvement le déroulement des six jours de la création qui culminent avec la création d'Adam. Puis, commence le traité proprement dit qui est un exposé de l'histoire du monde selon la division en six âges familière au moyen âge. L'*Imago mundi* du manuscrit *Latin 12499* s'arrête brusquement en cours de l'exposé sur la vie de Charlemagne (fol. 120 vo). Le dernier mot de la dernière ligne est d'ailleurs incomplet.

Les raisons de croire qu'il s'agit effectivement de l'*Imago mundi* ne sont pas très contraignantes. Il y a évidemment le titre *Imago mundi* transcrit sur le premier folio qui semble bien dater de l'époque de la transcription du manuscrit. Cependant, le contenu même de ce traité ne peut correspondre que de très loin à la description de l'*Imago mundi* fournie au chapitre 3 du *Libellus apologeticus*. Rappelons que selon celle-ci, l'*Imago mundi* traite de l'organisation et de la beauté du monde sensible (*mundus sensibilis*). Cette description semble annoncer une sorte de *De natura rerum* ou de *Speculum naturale* en plus court. Le manuscrit *Latin 12499* demeure d'abord et avant tout un traité d'histoire et ne contient que quelques brèves descriptions de la nature, dans les premiers folios (1 vo à 9 ro). Peut-on élargir la catégorie « *mundus sensibilis* » pour lui faire englober l'histoire ? Cela nous semble difficile. Dans un texte du manuscrit *Latin 13702*, repris en partie dans le *Speculum naturale*, Vincent distingue clairement parmi les diverses acceptions du

mot *mundus*, le *mundus uisibilis* objet des traités d'histoire naturelle, du monde dans son développement historique<sup>3</sup>. Le terme même employé suggère de relier le *mundus sensibilis* du *Libellus apologeticus* au *mundus uisibilis* auquel nous venons de référer et de le distinguer ainsi du développement historique. C'est la distinction classique entre la *natura rerum* et les *gesta temporum*.

S'il y a des difficultés à reconnaître l'*Imago mundi* annoncé par Vincent dans le texte du manuscrit *Latin 12499*, il n'y a point de doute pourtant que ce dernier appartient d'une certaine façon à l'oeuvre de l'encyclopédiste. Plusieurs passages de ce traité se retrouvent tels quels dans le *Speculum historiale*.

Un autre manuscrit susceptible de contenir l'*Imago mundi* est le manuscrit *Coislin* signalé par Daunou et conservé à la *Bibliothèque nationale* de Paris sous la cote *Latin 13702*. Ce manuscrit de 178 folios est entièrement consacré au texte que nous allons maintenant considérer. Aucun titre cette fois pour tracer un lien avec l'*Imago mundi*. La suggestion de reconnaître dans ce texte le traité recherché vient d'une notice en tête du chapitre premier du premier livre du *Speculum naturale* que nous venons de citer, où Vincent déclare emprunter le texte qu'elle accompagne à l'*Imago mundi*. Pour qui a fréquenté Vincent de Beauvais et qui connaît son souci d'identifier ses sources, il apparaît évident que Vincent a tiré l'extrait en question d'un ouvrage intitulé *Imago mundi*. S'agit-il de son oeuvre ? Rien ne permet de trancher la question. Il est cependant très révélateur de retrouver ce même texte en tête du traité contenu dans le manuscrit *Latin 13702*, au folio 1 ro. Mais avant de poursuivre, traçons les grandes lignes du contenu de ce traité.

Après un prologue général (1 ro à 2 vo) qui reprend au début le texte que cite le *naturale*, vient le corps même du traité qui expose les matières des trois *Speculum* : *naturale* (2 vo à 37 vo), *doctrinale* (37 vo à 50 vo), *historiale* (50 vo à la fin). Plus justement, il faudrait dire que la plus grande partie de ce traité est composée en premier lieu (2 vo à 50 vo) du

3. *Ex libro qui dicitur Imago mundi. Mundi factura quinque modis describitur. Dicitur enim primo modo Mundus archetypus, id est principalis et omnium exemplaris, secundum quod ante tempora saecularia universitas creaturae in mente divina fuisse legitur. Secundo modo, dicitur mundus primitus exemplatus, scilicet cum ad exemplum archetypi angelus et huius sensibilis mundi materia creata est ab initio. Tertio modo, cum per species et formas varias mundus iste uisibilis formatus describitur. Quarto modo, secundum quod pulchritudine temporali cursu suum continue peragentem, unumquodque ex sui generis semine nascitur. Quinto modo, secundum quod mundus iste uisibilis, in fine temporum ab hac specie corruptibili et in incorruptibilem transmutatus innovabitur* (VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum naturale*, I, 1).

texte même du résumé du *naturale* et du *doctrinale* que Vincent place en tête de l'*historiale*, suivi en second lieu (50 vo à la fin) de celui du résumé de l'*historiale* qui apparaît à la fin du *naturale*. Entre ces deux résumés et le traité que nous considérons, il existe des écarts qui se manifestent tantôt par l'ajout tantôt par l'omission de certains passages. Leur étude serait au plus haut point intéressante pour connaître l'histoire du *Speculum*. Le *terminus post quem* du traité du manuscrit *Latin 13702* peut avec certitude être situé au moins en 1244 puisque la narration de l'histoire se termine par la note très familière aux spécialistes de Vincent de Beauvais :

*Ecce tempora sexte etatis usque ad presentem annum summatim perstringendo descripsi qui est annus christianissimi regis nostri Ludovici 18, imperii uero Frederici 33, pontificatus autem Innocentii quarti secundus, porro ab incarnatione domini [12]44, a creatione mundi 5206 (Fol. 161 vo-162 ro).*

Le traité ne rapporte aucun événement postérieur et il y a tout lieu de croire qu'il offre la version des résumés des *Speculum* tels qu'ils pouvaient se présenter vers 1244.

Cette brève analyse nous permet de rattacher le traité du manuscrit *Latin 13702* à l'oeuvre de Vincent et même de donner un certain crédit à l'interprétation qui voudrait que la note du *naturale* I, 1, révèle son titre. Il demeure pourtant au moins un obstacle quasi insurmontable pour reconnaître le manuscrit *Latin 13702* comme l'*Imago mundi* de Vincent de Beauvais. L'extrait du *naturale* cité précédemment est en effet introduit dans ce traité par la phrase : *Materia totius operis est mundum secundum. V. sui acceptiones* (1 ro). L'ouvrage en question traite du monde selon ces cinq acceptions, ce qui lui confère un objet beaucoup plus vaste, semble-t-il, que celui que Vincent reconnaît à l'*Imago mundi* qui, rappelons-le, restreint l'objet de ce dernier à la description du monde sensible.

Devant ces faits, force nous est de reconnaître que ni le texte des manuscrits *Latins 12499* et *12500*, ni celui du *13702* ne peuvent être identifiés hors de tout doute comme étant l'*Imago mundi*. Dans les deux cas on rencontre des raisons positives mais aussi des obstacles qu'il reste à surmonter pour identifier clairement l'*Imago mundi*.

Néanmoins, ces manuscrits nous font connaître des éléments importants du *Speculum maius* dans un état souvent plus primitif et antérieur à leur maturation en vue de leur insertion dans la version finale

de l'oeuvre. Ils sont à ce titre des témoins de première valeur pour comprendre l'histoire de la rédaction de l'encyclopédie.

g) Le *Memoriale*

La considération des textes précédents nous amène en terminant à parler brièvement d'un autre traité qu'on a parfois reconnu comme une oeuvre autonome de Vincent sous le titre *Memoriale*. Des analyses de l'oeuvre et des extraits sont fournis par Natalis de Wailly (1844, 389-395) et Holder-Egger (1879). Dans une courte préface, Vincent confie au lecteur qu'il a rédigé ce traité pour satisfaire ceux qu'intéresse sa compilation historique (i.e. *Speculum historiale*) mais que rebutent la taille du volume ou les frais de copiste. À ceux-là, il redonne, grosso modo, le résumé de l'*historiale* qu'on trouve à la fin du *naturale*. Ce résumé de l'histoire s'arrête comme celui du manuscrit *Latin 13702* à l'année 1244. De Wailly et par la suite Ullman (1933, 317) y ont vu la preuve que l'*historiale* devait être à peu près complété à cette date. Nous reviendrons plus loin sur cette question.

Le bref survol des textes des manuscrits *Latin 12499*, *12500* et *13702* et du *Memoriale* nous laisse présager que l'histoire littéraire du *Speculum maius* est fort complexe et qu'elle est jalonnée de plusieurs témoins qui demeurent encore fort mal connus. La rédaction d'une oeuvre aussi gigantesque s'est étendue sur plusieurs années au cours desquelles Vincent avait sous la main tout un matériel qu'il a pu une fois ou l'autre organiser de façon plus ou moins temporaire pour répondre à l'un ou l'autre besoin. Il faut considérer ces oeuvres comme faisant partie d'une même famille dont seule une étude poussée de la tradition littéraire permettra de distinguer définitivement les membres.

Ap  
nous po  
soit l'é  
Beauv  
niveau  
l'obje  
l'histe  
que

1. 1

ser  
pl  
Li  
il  
C

## CHAPITRE II

### ÉTUDE LITTÉRAIRE DU *LIBELLUS APOLOGETICUS*

Après ce survol de la vie et de l'oeuvre de Vincent de Beauvais, nous pouvons maintenant attaquer directement l'objet de notre ouvrage, soit l'étude du *Libellus apologeticus* du *Speculum maius* de Vincent de Beauvais. Celle-ci se poursuivra à deux niveaux. Tout d'abord, à un niveau plus serré, nous mènerons une étude littéraire de ce texte. C'est l'objet du présent chapitre. À un niveau plus englobant, nous étudierons l'histoire de la rédaction du *Speculum* et le sens de l'oeuvre, à la lumière que projette notre analyse du *Libellus apologeticus*.

#### 1. *Le Libellus apologeticus* et les *Prologus* aux trois *Speculum*

Le document de base pour nous introduire au *Speculum* et connaître son histoire est ce texte de 12, 18 ou 19 chapitres, selon les versions, qui, placé au début de l'encyclopédie, s'intitule dans les manuscrits anciens *Libellus totius operis apologeticus*. Comme ce titre le laisse soupçonner, il s'agit d'une apologie, d'une justification de l'ensemble de l'oeuvre. Dans ce texte, Vincent de Beauvais explique pourquoi et comment il a compilé son encyclopédie. C'est une mine de renseignements pour connaître ses techniques de travail et le but qu'il poursuit en rédigeant son *Speculum maius*. On peut même dire sans risque d'exagération que le *Libellus apologeticus* constitue un des documents médiévaux le plus explicites sur les techniques de compilation des textes<sup>4</sup>.

On constate par ailleurs que cette apologie est une section du *Speculum* dont l'histoire littéraire est très complexe, mais de ce fait très instructive. La tradition manuscrite nous la livre sous des formes différentes, dont l'étude comparative s'avère nécessaire avant l'édition proprement dite de ce texte et son analyse historique. Notre étude aura

4. Ce jugement nous fut suggéré par M. Minis, de l'Université de Belfast (King's College), qui étudie la question dans sa thèse de doctorat.

pour point de départ les travaux de Échard sur le *Libellus apologeticus* (Échard, 1708 ; 1719) et l'article de Oursel (1924) sur le manuscrit 568 de la *Bibliothèque municipale* de Dijon. Pour plus de clarté, commençons par résumer brièvement l'apport de chacune de ces sources pour les questions qui nous intéressent.

Oursel fut le premier à attirer l'attention des chercheurs sur le manuscrit 568 de la *Bibliothèque municipale* de Dijon. Ce manuscrit contient une copie de la première mise au propre des premiers livres du *Speculum historiale*, que Vincent de Beauvais aurait fait réaliser à la demande de Louis IX. Brièvement, l'histoire de ce texte semble être la suivante : au moment où Vincent oeuvrait à son *Speculum*, le roi entendit parler de ce travail et s'y intéressa ; avec des sommes qu'il lui envoya, Vincent fit immédiatement copier ce qui était terminé et qui serait en même temps susceptible d'intéresser le monarque, à savoir la première moitié du *Speculum historiale*. Nous sommes alors au moins en 1244, comme semble l'attester une note au folio 250v de ce manuscrit<sup>5</sup>.

Outre le texte des livres I à VII du *Speculum historiale* qui commence au folio 15 ro, ce manuscrit contient la table des matières de l'oeuvre (2 ro à 8 vo), une lettre dédicatoire de Vincent au roi (*Epistola actoris ad regem Ludovicum*, fol. 9 ro-10 ro), le *Libellus apologeticus* (fol. 10 ro - 14 vo) et le *Prologus* particulier de l'*historiale* (fol. 14 vo). La lettre et le *Prologus* furent édités par Oursel (1924).

Oursel ne met pas en doute que le manuscrit 568 soit physiquement celui que Vincent transmet au roi, ainsi que celui-ci le décrit dans sa lettre dédicatoire. L'appartenance de ce manuscrit au roi Louis est d'abord suggérée, nous dit Oursel, par cette lettre de Vincent au roi placée en tête du manuscrit. De plus, au folio 9, une miniature représente le roi, ce qui confirme la destination royale du manuscrit (Oursel, 1924, 252-253). Le manuscrit fut un temps la propriété de Royaumont. Oursel a attiré l'attention sur l'inscription au folio 264 *Liber Sancte Marie de Regali Monte*. Ce transfert à Royaumont pourrait être expliqué par le fait que le roi légua par testament une partie de sa bibliothèque à l'abbaye<sup>6</sup>. Par la

5. On relève dans notre manuscrit, au fol. 250 vo, l'allusion connue à Innocent IV, alors dans la deuxième année de son pontificat. Un passage de la lettre confirme cette donnée : Vincent de Beauvais constate la pacification du royaume, « hoc tempore dum a seditionum bellorumque turbinibus in regno vestro . . . omnia fere pacata sunt et quieta » ; ce qui ne peut convenir qu'à la fin de la guerre féodale, 1244 au moins. (OURSSEL, 1924, p. 253).

6. Voici l'extrait du testament royal qui nous intéresse : *Libros vero nostros, quos tempore decessus nostri in Francia habebimus, praeter illos, qui ad usum Capellae pertinent, legamus Fratribus Praedicatoribus, et Fratribus Minoribus Paris. Abbatiae*

suite, ce manuscrit est devenu la propriété de l'abbaye de Cîteaux, pour arriver enfin au temps de la Révolution, à la *Bibliothèque municipale* de Dijon. La présence subséquente du manuscrit à Cîteaux est attestée par le catalogue de cette bibliothèque rédigé entre 1480 et 1482 par l'abbé Jean de Cirey. Ce catalogue est publié au tome V du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France : Département* qui contient le catalogue actuel des manuscrits de la Bibliothèque de Dijon. Le transfert du manuscrit à Cîteaux peut être expliqué par le fait que Cîteaux était l'abbaye mère de Royaumont (Duclos, 1867, 75-76).

Nous avons quelques réticences à accepter d'emblée l'ensemble de l'analyse de Oursel. Il reste au moins une difficulté à surmonter pour reconnaître dans le 568 de la *Bibliothèque municipale* de Dijon le manuscrit que Vincent fit préparer à la demande du roi. On lit en effet dans la lettre dédicatoire que celui-ci fait parvenir à Louis IX, en un seul volume, la première moitié du *Speculum historiale*, soit la partie qui s'étend du début des temps jusqu'à la mort de l'empereur Valentinien<sup>7</sup>. Le manuscrit de Dijon ne remplit pas ce programme. Sa narration de l'histoire s'arrête avec l'avènement de Néron. Deux hypothèses sont alors possibles. Ou bien la lettre dédicatoire décrit incorrectement le texte que Vincent fait parvenir au roi, ou bien l'*historiale* de Dijon est une copie incomplète de ce dernier. Nous favorisons cette seconde hypothèse, la première nous semblant moins vraisemblable. Celle-ci se confirme d'ailleurs à l'examen du texte de ce manuscrit. Dans le *Libellus apologeticus* que nous éditons dans la deuxième partie de ce livre, on constate quelques fautes dont la présence serait inexplicable dans un *exemplar*. Pour l'instant, nous devons nous limiter à ces constatations. D'ailleurs, elles n'empêchent pas la poursuite de notre démarche, puisque, copie ou original, le texte du manuscrit de Dijon témoigne de l'état de l'entreprise de Vincent de Beauvais vers les années 1244.

La lettre au roi, et plus clairement encore le *Prologus* particulier de l'*historiale*, nous apprennent qu'à cette étape de la rédaction de son *Speculum*, Vincent prévoyait construire une encyclopédie bipartite. Elle

*Regalis Montis, et Fratribus Praedicatoribus Compend., secundum discretionem et ordinationem executorum nostrorum eisdem aequis portionibus dividendos praeter illos libros, quos dicti Fratres Praedicatorum Compend. jam habent. Testamentum Ludovici IX Regis* (DUCHESNE, 1649, p. 438).

7. *Cujus videlicet hystorie mediam circiter partem ad praesens in uno volumine completam videlicet a principio mundi usque ad mortem imperatoris Valentiniani, ubi terminatur cronica beati Ieronimi, per manum venerabilis abbatis predicti monasterii videlicet successoris ejusdem Radulphi, quoniam ab ipsis duobus ejusdem scripture sumptus acceperam, sublimitati vestre porrigendam decrevi* (VINCENT DE BEAUVAIS, *Epistola . . .*, p. 259).

devait comporter un premier *Speculum* exposant l'histoire naturelle et les sciences, soit le contenu du *naturale* et du *doctrinale* de la forme finale, et un second *Speculum* racontant l'histoire de l'humanité, c'est-à-dire l'*historiale*. C'est ce que nous dit Vincent de Beauvais lui-même dans un passage de ce prologue particulier, où il conclut en ces termes son résumé du contenu de chacune de ces deux parties : *Cependant, à cause de la taille démesurée d'un volume unique, ainsi que nous l'avons déjà souligné, ces deux parties ont été séparées l'une de l'autre*<sup>8</sup>. Nous reviendrons à ce prologue particulier, car nous croyons que Oursel n'a pas très bien saisi la place de ce texte dans le *Speculum*.

Quant à la version du *Libellus apologeticus* du manuscrit de Dijon, Oursel ne l'a pas examinée en détail. Il constate néanmoins l'absence des chapitres 10, 15 et suivants de la version courante du *Libellus apologeticus* (Oursel, 1924, 256). Il omet par ailleurs de noter que le chapitre premier de l'apologie contenue dans le manuscrit de Dijon renferme le texte des deux premiers chapitres de l'apologie que nous lisons habituellement. Il sera utile, et nous y reviendrons, d'analyser la composition de cette version du *Libellus apologeticus*.

Le Père Échard a abordé directement et dans une perspective d'ensemble l'étude du *Libellus apologeticus*. Ainsi que nous l'avons souligné, le problème de fond qui l'intéressait est celui de l'authenticité du *Speculum morale*. Un des arguments de Échard pour démontrer l'inauthenticité du *morale* explique comment, au XIV<sup>e</sup> siècle, le texte du *Libellus apologeticus* fut modifié pour aménager une place au *morale* au sein de l'encyclopédie. Si, dit-il, on compare la version de l'apologie fournie dans les éditions imprimées et dans une bonne partie des manuscrits à celle qu'on trouve dans quelques vieux manuscrits du XIII<sup>e</sup> siècle et du tout début du XIV<sup>e</sup>, on s'aperçoit des principaux faits suivants. D'abord, la fin du chapitre 10 (*Si quibus autem . . .*) et tout le chapitre 11 (*Apologia de unitate uel distincta uel diuisa*) qu'on trouve dans les plus vieux manuscrits sont absents des plus récents ainsi que des éditions imprimées. Conséquemment, les chapitres 12 à 16 deviennent les chapitres 11 à 15. Le chapitre 17, *De trifaria diuisione totius operis* devient le chapitre 16, *De quadrifaria diuisione totius operis*. Le texte de ce chapitre est modifié en quelques endroits pour justifier quatre *Speculum* et non plus trois, et des ajouts, dont un assez considérable, sont insérés. Ce chapitre qui serait devenu très long dans sa forme nouvelle est

8. *Verumptamen quia propter immoderatam unius voluminis longitudinem, ut predictum est, iste due partes alterutrum diuise sunt* (VINCENT DE BEAUVAIS, *Prologus . . .*, p. 262).

sectionné en deux et sa seconde partie devient le chapitre 17 *De materia uniuscuiusque partis*. Le chapitre 18, *Retractatio utriusque partis*, reçoit aussi quelques modifications et ajouts : il est sectionné en deux pour former le chapitre 18, *Retractatio primae partis*, et le chapitre 19, *Retractatio secundae, tertiae et quartae partis*. Enfin, note Échard, ce qui dans les anciens manuscrits s'intitulait l'*Epilogus*, devient le chapitre 20, *Continuatio huius secundae partis ad alios* (Échard, 1719, 215-217).

Les études de Échard nous font donc connaître deux versions du *Libellus apologeticus* : la première, qui serait de Vincent et la seconde, qui ne serait qu'une falsification de celle-ci. Parallèlement, deux étapes du *Speculum* apparaissent : un *Speculum* authentique divisé en trois parties, *naturale*, *doctrinale*, *historiale*, un *Speculum* remanié et inauthentique divisé en quatre parties, *naturale*, *doctrinale*, *morale*, *historiale*.

Il faut distinguer outre les deux versions décrites par Échard, la version plus primitive du *Libellus* brièvement signalée par Oursel annonçant une encyclopédie bipartite. Au total, les travaux de Échard et Oursel nous font connaître trois étapes dans la rédaction du *Speculum* selon la succession desquelles l'encyclopédie est tour à tour divisée en deux, trois et quatre grandes parties. Le *Libellus apologeticus* connaît une évolution parallèle que nous allons étudier dans la deuxième partie de ce chapitre.

Notre étude du *Libellus apologeticus*, dont nous présentons les résultats, s'est accompagnée d'un sondage auprès d'un certain nombre de manuscrits du *Speculum*. Cette enquête avait principalement pour but de déterminer les types de *Libellus apologeticus* qu'ils présentaient. Nous avons d'abord constaté que l'on trouve l'apologie aussi bien en tête du *Speculum naturale* que du *doctrinale* ou de l'*historiale*. Ceci devait être en accord avec l'idée que Vincent se faisait de son encyclopédie. Prévoyant en effet que souvent on ne serait en possession que de l'une ou l'autre partie du *Speculum*, Vincent avait décidé dès le début de pourvoir chacune d'un résumé de l'autre pour leur donner ainsi une certaine indépendance: *de sorte que, d'une certaine manière, l'une ou l'autre partie contienne l'autre et que les deux se recourent mutuellement*<sup>9</sup>. Il nous semble conforme à cet esprit que le *Libellus apologeticus*, qui explique les principes de la rédaction du *Speculum*, apparaisse au début de chacun des *Speculum*.

9. *Quatinus utralibet pars alteram utcumque contineat, ambeque se invicem complectantur* (VINCENT DE BEAUVAIS, *Prologus* . . . , p. 262).

Notre enquête a cependant soulevé plus de questions qu'elle n'a apporté d'éclaircissements quant à la diffusion des types de *Libellus apologeticus*. Nous n'avons pas trouvé d'autre copie de la première version que celle du manuscrit de Dijon. Quant aux *Libellus* seconde version, nous les avons tous trouvés en tête de copies du *Speculum doctrinale*. Enfin, tous les *naturale* et les *historiale* examinés comportaient des *Libellus apologeticus* troisième version<sup>10</sup>. Mais cette enquête devra être poursuivie. Les travaux de l'équipe de M. Jean Schneider ont permis de signaler deux *naturale* contenant une version du *Libellus apologeticus* intermédiaire entre la première et la seconde, soit les manuscrits 9152 et 18465 de la *Bibliothèque Royale* de Bruxelles. Le *Libellus apologeticus* que contiennent ces manuscrits comprend 18 chapitres, comme dans la seconde version, mais annonce une division bipartite de l'encyclopédie comme dans la version du manuscrit de Dijon (Schneider, 1976, 177 et ss. ; Paulmier, 1978).

Avant de passer à l'analyse du *Libellus apologeticus* même, nous voudrions discuter de ce texte que Oursel publie sous le titre « prologue du *Speculum historiale* » (Oursel, 1924, 261-262) et de ses rapports avec l'*Epilogus* de certains manuscrits, lequel deviendra le chapitre 20 de l'apologie remaniée.

Oursel considère ce prologue comme particulier au manuscrit de Dijon et soutient de plus qu'il doit être considéré comme distinct du prologue général que nous appelons *Libellus apologeticus* (Oursel, 1924, 254). Sur ce dernier point, nous croyons que Oursel a raison ; quant au premier, il se situe assez loin des faits. En effet, ce prologue particulier est repris à peu près tel quel pour former le chapitre 20 (*Epilogus*) de

10. Voici la liste des manuscrits à la base de cette brève enquête. Ici et par la suite, pour les manuscrits des bibliothèques publiques de France, nous donnerons les numéros apparaissant dans le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, ou dans le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*.

*Speculum naturale*. Dans tous les cas, les manuscrits consultés contenaient le texte de la troisième version du *Libellus apologeticus* : Arras, *Bibl. mun.*, 437 ; Bruges, *Bibl. mun.*, 504 ; Paris, *Université de Paris*, 52 ; Paris, *B. N. lat.* 14387 et 16167.

*Speculum doctrinale*. Dans les manuscrits qui suivent, nous n'avons rencontré que des *Libellus apologeticus* seconde version : Paris, *Arsenal*, 1015 ; Paris, *B. N. lat.* 6428 et 16100 ; Paris, *Université de Paris*, 53 ; Bruges, *Bibliothèque municipale*, 251.

*Speculum historiale*. Un seul manuscrit offre la première version du *Libellus apologeticus* : Dijon, *Bibl. mun.*, 568 ; tous les autres offrent la troisième : Auxerre, *Bibl. mun.*, 92 ; Boulogne-sur-mer, *Bibl. mun.*, 130 et 131 ; Douai, *Bibl. mun.*, 797 ; Reims, *Bibl. mun.*, 1356 ; Rouen, *Bibl. mun.*, 1133 ; Troyes, *Bibl. mun.*, 170 et 464 ; Paris, *Université de Paris*, 54 ; Paris, *Arsenal*, 1010 ; Paris, *B. N. lat.* 14354, 16014 et 17548 ; Oxford, *Bodleian Lib.*, *Bodl.* 287.

l'apologie qu'on trouve en tête des manuscrits des *Speculum historiale*. Les seules modifications importantes apportées au texte se produisent lorsqu'il est fait mention du nombre de *Speculum* que compte l'encyclopédie. À l'époque de la transcription du manuscrit de Dijon, Vincent prévoyait diviser son encyclopédie en deux *Speculum* ; avec la version finale de l'*historiale*, on est en face d'un *Speculum* divisé en quatre. Aussi, à cette troisième étape, voit-on le texte du prologue particulier modifié en deux endroits comme le furent, nous le verrons, certains autres textes de l'apologie (infra, p. 46 et ss.), pour annoncer une encyclopédie quadripartite. Il s'agit encore une fois de simples corrections pour justifier l'introduction du *doctrinale* et du *morale*. Les dernières lignes du prologue particulier de Dijon (à partir de *si quis autem legentium*) ne sont cependant pas passées dans ce chapitre 20 du *Libellus apologeticus*. Elles contiennent deux remarques à l'intention du lecteur, qui sont reportées telles quelles un peu avant la fin du chapitre 18 de l'apologie. Ce chapitre 18 (19 à la troisième étape), on s'en souvient, est inexistant dans l'apologie primitive du manuscrit de Dijon.

Dans le *Libellus apologeticus* que l'édition de Douai publie en tête du *naturale*, on retrouve ce texte encore une fois comme chapitre 20 de l'apologie. Des modifications à peu près identiques à celles apportées à propos de l'apologie de l'*historiale* y sont faites. On a de plus adapté le texte au fait qu'il préface un *naturale* et non plus un *historiale*. Enfin, est omise une section importante de la seconde partie de ce prologue particulier, soit celle allant de *Ut igitur et hec ultima* jusqu'au paragraphe de la fin qui est transporté au chapitre 18 ou 19 de l'apologie. Ce texte qui décrit le plan de l'*historiale* devenait inutile en tête du *naturale*.

Dans le *Libellus apologeticus* placé en tête du *doctrinale*, on ne retrouve qu'une petite partie de ce prologue particulier de l'*historiale* de Dijon, soit ce qui va du début jusqu'à *singularum per ordinem rerum*. La suite du texte est remplacée par un bref rappel du contenu du *naturale*, suivi de la justification et de la description du plan du *doctrinale* lui-même.

Il est évident que nous ne pouvons plus retenir l'affirmation de Oursel à l'effet que le prologue particulier de l'*historiale* de Dijon n'est pas passé dans la version courante du *Speculum*. On le retrouve en effet de façon quasi totale dans l'apologie placée en tête de l'*historiale*, de façon moindre dans celle placée en tête du *naturale*, et enfin très partiellement dans l'apologie préfaçant un *doctrinale*. Quant au statut de ce prologue, il faut se demander si on doit le considérer comme partie intégrante ou séparée du *Libellus apologeticus*.

Les plus anciens manuscrits comme celui de Dijon ou celui de la *Bibliothèque nationale*, *Latin 16100*, séparent très clairement le prologue du *Libellus apologeticus*. Le plus souvent pourtant ce prologue constitue le dernier chapitre du *Libellus apologeticus*, soit le 19<sup>e</sup> ou le 20<sup>e</sup> selon la version en cause. Cependant, contrairement à l'apologie, le texte du prologue varie selon le *Speculum* auquel il est accolé. Aussi, croyons-nous devoir considérer qu'il existe trois prologues particuliers, chacun rattaché à un des *Speculum*, que nous désignerons par le titre latin *Prologus*. Ces trois *Prologus* sont construits à partir d'un même texte de base qui se retrouve dans des proportions différentes, selon qu'il préface un *historiale*, un *naturale* ou un *doctrinale*. Cela implique, à notre avis, qu'on doive tenir séparés du *Libellus apologeticus* ces trois *Prologus* particuliers. Nous considérerons donc que le *Libellus apologeticus* ne contient que 12, 18 ou 19 chapitres, selon l'étape, et non 12, 19 ou 20. La transformation du *Prologus* en un chapitre du *Libellus apologeticus* ne devrait pas être retenue.

## 2. Trois formes successives du *Libellus apologeticus*

Après avoir clairement distingué les *Prologus* particuliers des trois *Speculum* du *Libellus apologeticus*, nous sommes maintenant en mesure de décrire trois formes successives sous lesquelles ce dernier nous a été transmis. Ces trois formes sont, rappelons-les brièvement, l'apologie de l'*historiale* de Dijon, qui ne compte que 12 chapitres et annonce une division bipartite du *Speculum*, l'apologie dite dans sa forme finale de 18 chapitres qui annonce une division tripartite, l'apologie remaniée et qualifiée d'inauthentique de 19 chapitres qui annonce une division quadripartite<sup>11</sup>. Notre étude littéraire des trois versions de l'apologie procédera en deux étapes. La première tentera de fournir une vue synthétique de l'évolution du texte. La seconde consistera en une analyse diachronique poursuivie au fil de chacun des chapitres.

La façon la plus claire de décrire ces divers états du *Libellus apologeticus* est de commencer par dresser un tableau récapitulatif des titres des chapitres et de leur numérotation. Nous indiquerons par la

11. Depuis que nous avons complété nos travaux, les chercheurs de Nancy ont découvert une version du *Libellus apologeticus* en 18 chapitres, qui annonce une division bipartite du *Speculum maius*. Cette version se situe entre la première version que nous distinguons et la seconde, plus près de cette dernière. Grâce à l'amabilité de Monsieur Jean Schneider et Madame M. Paulmier, nous avons pu lire une transcription de ce *Libellus apologeticus*. Nous devons attendre beaucoup de ces recherches entre autres pour préciser l'histoire de l'encyclopédie à l'époque du passage de Vincent de Beauvais à Royaumont.

mention « texte modifié » les endroits de l'apologie où des modifications importantes furent apportées au texte à l'une ou l'autre étape. Certains textes groupés dans un chapitre à une étape sont répartis sur deux chapitres à la suivante. Une grande accolade sert à tracer le lien entre le chapitre originel et sa subdivision ultérieure. Nous marquons les étapes du *Libellus* que caractérisent les informations notées en accolant à celles-ci, entre parenthèses, les chiffres 1, 2 ou 3. Nous ne tiendrons pas compte des modifications secondaires qu'on peut rencontrer d'un manuscrit à l'autre dans la formulation des titres de chapitres. Voici donc ce tableau :

*De causa suscepti operis  
et eius materia* (1),  
cap. 1 (1).

{ *De causa suscepti operis  
et eius materia* (2, 3),  
cap. 1 (2, 3).

{ *De causa texendi hystoriam* ou  
*Item alia causa* (2, 3),  
cap. 2 (2, 3).

*De modo agendi et titulo libri* (1, 2, 3),  
cap. 2 (1), cap. 3 (2, 3).

*De utilitate operis et apologia actoris* (1, 2, 3),  
cap. 3 (1), cap. 4 (2, 3).

*Apologia de regnis et bellis huic operi insertis* (1, 2, 3),  
cap. 4 (1), cap. 5 (2, 3).

*Apologia de natura rerum et hystoria temporum* (1, 2, 3),  
cap. 5 (1), cap. 6 (2, 3).

*Apologia de uniuersitate scientiarum* (1, 2, 3),  
cap. 6 (1), cap. 7 (2, 3).

*Apologia de dictis philosophorum et poetarum* (1, 2, 3),  
cap. 7 (1), cap. 8 (2, 3).

*Apologia de apocrifis* (1, 2, 3),  
cap. 8 (1), cap. 9 (2, 3).

*Apologia de modo excerptendi in quibusdam libris Aristotilis* (2, 3),  
\*texte modifié (3),  
cap. 10 (2, 3).

*Apologia de unitate uel distincta uel diuisa* (2),  
cap. 11 (2).

*De impari auctoritate eorum que excerpta sunt* (1, 2, 3),  
cap. 9 (1), cap. 12 (2), cap. 11 (3).

*De ordine dignitatis eorundem* (1, 2, 3),  
cap. 10 (1), cap. 13 (2), cap. 12 (3).

*De libris auctenticis* (1, 2, 3),  
cap. 11 (1), cap. 14 (2), cap. 13 (3).

*De libris apocrifis* (1, 2, 3),  
cap. 12 (1), cap. 15 (2), cap. 14 (3).

*De continentia totius operis* (2, 3),  
cap. 16 (2), cap. 15 (3).

*De trifaria diuisione totius operis* (2),  
cap. 17 (2).

*De quadrifaria diuisione  
totius operis* (3),  
\*texte modifié (3),  
cap. 16 (3).

*De materia uniuscuiusque  
partis* (3),  
\*texte modifié (3),  
cap. 17 (3).

*Retractatio utriusque partis* (2),  
cap. 18 (2).

*Retractatio prime partis* (3),  
cap. 18 (3).

*Retractatio secunde ac tertie  
et quatre partis* (3),  
\*texte modifié (3),  
cap. 19 (3).

Le tableau précédent permet déjà de saisir certaines modifications importantes que subit le *Libellus apologeticus* au cours de trois moments de sa genèse. À partir de la seconde version, le contenu du premier chapitre est réparti en deux chapitres. Le chapitre 10, qui n'apparaît qu'avec la seconde version, est légèrement modifié dans la troisième version. Le chapitre 11 est propre à la seconde version. Le chapitre 16 est ajouté à partir de la seconde version, de même que les chapitres 17 et 18

qui subissent des modifications importantes au niveau de la troisième version et sont subdivisés chacun en deux chapitres.

Au-delà de l'étude schématique de ces différences, c'est tout le texte du *Libellus apologeticus* qu'il faut relire, chapitre par chapitre, en sachant que tous ne datent pas de la même période et qu'ils constituent des blocs de texte qui se rattachent à des étapes différentes de la rédaction du *Speculum*. Nous allons donc reprendre chacun des chapitres du *Libellus apologeticus*, indiquant et commentant, s'il y a lieu, les passages qu'éclaire la connaissance de cette distance temporelle qui sépare la rédaction des différentes parties.

CHAPITRE PREMIER. Dans les versions subséquentes du *Libellus apologeticus*, ce chapitre se divise en deux, le premier conservant le titre *De causa suscepti operis et eius materia*, le second s'intitulant soit *De causa texendi hystoriam* soit *Item alia causa*. Le texte même de ce chapitre ne connut aucune modification. Il constituait, dans la première version, une sorte de présentation globale du *Speculum*, précédant immédiatement le chapitre suivant qui explique le mode de composition de l'oeuvre. Cette présentation est en presque totalité polarisée par l'histoire, ce qui est compréhensible à l'époque du texte du manuscrit de Dijon. On peut penser que c'est pour mieux ajuster la visée de ce morceau que Vincent le sépare en deux à la seconde étape de la rédaction de l'apologie et intitule le chapitre 2 qui résulte de l'opération *De causa texendi historiam* ou *Item alia causa*.

CHAPITRE 2 (Subséquemment chapitre 3). À première vue on pourrait croire que ce chapitre a été rédigé en fonction d'un *Speculum* divisé en trois parties. Pourtant, si on le lit attentivement, en sachant qu'il était présent à la première étape de l'apologie, on s'aperçoit qu'il a été rédigé pour s'insérer dans le contexte d'une apologie annonçant deux *Speculum* : il ne réserve aucune place particulière à un *doctrinale*. Par exemple, au début de ce chapitre, lorsque Vincent rappelle qu'il a dû chercher un moyen d'ordonner la matière du *Speculum*, il ne mentionne que deux grands domaines à organiser, la nature et l'histoire : *totam utique rerum naturam, quam nihilominus describere diligenter disposui, necessario ab hoc opere excluderem necnon et ordinem hystorie totius non parum utilitatis uel pulchritudinis habentem omnino confunderem uel euerterem* (*Libellus apologeticus*, 2). Il n'est fait aucune mention de la matière du *doctrinale*. Pourtant, par la suite, on pourrait croire qu'il en traite. En effet, dans le passage où il annonce qu'il a construit son encyclopédie selon l'ordre de l'écriture sainte, Vincent décrit ainsi la matière dont traite le *Speculum* : *ut iuxta ordinem Sacre scripture, primo*

*de creatore, postea de creaturis, postea quoque de lapsu et reparatione hominis, deinde uero de rebus gestis iuxta seriem temporum et tandem etiam de hiis que in fine temporum futura sunt ordinate dissererem* (*Libellus apologeticus*, 2). Le *de lapsu et reparatione hominis* fait ici référence à l'objet du *doctrinale*, comme nous serons en mesure de le constater au chapitre V, section 2. Mais portons notre attention sur les adverbes de cette phrase. Ce sont : *primo . . . postea . . . postea quoque . . . deinde*. *Postea* et *postea quoque* raccrochent les membres de phrase qu'ils gouvernent à *primo*, tandis que *deinde* rompt la séquence pour en commencer une autre. *Postea* et *postea quoque* rattachent à un même tout le *de creaturis* et le *de lapsu*, c'est-à-dire l'objet de ce qui deviendra le *naturale* et le *doctrinale*. Ce texte annonce donc en fait une bipartition du *Speculum* : d'une part le contenu du *naturale* et du *doctrinale*, de l'autre celui de l'*historiale*. Il n'y a cependant pas d'opposition idéologique entre cette division et la tripartite, puisqu'il ne s'agit que d'une redistribution de la matière de la première partie sur deux. Aussi ce texte pouvait-il passer à peu près sans encombre dans la seconde version de l'apologie.

Dans ce même chapitre, Vincent affirme que les textes qu'on retrouve dans son oeuvre, en particulier à propos des faits et gestes des martyrs et confesseurs, n'ont pas toujours été abrégés comme il l'aurait souhaité ; occupé à d'autres travaux, des assistants se sont chargés du travail à sa place : *nonnulla in hoc maximeque de gestis sanctorum martyrum et confessorum non ita penitus abreuiata esse ut uolui, quia nimirum aliis quoque studiis per obedientiam interdum occupatus et intentus, non omnia manu propria sed pleraque per manum notariorum abbreuiavi ut potui* (*Libellus apologeticus*, 2). Ici encore il faut se souvenir que ce texte est d'abord apparu dans un *Libellus apologeticus* placé en tête d'un *historiale* non achevé, au moment où le *naturale* n'était peut-être qu'ébauché. Il faut restreindre la portée du *in hoc opere* à une seule partie du *Speculum*, et non à toutes comme son insertion dans le contexte des deux autres versions de l'apologie pourrait nous porter à le faire. Cette restriction est implicitement confirmée par le fait que les seuls ouvrages cités dans ce chapitre comme ayant été ainsi manipulés sont des livres d'histoire des saints martyrs et confesseurs. Vincent fait référence dans ce même texte à d'autres activités intellectuelles qui l'ont empêché d'abrégé lui-même tous les textes qu'il utilise. Soulignons qu'il doit s'agir d'activités auxquelles il s'est adonné avant l'envoi du manuscrit à Louis IX.

CHAPITRE 3 (Subséquemment chapitre 4). Au début de ce chapitre, Vincent nous confie qu'il ne voudrait pas délaissier son oeuvre avant de l'avoir terminée. *Itaque cum hec agerem, non ignorans plerosque longitudinem uoluminis postmodum cum iam perfectum foret nimium abhorrere, sciens tamen utilitatem, nolui penitus ab opere cepto desistere, donec illud iuuante Deo ad finem perducerem* (*Libellus apologeticus*, 3). Ce texte, présent dès la première version, pourrait laisser croire que le *Speculum* était alors terminé ou près de l'être, ou bien que Vincent croyait effectivement qu'il en aurait bientôt fini avec son entreprise. Nous avons pourtant de sérieuses raisons de croire qu'il n'était pas au bout de ses peines. Au début du chapitre 18 de la deuxième version du *Libellus*, dans un passage parallèle à ce début du chapitre 3, Vincent écrit qu'il n'a pu atteindre le repos qui couronne la fin d'un labeur qu'après un très long et périlleux périple à travers des mers d'écrits : *Tanto igitur tamque laborioso opere per Dei gratiam ad finem usque producto, ego mentem meam per spaciosissima scripturarum maria iam ex longo tempore fluctuantem ipsaque distractione semetipsam quodammodo lacerantem, ad portum stabilitatis sue reducere cupio* (*Libellus apologeticus*, 18). L'image sous-jacente de la tempête affrontée sur la mer la plus immense laisse percevoir qu'entre la rédaction de ces deux textes, Vincent a travaillé dur et qu'il a peut-être même rencontré des problèmes inattendus. C'est ce que nous laisse croire encore la mise en parallèle d'une autre idée exprimée au chapitre 3 avec sa reprise, dans la seconde version, au chapitre 17. Pour répondre à ceux qui jugent son oeuvre trop longue, Vincent écrit dans le deuxième tiers du chapitre 3 que s'il avait fait écrire par une grande autorité une oeuvre qui eût à peu près le même format que la sienne, personne ne lui aurait adressé de reproche ; ce qui serait le cas si l'oeuvre en question était le *De animalibus* d'Aristote, le *De medicina* d'Avicenne, etc. (*Libellus apologeticus*, 3). Il semble donc envisager la production d'une oeuvre dont le format est important, certes, mais qui s'apparente à celui de plusieurs traités connus. Or au chapitre 17, il se rend compte que son *Speculum* dépasse même le format de la Bible (*Libellus apologeticus*, 17). Ici encore on sent qu'entre la première version du *Libellus* et la seconde, le *Speculum* a pris une allure que Vincent ne prévoyait pas.

CHAPITRES 4, 5, 6 (Subséquemment chapitres 5, 6, 7). Ces trois chapitres viennent successivement justifier l'étude de l'histoire, de la nature et des sciences. Ils s'adaptent très bien à la forme finale du *Speculum* et peuvent être lus dans les versions subséquentes de l'apologie sans risque de confusion. L'exposé de la nature et des sciences a

évidemment pris entre temps une ampleur que Vincent ne prévoyait pas au moment où il rédigeait ces textes ; ce qui allait par la suite l'obliger à scinder son *naturale* en un *naturale* et un *doctrinale*. Cette volonté primitive de faire court à propos de ces questions est peut-être davantage manifeste au chapitre 6, *Apologia de uniuersitate scientiarum*, mais la nuance est secondaire pour la juste interprétation du texte.

CHAPITRES 7, 8 (Subséquentement chapitres 8, 9). Ces deux chapitres, *Apologia de dictis philosophorum et poetarum* et *Apologia de apocrifis* apparaissent d'abord dans la première version du *Libellus* et peuvent être intégrés sans encombre au sein des versions suivantes.

À la suite du chapitre 8 (subséquentement chapitre 9), Vincent introduit un chapitre 10 et un chapitre 11 dans la deuxième version du *Libellus apologeticus*. Le chapitre 10 porte sur la façon de citer Aristote, tandis que le chapitre 11 commente le plan du *Speculum*.

La rédaction de ces deux chapitres est postérieure à celle des chapitres qui les précèdent, et il faut en tenir compte pour bien les comprendre. Ainsi, lorsqu'à la fin du chapitre 10 Vincent parle des citations d'Aristote contenues dans son oeuvre, il désigne par cette expression l'ensemble de l'encyclopédie tripartite et non plus les quelques parties achevées que visait la même expression au chapitre 2.

Une autre fois encore, il apparaît qu'au moment de la rédaction de la seconde version de l'apologie, l'oeuvre était plus proche de son point final. On voit en effet Vincent reprendre, à propos de la façon de citer et d'abrégé les textes d'Aristote, une remarque déjà faite à propos d'ouvrages historiques : *nonnullos Aristotilis flosculos precipueque ex libris eiusdem physicis ac metaphysicis, quos nequaquam ego ipse excerpseram, sed a quibusdam fratribus excerpta susceperam* (*Libellus apologeticus*, seconde version, chap. 10). Ici se confirme la restriction que nous apportions à propos d'un texte semblable du chapitre 2. Dans l'esprit de Vincent, ce dernier ne devait s'appliquer qu'à des citations placées dans l'*historiale* ; aussi doit-il reprendre sa remarque lorsque le *Speculum* est parachevé pour expliquer le mode de citation de certains autres textes non couverts par la première remarque, en l'occurrence ceux d'Aristote. Du même coup on peut pressentir à quoi Vincent a pu travailler après avoir envoyé au roi Louis le texte du manuscrit de Dijon. Les ouvrages sur lesquels porte cette dernière remarque traitent de physique et de métaphysique : ce sont donc des ouvrages qu'on trouvera cités dans le *naturale* et le *doctrinale*.

Notons que le paragraphe de la fin de ce chapitre *Si quibus autem . . . timore depravare (Libellus apologeticus, seconde version, chap. 10)*, est une reprise exacte d'un paragraphe de la lettre au roi Louis placée en tête du manuscrit de Dijon (cf. Vincent de Beauvais, *Epistola . . .*, p. 260). Vincent marque d'ailleurs cet emprunt en ajoutant après *Si quibus autem : ut alias dixi*. D'une fois à l'autre, le contexte est quelque peu différent. Dans la lettre, c'est au moment où il mentionne qu'il a inséré des extraits de philosophes et de poètes dans le *Speculum* qu'il place ce paragraphe pour dire aux lecteurs de ne pas mettre en doute la valeur littéraire de ces *flores* sans les avoir comparées au texte original. Dans le présent chapitre, cet avertissement ne s'applique qu'aux seuls *flores* tirés d'Aristote. Cette citation de l'*Epistola* n'est pas reproduite dans la troisième version de l'apologie.

Le second chapitre inséré au coeur du *Libellus apologeticus* originel, le chapitre 11, est le chapitre du réalisme. La remarque de Vincent est double. D'abord il veut répondre à celui qui pourrait être déçu, soit par la longueur, soit par la brièveté des articles du *Speculum*. Il y a, nous dit Vincent, une multitude de livres qu'il est difficile de synthétiser pour que chacun n'y trouve que ce qu'il recherche. Certains trouveront le *Speculum* trop prolifique, d'autres jugeront ses exposés trop schématiques. C'est, dirions-nous, la difficulté du genre encyclopédique. Les exemples qui illustrent cette discussion semblent indiquer que Vincent pensait surtout au contenu du *naturale* lorsqu'il exprima cette remarque.

La seconde remarque porte sur les recoupements qu'on pourrait noter entre l'objet du *naturale* et celui du *doctrinale*. Alors que les chapitres précédents annonçaient une délimitation claire de ce qui deviendrait la matière du *naturale* et du *doctrinale*, on lit ici comment il fut difficile de réaliser ces deux *Speculum*. Une fois leur rédaction achevée, Vincent constate des répétitions dans ses exposés à propos des réalités de la nature : *Nam, uerbi gratia, de naturis rerum, id est de quatuor elementis, de passionibus uel impressionibus aeris, de terre glebis et lapidibus ac uineis et plantis, de celi quoque luminaribus et uolucris, et piscibus et terrenis animantibus, non solum circa principium operis iuxta seriem sex dierum, quibus hec facta sunt, diuersorum actorum sententie conferuntur, uerum etiam in secunda parte, libro de philosophia naturali (Libellus apologeticus, seconde version, chap. 11)*. Ces répétitions sont justifiées par la différence d'optique à la base des deux *Speculum* : l'un est un *hexameron*, l'autre un traité de sciences. On sent que ce chapitre est le fruit de l'expérience, alors que ceux du début ébauchaient le plan d'un travail encore bien inachevé. Ce chapitre

disparaît complètement au niveau de la troisième version de l'apologie. Sans doute, les allusions aux sciences morales telles qu'exposées dans le *doctrinale* gênaient l'insertion du *Speculum morale* que la troisième version avait précisément pour but de justifier.

CHAPITRE 9 (Subséquentement chapitre 12, puis 11). Avec ce chapitre, nous revenons au texte de l'apologie, première version. Sa phrase introductive est demeurée la même à travers toutes les versions : *Ex predictis itaque patet non omnia, que in hoc opere continentur, Paris auctoritatis esse, sed . . . (Libellus apologeticus, 9)*. À partir de l'apologie seconde version, cette introduction sonne un peu faux. Il faut en effet faire un saut en arrière de deux chapitres pour retrouver ce que désigne *ex predictis* (c'est-à-dire les chapitres sur les dires des philosophes, des poètes, et sur les apocryphes). Dans la première version de l'apologie, cette introduction était davantage pertinente, puisque ce chapitre 9 sur la valeur respective des différentes sources citées vient immédiatement à la suite de celui intitulé *Apologia de apocryphis* (chapitre 8) qui traite des textes apocryphes cités dans le *Speculum*.

CHAPITRES 10, 11, 12 (Subséquentement chapitres 13, 14, 15 puis 12, 13, 14). Ces chapitres discutent du degré de confiance à attribuer aux divers types de livres cités. Ils traitent des grandes sources du *Speculum* et peuvent être lus sans risque de fausse interprétation à l'un ou l'autre stade de l'apologie.

Avec le chapitre 12 se termine le texte de la première version du *Libellus apologeticus*. Celui-ci sera suivi de trois nouveaux chapitres dans la deuxième version, qui deviendront quatre dans la troisième. Nous voudrions maintenant apporter quelques remarques sur ces chapitres.

*Chapitre 16 de la deuxième version (15 de la troisième version)*. Ici commence une suite de trois ou quatre chapitres (selon qu'on considère la version deux ou la version trois de l'apologie) placés à la suite du *Libellus apologeticus* première version. Ce chapitre 16 a pour but d'énumérer le contenu des trois *Speculum*. Il constitue une élaboration plus détaillée du plan esquissé au chapitre 2.

Pour au moins une section de ce plan, dont voici le texte, il est difficile de faire le lien entre ce qui est annoncé et le contenu réel des *Speculum* reconnus comme authentiques : *de lapsu hominis ac pena multiplici, de peccato in genere multiplicique peccati diuisione ac singulorum generum proprietate ; postmodum uero de hominis lapsi reparatione, de proprietatibus fidei ceterarumque per ordinem uirtutum donorum Spiritus Sancti atque beatitudinum, de numero quoque et*

*materia omnium scientiarum* (*Libellus apologeticus*, seconde version, chapitre 16). Le début de ce texte (la chute de l'homme) annonce sans aucune équivoque le thème du livre XXX du *naturale*. Quant à ce qui suit : les divisions des péchés, les vertus et les dons du Saint-Esprit, le renvoi n'est pas clair. De par leur situation dans ce plan, on s'attendrait à ce que ces questions soient traitées à la fin du *naturale* (avant le *doctrinale* annoncé par : *numero quoque et materia omnium scientiarum*). En fait, quelques brefs éléments apparaissent à la fin du livre XXX du *naturale*, mais l'essentiel de la question est traité dans les livres d'éthique contenus dans le *doctrinale* (en particulier le livre IV). L'exposé des vices et des vertus est en réalité une matière des *omnium scientiarum*. On constate ici un flottement assez important entre le plan et la réalisation. On pourrait voir légitimement dans ce passage l'annonce d'un *Speculum morale*, entre le *naturale* et le *doctrinale*, bien que les textes propres à la troisième version de l'apologie placent plutôt le *morale* entre le *doctrinale* et l'*historiale*.

Ce chapitre nous laisserait longtemps perplexes si nous ne savions en fait que sa rédaction est probablement fort antérieure à celle du *Libellus apologeticus* seconde version. Ce texte est une reprise quelque peu abrégée de la préface d'un des deux traités que nous avons considéré comme pouvant être le *Imago mundi*. En effet, immédiatement à la suite de l'explication des cinq acceptions du terme « mundus » (supra, chap. premier, 2f), le manuscrit *Latin 13702* contient l'ensemble du chapitre 16. Le texte est un peu plus long dans la version du manuscrit *Latin 13702*. Ce dernier accompagne chaque catégorie de personnes qu'il nomme : philosophes, docteurs, Pères de l'Église, etc., de listes de noms qu'omet le chapitre 16.

Notons que ce flottement quant à la place de la morale se retrouve aussi dans le résumé du *naturale* et du *doctrinale* placé en tête de l'*historiale*, qui discute de la morale, selon le plan précité, entre le résumé de la matière du *naturale* et du *doctrinale* (*historiale*, I, 43-52). Nous avons vu précisément que ce résumé date aussi de l'époque du manuscrit *Latin 13702* et qu'on le retrouve en tête de l'*historiale* de Dijon<sup>12</sup>.

Cette reprise au chapitre 16 du texte du manuscrit *Latin 13702* est aussi la cause de l'introduction d'un archaïsme autrement inexplicable : *Exinde uero diffusius textit historias ecclesiasticas per successiones*

12. Les recherches de Madame PAULMIER (1978) pourraient apporter sur ce point des éclaircissements intéressants.

*romanorum imperatorum usque ad illum qui nostris hiis temporibus imperat : Fredericum (Libellus apologeticus, seconde version, chap. 16)*. Ce texte annonce que la narration de l'histoire dans le *Speculum* se poursuit jusqu'au présent règne de Frédéric II. Ce dernier fut destitué en 1245, ce qui situe avant cette date la rédaction du chapitre 16. Or la rédaction de la seconde version de l'apologie devrait dater d'une époque beaucoup plus tardive si elle doit être placée, comme nous le croyons, à la fin de la rédaction du *Speculum*.

Ce quelques considérations esquissées rapidement laissent voir que le chapitre 16 pourrait témoigner en définitive d'un état plus primitif du plan du *Speculum*.

*Chapitre 17 de la deuxième version (16 et 17 de la troisième version)*. Second chapitre introduit à la suite du texte de la première version de l'apologie, il a pour but d'expliquer et de justifier la division du *Speculum maius*. Cette partie subit des modifications importantes lors du passage de la version deux à la version trois du *Libellus*<sup>13</sup>.

Dans son état premier, le chapitre 17 expose l'idée sous-jacente à la division tripartite du *Speculum*, que nous analyserons au chapitre V, section 2. On ne peut manquer de noter encore une fois la plus grande attention portée par l'auteur au *Speculum historiale*. La seconde moitié de ce chapitre est en effet consacrée à décrire les principales composantes de ce *Speculum*, alors qu'on ne retrouve rien d'équivalent pour le *naturale* et pour le *doctrinale*.

Le texte du chapitre 17 est remanié et allongé de façon notable lors de la préparation de la troisième version de l'apologie, ce qui entraîne la répartition de son contenu sur deux chapitres. Le chapitre 16 contient la première moitié du chapitre 17, à laquelle est ajouté un long texte décrivant la division des sciences justifiant l'introduction du *morale*. Le texte primitif est modifié aux endroits appropriés en sorte qu'il annonce non plus trois mais quatre *Speculum*. La seconde moitié du chapitre 17 devient le chapitre 17 de la troisième version de l'apologie et porte le titre *De materia uniuscuiusque partis*. On remarque deux brefs ajouts à ce texte qui demeure dans son ensemble principalement polarisé par l'*historiale*. Le premier ajout vise à tailler une place au *morale* dans un survol de la matière des *Speculum*. Le second conclut à propos des *abbreviationes* des textes de Augustin, Anselme et Bernard contenus dans l'*historiale* : *Quatenus ad historie modum, propter ipsam continuitatem,*

13. Dans les deux manuscrits de Bruxelles, ce chapitre annonce une division en deux parties de l'encyclopédie comme dans le manuscrit de Dijon (Schneider, 1976, 178).

*in refectoriis, in infirmitoriis et aliis locis, inter fratres edificationis causa possint legi* (*Libellus apologeticus*, troisième version, 17). Nous croyons percevoir ici une des raisons de la grande diffusion de l'*historiale* au moyen âge, particulièrement en milieu monastique : ce *Speculum* constituait un recueil de lectures édifiantes pour les moines, au réfectoire comme à l'infirmerie.

*Chapitre 18 de la deuxième version (18 et 19 de la troisième)*. Ce chapitre jette un regard critique sur le *Speculum*. Il témoigne clairement du parachèvement des trois parties au moment de la mise en place de la seconde version de l'apologie, comme nous l'avons déjà montré lors de notre analyse du chapitre 3. Vincent est particulièrement sévère à l'égard du *naturale*, dont plusieurs parties sont à son avis trop longues. Avec beaucoup moins d'insistance, il dit la même chose du *doctrinale*. Nous reviendrons plus loin sur ces textes (*infra*, chapitre III, 4).

Ce chapitre 18 de la seconde version de l'apologie est divisé dans la troisième version pour former les chapitres 18 et 19. La première partie de ce texte, la critique du *naturale*, forme alors un chapitre autonome. La suite, à laquelle on ajoute quelques lignes, devient le chapitre 19. Ces ajouts sont, l'un, un bref retour sur le *morale*, l'autre, une conclusion rappelant les quatre parties du *Speculum* et leur titre respectif.

Rappelons enfin qu'une partie du chapitre 18 de la seconde version (19 de la troisième) est la reprise du paragraphe du prologue particulier à l'*historiale* du manuscrit de Dijon qui n'est pas passé dans les prologues subséquents. Ce texte va de *Denique, si quis . . .* à *possint facilius detinere* (*Libellus apologeticus*, seconde version, chap. 18). La seule modification apportée à ce passage est exigée par les subdivisions du *Speculum* qu'accompagnent les trois versions de l'apologie. Ce qui dans Dijon se lisait *legentium in prima uel in secunda parte de his* devient *legentium, ut dixi, uel in prima uel in secunda uel in tertia parte de hiis*, puis *legentium uel in prima uel in secunda uel in tertia uel in quarta parte de hiis*.

### 3. Remarques sur les techniques de travail de Vincent de Beauvais

Lorsqu'on compare les deux premières versions du *Libellus apologeticus*, on ne peut manquer de remarquer que les chapitres ajoutés lors de la seconde étape viennent briser l'harmonie qu'avait ce texte dans sa première version. On a déjà noté comment, séparée par les chapitres 10 et 11, l'articulation des chapitres 8 et 9 devient plus difficile à saisir. D'ailleurs, de par leur sujet, ces chapitres 10 et 11 auraient dû être

rattachés de quelque façon au chapitre 2 où sont décrits une première fois le mode de rédaction du *Speculum* et son plan général. Tout le chapitre 10 est consacré à l'explication et à la justification de la façon d'abrégé et de citer Aristote. Or, une description semblable a déjà été faite, de façon beaucoup plus concise il est vrai, au chapitre 2, à propos de certains textes portant sur l'histoire. On constate un même dédoublement entre le deuxième chapitre et le onzième. Ce dernier a pour but d'expliquer les apparentes répétitions qu'à première vue on croirait reconnaître entre des parties du *naturale* et du *doctrinale*. En ce sens il vient préciser certains passages du chapitre 2 où il a déjà été expliqué comment fut délimitée la division du *Speculum*. Le même phénomène se répète lorsqu'on passe aux chapitres 16 et 17. L'un, qui trace le plan général du *Speculum*, et l'autre, qui en précise les trois grandes divisions, reprennent tous deux en les élaborant des thèmes déjà traités au chapitre 1, où est fourni un plan de l'*historiale*, et au chapitre 2, où en quelques lignes cette fois Vincent trace le plan d'ensemble de son encyclopédie.

Il apparaît de façon générale que les chapitres propres à la seconde version de l'apologie élaborent et précisent des thèmes déjà esquissés dans les premiers chapitres de la première version de l'apologie. Cette opération se fait au prix d'un déséquilibre du plan du *Libellus apologeticus* originel. Dans ce dernier, on pouvait retracer au fil des chapitres une suite de thèmes. Les chapitres 1, 2 et 3 traitent des raisons générales de l'entreprise du *Speculum* ; les chapitres 4, 5, 6 de l'articulation des trois thèmes fondamentaux du *Speculum* ; les chapitres 7, 8, 9, 10, 11, 12, des types de sources utilisées et de leur valeur respective. À la seconde étape, on intercale au milieu de l'exposé du troisième thème ainsi qu'à sa suite, des chapitres détaillant et poursuivant des idées qui relèvent du premier thème. Seul le chapitre 18, qui constitue une sorte de retour critique sur l'entreprise, ne paraît pas déplacé.

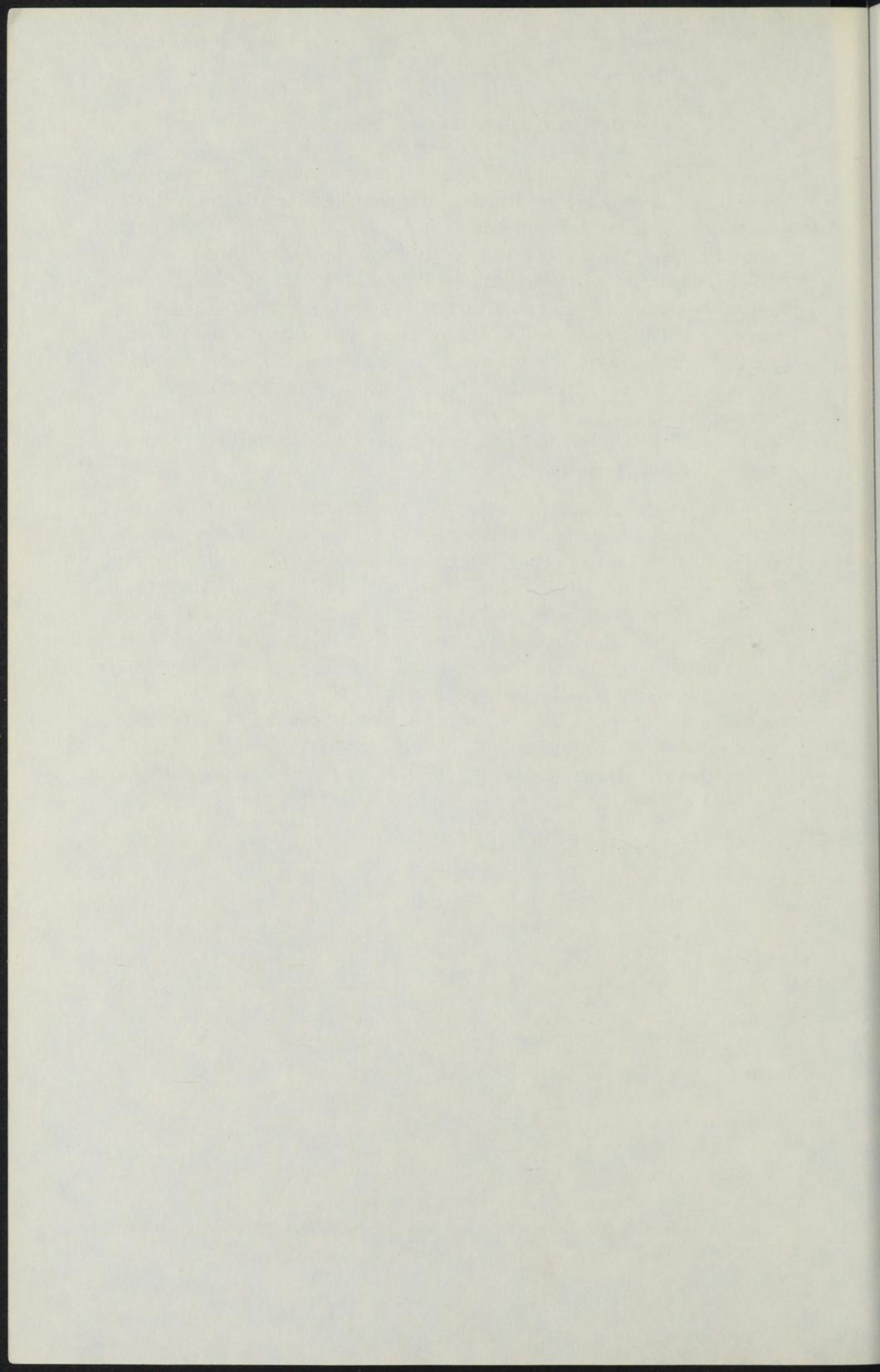
La constatation d'une certaine incohérence dans la rédaction de l'apologie serait vaine si elle ne pouvait être dépassée. Ce qui doit être qualifié de maladresse est aussi révélation sur les techniques de travail d'un encyclopédiste et compilateur comme Vincent. Lorsqu'on examine comment furent rédigés la seconde version de l'apologie ainsi que les prologues particuliers aux divers *Speculum*, on note deux constantes. Premièrement, les textes de la première version sont repris pour la plupart tels quels dans la seconde. On a vu comment des sources d'incohérences, comme certaines formulations de phrases, n'ont pas été corrigées lors de leur passage dans la seconde version. Deuxièmement, les corrections, extensions ou modifications apportées au niveau de l'apologie seconde

version se font par adjonctions de chapitres nouveaux aux chapitres primitifs de la première version. Ces nouveaux chapitres ou des sections de ceux-ci sont parfois eux-mêmes tirés d'écrits antérieurs. Ainsi, le dernier paragraphe du chapitre 10 est emprunté à la lettre dédicatoire au roi ; le chapitre 16 est entièrement tiré d'un texte ancien sur la matière du *Speculum* ; un paragraphe du chapitre 18 existait préalablement dans le prologue à l'*historiale* de Dijon : tout cela au risque d'aboutir à des incohérences entre les diverses parties du produit final. En aucun cas on ne retrouve une véritable réécriture d'un ou plusieurs paragraphes, comme on aurait pu s'y attendre. Il semble que Vincent utilisait la technique de juxtaposition des textes, familière à un compilateur, pour la rédaction de ses propres écrits<sup>14</sup>.

Les mêmes procédés sont utilisés lors des transformations du *Libellus apologeticus* qui conduisent à distinguer un troisième état du texte. Elles sont cependant beaucoup plus localisées et n'affectent profondément que quelques passages de l'apologie. Cette constatation est cependant importante pour la suite de notre étude. Nous verrons qu'un des arguments de Échard pour prouver l'inauthenticité du *morale* se fonde sur la mise à jour des transformations que subit le *Libellus apologeticus* entre ce que nous avons convenu d'appeler la seconde version et la troisième (infra, chap. IV). Or nous venons de constater que ce texte avait subi des modifications semblables de toute évidence à l'époque où Vincent en avait encore le contrôle. Il faudra donc retirer cet argument du dossier sur l'inauthenticité du *morale*.

---

14. Sur la fonction du compilateur et son sens dans la culture médiévale, il faut lire l'article de PARKES (1976).



### CHAPITRE III

#### ESQUISSE D'UNE HISTOIRE DE LA RÉDACTION DU *SPECULUM MAIUS* : DE LA PREMIÈRE VERSION DU *LIBELLUS* *APOLOGETICUS* À L'ENCYCLOPÉDIE TRIPARTITE.

Le *Libellus apologeticus*, dont nous venons d'identifier trois strates rédactionnelles, est un des documents les plus importants pour comprendre l'histoire de la rédaction du *Speculum maius*. Les divers états de cette apologie témoignent de divers moments de la rédaction du *Speculum*. À l'aide de ce texte, éclairé par d'autres écrits de Vincent, et de l'acquis des études historiques sur cette période, nous allons tenter de cerner quelques points marquants de l'histoire du développement du *Speculum maius*. Notre démarche suivra la voie suggérée par l'étude littéraire de l'apologie. Dans le présent chapitre, nous étudierons le développement du *Speculum* entre la première étape (manuscrit de Dijon) et l'achèvement de l'encyclopédie en trois parties. Au chapitre suivant, nous considérerons la phase que marque l'introduction du *Speculum morale*.

#### 1. La première version du *Libellus apologeticus*: chronologie et événements

Quand fut rédigée la première version de l'apologie ? Des éléments de réponse à cette question ont déjà été fournis par Oursel (1924) et par Ullman (1933). L'allusion à la seconde année du pontificat d'Innocent IV au folio 250v du manuscrit de Dijon et l'allusion dans la lettre au roi à la fin de la guerre féodale situent l'achèvement de la rédaction de l'apologie et de la partie de l'*historiale* qui l'accompagne en 1244 au moins (Oursel, 1924, 253). Dans la même lettre, Vincent recommande au roi de ne faire juger son oeuvre que par des amis de son Ordre, dont un est l'évêque de Cambrai. Il s'agirait, selon Ullman, de Guiardus de Laon qui fut évêque de Cambrai de 1238 à 1247 (Ullman, 1933, 316). 1247 serait, selon lui, le *terminus ante quem* pour la rédaction de ces textes. Cela situe l'envoi de la première partie de l'*historiale* au roi et de la première version de l'apologie qui l'accompagne à l'époque où Vincent arrive au monastère cistercien de Royaumont pour y exercer la fonction de lecteur.

À notre connaissance, Vincent de Beauvais fait lui-même trois fois référence, dans des oeuvres différentes, à son séjour à Royaumont. Une première fois dans la dédicace du *De eruditione filiorum nobilium*, il s'y présente comme lecteur au monastère de Royaumont<sup>15</sup>. La critique ayant établi que le *De eruditione* n'a pu être composé qu'entre 1246/47 et 1249 (Steiner, XV-XVII), il faut conclure que déjà à cette époque Vincent se trouvait à Royaumont. Nous croyons même qu'il y était au moment où la reine Marguerite commanda le traité. Dans sa présentation à la reine, Vincent rappelle que celle-ci lui commanda un traité qui soit un florilège sur l'éducation des enfants : *Nuper si bene recolitis, uestra sublimitas meam paruitatem rogare dignita est, ut de scripturis diuinis flosculos competentes excerpere, ex quibus compendiosum aliquid ad liberorum erudicionem salutarem conficerem* (*De eruditione* . . . , p. 3, 5 à 8). La demande de la reine est directe, sans intermédiaire : elle contraste avec la préparation du texte reproduit dans le manuscrit de Dijon et pour lequel les fonds arrivent à Vincent par l'intermédiaire des abbés de Royaumont : *Quoniam dignationi uestre placuit humilitatis nostre laboriosum opus premissis sumptibus per manum ejusdem abbatis transcribendum expetere* (Vincent de Beauvais, *Epistola* . . . , p. 259). Entre ces deux textes, il y a eu sa venue à Royaumont, que le roi visite régulièrement, qui permet le contact direct entre Vincent et les souverains. Notons en passant que, malgré les progrès de l'histoire, on n'est pas encore parvenu à identifier ces abbés de Royaumont que Vincent distingue l'un par le nom de Radulphus (*Epistola*, 257) et l'autre par la périphrase encore plus ambiguë de successeur de Radulphus, « *successoris ejusdem Radulphi* » (*Epistola*, 259).

Vincent fait de nouveau allusion à sa charge à Royaumont dans l'introduction à son *Liber consolatorius pro morte amici* adressé à Louis IX à l'occasion de la mort de son fils aîné Louis, survenue au début de 1260. Dans cette lettre, Vincent parle maintenant au passé de sa charge de lecteur à Royaumont<sup>16</sup>.

Une allusion semblable à celle faite dans le *Liber consolatorius pro morte amici* se retrouve dans le *Tractatus de morali principis institutio-*

15. *Serenissime ac reverentissime domine sue, francorum dei gracia regine Margarete, frater vincencius de ordine predicatorum, qualiscumque lector in monasterio suo de regali monte* (VINCENT DE BEAUVAIS, *De eruditione* . . . , p. 3, 3-4).
16. *Cum iuxta beneplacitum in monasterio regalis montis ad exercendum lectoris officium habitarem. (Liber consolatorius pro morte amici, Paris, B. N. lat., 16390, 15 ra, 11 à 13)*. Ce texte se retrouve de façon identique dans les autres manuscrits du *Liber consolatorius* : Oxford, Merton Coll. 110 ; Paris, B. N. lat., 18124 ; Rouen, Bibl. Mun. 658 et 659.

ne<sup>17</sup>. Ce traité fut sans aucun doute rédigé vers la fin de la carrière de Vincent, puisqu'il n'est plus lecteur à Royaumont, et avant 1263 puisque dans l'introduction il dit que Thibaud V roi de Navarre, par l'intermédiaire de Humbert, maître de l'Ordre des Frères prêcheurs, le presse d'achever ce traité. Or, Humbert quitta ses fonctions en 1263 (D.A. Mortier, 1903, t. I, 653)<sup>18</sup>.

Les textes que nous venons de considérer montrent que Vincent n'habite plus Royaumont au début de 1260<sup>19</sup>. Il est difficile de préciser davantage la date exacte de son départ. Tout au plus peut-on supposer qu'il y séjourna un certain nombre d'années puisque dans les textes que nous venons de citer il accorde une importance certaine à ce séjour et à sa fonction de lecteur dans cette abbaye.

Il est possible de préciser encore davantage le temps et les circonstances de l'arrivée de Vincent chez les Cisterciens. Denifle publia une bulle d'Innocent IV, en date du 8 janvier 1246, demandant au maître des Dominicains d'envoyer un frère à Cîteaux, pour exercer les fonctions de lecteur (Denifle, 1883, 259 ; 1889, 187). Cas parallèle à celui de Vincent, on ne peut manquer de le remarquer. À l'époque où celui-ci se rendait à Royaumont, un autre frère de son Ordre se rendait à Cîteaux. Denifle note lui-même que si Cîteaux dut faire venir un Dominicain comme lecteur, il devait en être de même à plus forte raison pour l'abbaye de Royaumont.

Cette bulle d'Innocent IV est directement reliée à un autre document au moins tout aussi significatif pour la compréhension du passage de Vincent à Royaumont. Il s'agit du décret du chapitre général des Cisterciens, daté du 12 septembre 1245, demandant l'organisation de cours de théologie dans les abbayes cisterciennes<sup>20</sup>. La mise sur pied de

17. *Olim dum in monasterio Regalis montis ad exercendum lectoris officium iuxta sublimitatis uestre placitum. (De morali . . ., Merton Coll. 110, 353 va, 10 à 13).*

18. Le *olim dum* qui définit le temps à propos des fonctions de lecteur dans le *De morali* semble suggérer un plus grand éloignement temporel de l'événement référé que le *cum* sans adverbe temporel du texte du *Liber consolatorius*. Cela pourrait peut-être marquer une certaine antériorité de l'*Epistola* par rapport au *De morali*.

19. *Itaque mox ut de loca sepulture reuersus sum ad domum nostram (Liber consolatorius pro morte amici, B. N. lat., 16390, 15 ra, 33-35).*

20. *Sic statuit Capitulum generale ut in singulis abbatibus Ordinis nostri, in quibus abbates habere poterint vel voluerint, habeatur studium, ita quod ad minus in singulis provinciis provideatur abbatia una in qua habeatur studium teologiae, ita quod monachi ad studium deputati a kalendis octobris usque ad Pascha, statim postquam missam audierint extra terminos exeant ad studium, et studio vacent usque ad collationem. A Pascha autem usque ad dictas kalendas octobris exeant post laudes et usque ad prandium studeant. (CANIVEZ, 1934, t. II, p. 289-290).*

cours à Cîteaux en 1246 n'est donc pas un événement particulier dans l'Ordre, elle correspond à un voeu du chapitre général. À ce voeu Royaumont voulait sans doute aussi répondre, et ce probablement à la même époque. Sur ces bases, on peut supposer que l'arrivée de Vincent se situerait en 1246, peut-être pour le début des cours à l'automne de cette année. D'autres entreprises témoignent aussi de ce renouveau de l'étude chez les Cisterciens. En 1244, est fondé à Paris le collège Saint-Bernard pour recevoir les Cisterciens qui viennent suivre les cours à la célèbre université de la ville. Plus tard, en 1281, la permission de dispenser l'enseignement dans les abbayes sera étendue à d'autres domaines que la théologie (Canivez, 1935, t. III, 207).

Où était Vincent avant 1246 ? Nous avons vu au chapitre premier qu'il est probable qu'il fit ses études à Paris où il se serait joint à l'Ordre de saint Dominique. On a supposé qu'il aurait été par la suite lié à la fondation du couvent dominicain de Beauvais en 1225, mais aucun document officiel ne l'atteste. Deux documents nous permettent cependant de penser que Vincent fut à Beauvais durant les années trente et quarante. Le premier est le chapitre 137 du livre XXX de l'*historiale*. Ce chapitre raconte certains événements des années 1230, 1233, 1234, 1235, 1236 et 1237. Tous, dirions-nous, sont d'intérêt national : troubles à l'Université de Paris, alliance de Pierre de Bretagne et de Henri d'Angleterre contre le roi Louis de France en 1230, mariage de Louis en 1234, famines en 1233 et en 1235, révolte de Thibaud de Champagne en 1235, etc. ; or voici que pour l'année 1233 Vincent rapporte une querelle entre les bourgeois de Beauvais<sup>21</sup>. Le fait que Vincent réfléchisse dans son miroir de l'histoire cet épisode d'intérêt plutôt local semble indiquer que d'une certaine façon il était lié à Beauvais à cette époque.

Un second document semble confirmer que durant la première moitié de la quatrième décennie Vincent est encore attaché au couvent dominicain de Beauvais. Un certain Vincent, sous-prieur du couvent dominicain de Beauvais, fut en effet chargé par Eude, évêque de Tusculum, alors légat papal, de voir avec l'archidiaque Guarin à réformer l'organisation de l'hôpital de Beauvais. Guarin et Vincent rédigèrent une série de règles pour cet hôpital. Ils remirent leur document en 1246. Ce texte a été publié dans le Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Beauvais (Leblond, 1919, 241-249). Vincent est décrit dans ce texte comme sous-prieur du couvent dominicain de Beauvais : *frater Vincentius subprior in Domo Fratrum*

21. *Anno Domini MCCXXXIII facta est dissensio inter burgenses belvacenses, minoribus insurgentibus contra maiores. (Historiale, XXX, 137, 1279).*

*Predicatorum Belvacensium* (Leblond, 1919, 242). En 1259, le pape Alexandre IX confirma la règle de 1246. Le texte de la confirmation indique clairement que ce Vincent n'est plus sous-prieur à Beauvais<sup>22</sup>. Nous ne pouvons établir au-delà de tout doute l'identité de ce Vincent avec l'auteur du *Speculum* ; néanmoins aucun fait ni aucune date ne le contredirait. Vincent serait donc demeuré à Beauvais jusqu'en 1246, année où est terminée la rédaction de la règle. Durant la seconde moitié de cette année, il s'établit à Royaumont qu'il n'a dû quitter qu'au cours de la cinquième décennie de ce siècle. Nous savons en effet que le *De eruditione* qui date des années 1246/47 à 1249 a été présenté à la reine au moment où l'auteur habite Royaumont, et nous avons établi qu'en 1260 il avait quitté ce monastère.

L'analyse qui précède suggère avec une probabilité suffisante que le texte de l'*historiale* dont témoigne le manuscrit de Dijon et la première version du *Libellus apologeticus* auraient été préparés au moment où Vincent habite encore Beauvais. 1247 a été admis jusqu'ici comme *terminus ante quem* pour la rédaction de ce texte. Vincent arrive à Royaumont à la fin de 1246. Par ailleurs, nous avons remarqué que l'encyclopédiste ne semble pas avoir, lors de l'envoi de l'*historiale*, le contact direct avec ses mécènes royaux qu'il aura lors de la préparation du *De eruditione*. Il faut donc situer quelque part entre 1244 et 1246 l'envoi de la première mise au propre de l'*historiale* au roi Louis IX. Cette constatation revêt une certaine importance pour la suite de notre étude. Elle permet de préciser dès maintenant que les activités intellectuelles, dont Vincent nous dit au chapitre 2 du *Libellus apologeticus* qu'elles l'ont détourné quelque peu de la préparation du *Speculum* (supra, chap. II, 2), sont rattachées à son activité à Beauvais. Est-ce que cette remarque ferait référence à sa mission auprès de l'Hôtel-Dieu de Beauvais ? Ce serait peut-être exagéré, du moins si la longueur de la règle (quelques pages dans l'édition moderne) est proportionnelle au travail que Vincent y a mis. Il est sans doute plus vraisemblable de penser que ces activités intellectuelles ont consisté en une tâche d'enseignement auprès de ses frères.

## 2. Vincent de Beauvais et Louis IX

Les critiques ont souvent soutenu que Vincent vint à Royaumont à la demande de Louis IX. Cette tradition s'est perpétuée jusqu'à nos jours

22. *Dilectus filius, frater Vincentius, tunc subprior Fratrum Predicatorum Belvacensium.* (LEBLOND, 1919, p. 316).

(v.g. Ullman, 1933, 312 ; Gabriel, 1956, 7). Ce jugement doit être nuancé. Nous avons vu tout d'abord comment, replacé dans son contexte historique, le séjour de Vincent à Royaumont se situe dans la perspective d'ensemble d'une poussée vers les études qui anime tout l'ordre cistercien : il n'est pas le résultat de la seule volonté royale. Le texte de l'*Epistola* du manuscrit de Dijon atteste clairement que la relation de Vincent avec le roi s'est établie par l'intermédiaire d'un ami commun : l'abbé Radulfus de Royaumont<sup>23</sup>. C'est donc un Cistercien qui présente Vincent au roi, et non le contraire. Lorsqu'on lit la suite du texte, on constate que les rapports entre Vincent et le roi ne s'établirent que l'année précédente (*in anno precedenti*) de l'envoi de la copie partielle de l'*historiale* au monarque, c'est-à-dire probablement vers 1243-45. Son amitié pour Radulfus et sans doute ses contacts avec Royaumont seraient forcément antérieurs à cette date. On ne possède aucun renseignement sur ceux-ci, mais dans l'hypothèse où Vincent avait alors ses attaches à Beauvais, de tels rapports deviennent tout à fait plausibles, puisque Royaumont n'est pas tellement éloigné de ce lieu et se trouve sur le territoire du diocèse de Beauvais (*Gallia Christiana* 1951, IX, 842).

La tradition qui voit en Louis IX la cause du passage de Vincent à Royaumont se fonde sur les extraits du *Liber consolatorius pro morte amici* et du *De morali* cités précédemment. Il est vrai que ces textes semblent faire porter à Louis la responsabilité de la venue de Vincent à Royaumont. Mais n'oublions pas que ce sont des extraits de dédicaces : il était de mise que l'auteur reconnaisse tous les mérites de son patron, et même un peu plus. Nous verrons en effet comment Vincent était redevable au roi qui l'avait grandement aidé à mener à terme ses travaux littéraires. Il est donc possible par conséquent qu'il ait amplifié l'importance du rôle que le roi a pu jouer dans sa venue à Royaumont<sup>24</sup>. Il demeure plausible par ailleurs que le roi fut consulté à ce sujet et que

23. *In anno precedenti, sicut ex venerabilis ac religiosi viri Radulfi, qui monasterio Regalis Montis abbas tunc temporis presidebat, vobis autem simul et nobis familiaris erat, relatione cognovimus* (VINCENT DE BEAUVAIS, *Epistola* . . . , p. 257). Nous reviendrons plus loin sur ce texte (infra, p. 81).

24. Une transcription du *De morali principis institutione* se trouve dans un manuscrit de la Bodleian Library, sous la cote Rawl. C 398. À propos du passage qui nous intéresse, il présente une leçon que nous voulons souligner. Au lieu de lire *iuxta* . . . *placitum* comme dans celui de Merton College (ou *iuxta* . . . *beneplacitum*, comme dans le *Liber consolatorius pro morte amici*), ce manuscrit lit *iuxta* . . . *palacium* (fol. 98 v, 7-8). Ainsi, au lieu de faire dire à Vincent qu'il enseigne à Royaumont à cause du bon plaisir du roi, il lui fait dire qu'il enseigne à Royaumont, tout près du palais du roi. Cela est aussi vrai puisque le roi avait une habitation à Asnières-sur-Oise, sise à deux ou trois kilomètres de Royaumont (DE WAILLY, 1855, 408 et ss.). C'est toutefois le seul manuscrit que nous ayons vu qui présente cette variante, et il est tardif (XV<sup>e</sup>).

même il ait favorisé la venue de Vincent. Le roi avait de fréquents contacts avec Royaumont dont il était le grand patron (Duclos, 1867). Il n'est pas impensable même que le roi ait voulu de cette façon favoriser la poursuite des travaux littéraires de Vincent en le laissant venir à Royaumont. C'est du moins ce que peut laisser supposer le dernier passage de l'*Epistola* que nous venons de citer et sur lequel nous reviendrons. Avant tout cependant, il faut tenir compte que cette venue s'inscrit dans une ouverture des Cisterciens au monde intellectuel et se rappeler que le contact s'est établi d'abord entre Vincent et Royaumont avant de se nouer entre lui et le monarque.

Par la suite, il semble que les meilleures relations existèrent entre la famille royale et Vincent. Le titre même *Liber consolatorius pro morte amici* du traité que Vincent écrit à l'occasion de la mort du fils aîné du roi en témoigne. Quand Louis IX séjournait à Royaumont, il aimait aller entendre Vincent. Celui-ci écrit en effet au début du *Liber consolatorius* : *Lorsque j'habitais au monastère de Royaumont pour y exercer la fonction de lecteur, vous écoutiez de ma bouche humblement, avec respect pour Dieu, la parole divine*<sup>25</sup>. Ne sont-ce pas les mêmes faits que rappelle cette vieille chronique qui daterait du début du XIV<sup>e</sup> siècle, la *Vie de saint Louis par le confesseur de la reine Marguerite* : *De rechief, comme un mestre de divinité leust le sautier en labeie de Roiaumont, quant li rois estoit ilecques il aloit aucune foiz quant il ooit la cloche sonner, que l'on sonnoit quant les moines devoient assembler pour aler as escolles, et lors il venoit a lescole et seoit ilec entre les moines ausi comme moine, as piez du mestre qui lisoit, et looit diligamment ; et ce fist li benoiez rois par pluseurs foiz* (*Vie de saint Louis* . . . , 79). Ne devons-nous pas reconnaître Vincent de Beauvais en ce *mestre de divinité* ?

Le roi s'intéressa vivement aux travaux littéraires de Vincent. On se souvient qu'il avait fourni l'argent nécessaire à la préparation de la première mise au propre de l'*historiale* dont témoigne le manuscrit de Dijon. Il semble que les largesses royales ne se soient pas arrêtées là, mais se seraient poursuivies pendant plusieurs années. Le roi, nous dit encore le *Liber consolatorius pro morte amici*, prenait même intérêt à lire les travaux qu'il soutenait<sup>26</sup>. On peut même se demander si l'appui royal

25. *Cum . . . in monasterio regalibus montis ad exercendum lectoris officium habitarem, ex ore meo divinum eloquium humiliter cum Dei reverentia suscepistis. (Liber consolatorius pro morte amici, Paris, B. N. lat., 16390, 15r, 11 à 15).*

26. *Nec non et de scriptis nostris non nulla prout mihi uestra benignitas retulit cum diligentia perlegistis, insuper etiam in sumptibus ad eadem scripta conficienda liberaliter interdum mihi subsidia prebuisistis. (Liber consolatorius pro morte amici, Paris, B. N. lat., 16390, 15r, 15 à 19).*

ne fut pas d'un secours appréciable pour permettre à Vincent de puiser dans les bibliothèques sises dans le royaume de France les nombreuses sources dont il avait besoin pour rédiger son immense encyclopédie. On trouve en effet dans la chronique de Gilles le Muisit, écrite entre 1347 et 1349, ce texte très intéressant à propos de Vincent : *Le dit frère Vincent avait reçu de notre seigneur le roi la permission de visiter les bibliothèques dans le royaume de France. Il arriva que le dit frère vint à notre monastère de Saint-Martin*<sup>27</sup>. Gilles était moine à Saint-Martin de Tournai où il était arrivé en 1290 (Lemaître, 1906, *Introduction*). Il avait pu recueillir ces faits de la bouche de vieux moines témoins de l'événement, comme lui-même le dit quelques lignes plus loin. On peut donc se demander si Vincent, muni de l'assentiment royal, ne visita pas ainsi plusieurs bibliothèques dans le but peut-être d'y rechercher les livres dont il pouvait avoir besoin pour rédiger son *Speculum*.

### 3. Date du parachèvement du *Speculum maius*

Il reste une dernière question à soulever pour cerner la chronologie du parachèvement du *Speculum maius* en trois parties et de la version de l'apologie qui l'accompagne : quand Vincent a-t-il terminé la préparation de son encyclopédie ? Les historiens ont beaucoup discuté cette question et l'état des connaissances à son propos est résumé au mieux par Ullman (1933, 318). Celui-ci rappelle d'abord que la chronique historique de l'*historiale* et son résumé dans le *naturale* sont poursuivis jusqu'en 1250. Cette date ne marque pourtant pas l'achèvement de l'oeuvre puisque ces deux *Speculum* (*naturale*, XXXII, 101 ; *historiale* XXXI, 103) contiennent une allusion à la canonisation de Pierre de Milan ou de Vérone qui date de 1253. De plus, le *naturale* contient de longs extraits du *De veritate* de Thomas d'Aquin, dont la critique échelonne la rédaction entre 1256 et 1259 (Dondaine, 1975, 5). Considérant ces faits, il faut fixer la fin de la rédaction du *Speculum* autour de 1256-59 pour permettre l'intégration des textes du *De veritate*. Comme le souligne si justement Ullman, l'absence de renvoi à d'autres oeuvres de Thomas d'Aquin fournit non seulement un *terminus ante quem* pour l'oeuvre de Vincent, mais nous assure en plus que l'insertion de ces textes est due à Vincent lui-même et non à quelques modifications postérieures (Ullman, 1933, 318).

27. *Et habebat dictus frater Vincentius a domino rege auctoritatem videndi liberarias in regno Francie. Et contingit quod venit in nostro monasterio sancti Martini dictus frater.* (GILLES LE MUISIT, *Chronique*, p. 3).

#### 4. Le *Speculum maius* de 1244-1246 à 1256-1259

Les faits et dates entourant la rédaction du *Speculum* étant établis dans la mesure de nos possibilités, une autre question doit encore être traitée : quel était l'état du *Speculum* en 1244-46, au moment de la préparation de la version de l'*historiale* que contient le manuscrit de Dijon, et par voie de conséquence quel fut le travail accompli postérieurement ?

Les historiens ont souvent soutenu l'hypothèse que la rédaction du *Speculum maius* aurait été à peu près achevée en 1244. C'est, entre autres, l'opinion de Lieser (Lieser, 1928, 57). Cette date est suggérée par le texte du chapitre 105 du livre XXXI de l'*historiale* qui désigne 1244 comme date ultime de la narration de l'histoire des temps présents. Cette référence à 1244 comme date limite de la narration de l'histoire a déjà été rencontrée au chapitre 16 de la seconde version du *Libellus apologeticus* et dans deux autres textes que nous avons considérés lors de notre analyse de l'*Imago mundi*, soit le manuscrit *Bibliothèque Nationale Latin 13702* et le *Memoriale*. Les passages de l'*historiale* qui narrent des faits ultérieurs (v.g. *Speculum historiale*, XXXI, 89 et ss) sont considérés, selon cette hypothèse, comme des ajouts tardifs à une oeuvre déjà terminée.

La découverte du manuscrit de Dijon allait jeter quelque doute sur cette hypothèse. Vincent n'écrit-il pas dans la lettre au roi : *Parce que j'ai eu plus d'ennuis qu'il ne le faut avec les scribes et les correcteurs à cause de leur non fiabilité et de leur propension à l'erreur, au moment où votre grandeur ordonnera de mettre au propre le reste de l'oeuvre, c'est-à-dire la première partie qui traite de l'histoire naturelle et des propriétés des choses, de même que le reste de cette seconde partie, qui poursuit l'histoire des temps et qui contient des extraits de morale d'écrivains catholiques, je serai prêt à donner ce matériel à quiconque à qui votre bienveillance aura bien volontiers choisi de commander de transcrire l'original, après que, comme je l'ai déjà dit, il fut corrigé avec soin et qu'à la fin son contenu fut éclairé et mis en relief par une table des matières*<sup>28</sup>.

28. *Residua vero ipsius operis, id est primam partem, que continet naturalem historiam et omnium proprietates rerum, et eciam residuum hujus secunde partis, que temporalem prosequitur hystoriam, multosque continet morales catholicorum flores doctorum, si quando sublimitas vestra conscribi jusserit, quia propter infidelitatem et fallaciam scriptorum et correctorum ultra modum gravor de hujuscemodi cum eis agere vel tractare, paratus ero dante cuicumque benignitas vestra decrevit exemplar transcribendum libentissime commendare, dum tamen, ut dixi, prius fuerit diligenter correctum, et eciam in fine per quasdam parcium concordancias elucidatum breviter atque distinctum* (VINCENT DE BEAUVAIS, *Epistola* . . ., p. 261).

Ce texte n'est pas parfaitement clair sur l'état de l'oeuvre en 1244-46. Oursel l'interprète en insistant sur le caractère incomplet de l'oeuvre à cette époque (Oursel, 1924, 253, n. 2), alors que Ullman (1933, 317) a tendance à maintenir l'ancienne interprétation. Ce dernier s'appuie sur la note à propos de l'année 1244 et le fait que dans sa préface au texte du *Memoriale*, Vincent affirme que plusieurs trouvent son oeuvre très longue à lire et coûteuse à faire transcrire (Vincent de Beauvais, *Memoriale*, 157), ce qui laisse entendre qu'elle est terminée. C'est pourquoi Ullman croit qu'il ne faut pas donner trop de poids au texte de l'*Epistola* que nous citons.

À partir des études antérieures et des résultats de nos propres recherches, nous allons tenter de faire le point sur l'état du *Speculum* en 1244-46. Il est acquis qu'à cette époque Vincent a déjà élaboré un plan pour construire son *Speculum maius*. Ce plan, on le trouve expliqué dès la première version de l'apologie et dans la préface du texte du manuscrit *Bibliothèque nationale, Latin, 13702*. Vincent semble aussi avoir rédigé la première version du résumé de l'*historiale*, qui apparaîtra à la fin du *naturale*, et le texte du résumé du *naturale* et du *doctrinale*, qu'il placera en tête de l'*historiale*. Le *Memoriale* et le manuscrit *Latin 13702* offrent des versions assez semblables de ces résumés. On possède de plus un témoin du résumé du *naturale* et *doctrinale* en tête de l'*historiale* de Dijon. Notre analyse de quelques morceaux du résumé du *naturale* et du *doctrinale* dans la version du manuscrit de Dijon et du manuscrit *Latin 13702* nous laisse cependant soupçonner que ces versions sont en quelques points assez différentes de la forme finale du résumé placé en tête de la version courante de l'*historiale*. Rappelons que ce dernier résumé, même dans sa forme finale (*Speculum historiale*, I, 43 et ss), tout comme le chapitre 16 de la seconde version de l'apologie, semblent annoncer un exposé important sur la morale entre le *naturale* et le *doctrinale* qu'on ne retrouve pas dans ces *Speculum*<sup>29</sup>.

29. Les récentes découvertes de l'équipe de Nancy tendent à prouver qu'un *Speculum* en deux parties, l'une contenant la matière de l'*historiale*, l'autre celle du *naturale* et du *doctrinale* aurait effectivement été réalisé. Le deuxième volet de ce *Speculum* suivrait d'assez près le plan de tous ces résumés, entre autres pour ce qui a trait à la morale. Cette oeuvre semble selon nous postérieure à 1244-46 (date d'envoi de l'*historiale* dont témoigne le manuscrit de Dijon) et antérieure à 1256-59 (date de parachèvement de l'encyclopédie tripartite). Les pages qui vont suivre décrivent l'évolution du *Speculum* entre ces deux pôles. L'analyse des manuscrits de Bruxelles va sans doute permettre d'effectuer une autre coupe dans cette tranche de la vie de l'oeuvre et donner un portrait de son état à un moment déterminé entre les deux bornes que nous décrivons (PAULMIER, 1978).

Si l'*Epistola* n'est pas très explicite quant à l'état de l'avancement de l'ensemble du *Speculum* en 1244-46, elle indique cependant de façon assez évidente que le morceau de l'*historiale* que Vincent destine au roi vient tout juste d'être achevé. D'autres personnes auparavant ont demandé des copies de l'oeuvre, écrit Vincent, mais celle-ci n'avait pas encore été définitivement mise au point<sup>30</sup>. La requête royale allait apporter le stimulant nécessaire pour mener à terme la première partie de l'*historiale*. Ceci annule du même coup l'argument de Ullman à l'effet que le *Memoriale* témoignerait d'une diffusion déjà assez large de l'*historiale* dès 1244. En 1244-46 le roi est le premier à recevoir la copie d'une partie de l'*historiale*. Il faut dès lors considérer le *Memoriale* comme beaucoup plus tardif ou bien croire que Vincent faisait de la prospective en écrivant que plusieurs trouvent son oeuvre trop longue à lire et coûteuse à transcrire.

Il faut noter en passant que la version des livres de l'*historiale* que Vincent fait copier pour le roi diffère quelque peu de la version courante. Par exemple, le livre IV du manuscrit de Dijon contient la matière des livres IV et V de la version courante. Au niveau de la division en chapitres, les deux versions diffèrent encore. Le livre premier compte quelques chapitres de plus dans le manuscrit de Dijon, alors que les livres III, V, VI et VII en comptent moins. Ici encore s'impose avec évidence la nécessité d'une étude littéraire minutieuse de ces textes pour en saisir tout le sens et en dégager l'histoire. Dans le cadre du présent ouvrage, nous ne pouvons tout au plus qu'esquisser ces lignes de recherche à poursuivre.

Il ne fait pas de doute qu'à l'époque de l'envoi de la première moitié de l'*historiale* à Louis IX, la seconde partie de ce *Speculum* pouvait être en chantier et les matériaux au moins en partie recueillis, puisque Vincent peut déjà écrire : *la suite de cette seconde partie qui poursuivra l'histoire dans le temps, contient plusieurs extraits édifiants de docteurs catholiques* (Vincent de Beauvais, *Epistola* . . . , p. 261).

Les deux autres *Speculum* sont dans un état probablement moins avancé. Ils ne formaient (ou ne devaient pas former) l'immense *corpus*

30. *Quapropter, o Rex, cunctis ut arbitror terrenis regibus divino nutu potencia et fide preminens, quoniam dignationi vestre placuit humilitatis nostre laboriosum opus premissis sumptibus per manum ejusdem abbatis transcribendum expetere, cum utique licet a multis jamdiu postulatum est, et nondum penitus expletum aut correctum esset, dignum tamen duxi pre omnibus ex parte vestro desiderio satisfacere* (VINCENT DE BEAUVAIS, *Epistola* . . . , p. 259).

qu'on connaît aujourd'hui, puisque nous savons qu'à l'étape dont témoigne le manuscrit de Dijon, Vincent prévoyait qu'ils ne constitueraient qu'un seul *Speculum*.

Le *prologus* de l'*historiale*, dans une leçon propre au manuscrit de Dijon, qui devait évidemment être éliminée de la version courante, annonce que le résumé de l'*historiale* que doit contenir le *second Speculum* sera placé au livre VI, où il est question de la durée historique<sup>31</sup>. Ce résumé se retrouvera effectivement dans le *naturale*, cependant, dans l'état dernier de ce *Speculum*, le livre contenant le résumé de l'*historiale* sera le trente-deuxième et non le sixième, comme le prévoyait le prologue à l'*historiale* du manuscrit de Dijon. Ceci constitue une première indication qu'en 1244-46 ce qui allait devenir le *naturale* et le *doctrinale* ne pouvait exister que dans un état très embryonnaire.

L'étude comparative des deux premières versions du *Libellus apologeticus* peut aussi nous aider à préciser quel était l'état de ces parties du *Speculum* en 1244-46. Il apparaît d'abord clairement qu'à cette date Vincent a une idée suffisamment précise de ce qui allait devenir le *naturale* et le *doctrinale* pour qu'il puisse insérer dans la première version de l'apologie, le chapitre 5 *Apologia de natura rerum et historia temporum*, et le chapitre 6 *Apologia de universitate scientiarum*, qui justifient l'entreprise de ces deux *Speculum*. Dans une certaine mesure, les sources pour la constitution de ces sections devaient être répertoriées, puisqu'au chapitre 3 de la même version de l'apologie nous constatons que Vincent énumère certaines sources comme *Aristotiles de animalibus*, *Avicenna de medicina*, *Plinius de historia naturali*. De plus, au chapitre 6, il peut indiquer qu'Isidore de Séville, Hugues et Richard de Saint-Victor sont les instigateurs de son exposé des sciences, c'est-à-dire du contenu de ce qui sera le *doctrinale*. Enfin, un chapitre complet de l'apologie, le septième est consacré à la justification de l'utilisation des philosophes et des poètes pour la constitution de son encyclopédie, ce qui s'applique principalement dans le cas des premiers à l'élaboration du *naturale* et du *doctrinale* (ce qu'attestent d'ailleurs les exemples contenus dans la seconde moitié de ce chapitre). Pourtant, le chapitre qui décrit comment furent effectivement manipulés les textes d'Aristote (chapitre 10), et celui qui justifie les redoublements qu'on croirait percevoir entre

31. *Tocius hujus operis materiam, id est tocius hystorie chronicam breviter perstructum-que prelibavimus, in VI<sup>o</sup> libro, videlicet ubi de temporibus agitur* (VINCENT DE BEAUVAIS, *Prologue* . . . , p. 262).

la matière du *naturale* et celle du *doctrinale* (chapitre 11), n'apparaissent qu'avec la seconde version de l'apologie. Ceci laisse supposer que globalement ces deux *Speculum* auraient été mis au point après 1244-46. C'est cette hypothèse que va confirmer l'analyse d'un chapitre important du *Libellus apologeticus* pour la connaissance de l'histoire du *Speculum*, le chapitre 18, *Retractatio utriusque partis*.

Ce chapitre 18 n'apparaît qu'avec la seconde version de l'apologie ; il fut rédigé lors du parachèvement de l'oeuvre. Vincent y jette un regard critique sur l'immense travail qu'il vient d'achever. Il juge séparément chacun des *Speculum*. Dans l'ensemble, c'est du *naturale* qu'il se montre le moins satisfait, et dans un long paragraphe il explique pourquoi. D'abord, dit-il, ce *Speculum* est trop long. Mais là n'est pas le reproche principal. Il craint surtout d'avoir dérogé à l'esprit de son Ordre et à sa vocation en s'attachant trop à la description de l'oeuvre du troisième jour de la création. Il a discoursu sur nombre de choses à propos du règne végétal qui sont inutiles à la connaissance des Saintes Écritures. En ce sens, il s'est écarté de l'objectif fixé (*Libellus apologeticus*, seconde version, chap. 18). Il avait justifié la matière du *naturale* dans la première version de l'apologie précisément en soulignant son importance pour l'interprétation de la parole divine (*Libellus apologeticus*, 6). Il porte ensuite un jugement semblable sur son trop long exposé sur la médecine : un bon Dominicain ne doit pas s'occuper de ces choses (*Libellus apologeticus*, seconde version, chap. 18). Bien que cette remarque à propos de la médecine soit dite dans un retour critique sur le *naturale*, nous nous demandons si elle ne vise pas plutôt le *doctrinale*. C'est en effet aux livres XII, XIII et XIV de celui-ci qu'on trouve les seuls exposés de médecine de tous les *Speculum*. Vincent ne se montre d'ailleurs pas entièrement satisfait du *doctrinale*. Il craint d'avoir dépassé les limites qu'il s'était fixées lors de l'exposé de certaines sciences : *in secunda quoque parte quasdam scientias uel artes prosequendo uereor et aliquatenus meum modulum excessisse* (*Libellus apologeticus*, seconde version, chap. 18). Cette dernière remarque est tout à fait dans le même esprit que les précédentes à propos du *naturale*.

La portée de ce retour critique n'est pas simple à jauger. Traduit-il un simple légalisme de la part de Vincent qui voudrait concilier son oeuvre et les *Constitutiones* de son Ordre, ou manifesta-t-il un réel mécontentement de sa part ? Nous savons par exemple que les *Constitutiones* de 1259 de l'Ordre demeurent très méfiantes à l'égard des sciences

profanes. Une dispense est requise pour l'étude des arts libéraux<sup>32</sup>. Pourtant, dès le début de l'Ordre, des Dominicains s'adonnèrent aux sciences naturelles. Qu'on pense seulement au cas d'Albert le Grand. Plus près de Vincent, il y a Thomas de Cantimpré (1201-1270/72), Dominicain et encyclopédiste, qui compile un *De natura rerum*, encyclopédie d'histoire naturelle où il recueille tout ce qu'il y a d'intéressant à connaître à propos de la nature et qui soit en même temps porteur d'un enseignement moral. Toutes les créatures jusqu'aux plus humbles, dit Thomas, doivent retenir notre attention car elles manifestent chacune à leur façon le Créateur<sup>33</sup>. Vincent cite d'ailleurs beaucoup Thomas dans son *Speculum naturale*. La question est donc de déterminer si le chapitre 18 du *Libellus* constitue une justification a posteriori de l'entreprise du *naturale* ou s'il témoigne d'un réel mécontentement ?

Nous avons peut-être en main les éléments qui permettent d'éclairer ce point. Si la seconde hypothèse s'avérait juste, elle pourrait signifier qu'au cours de la rédaction, le *Speculum* suivit des tangentes que Vincent n'avait pas prévues. Or il a été établi qu'effectivement le *Speculum* s'allongea en cours de rédaction. Le *naturale* du plan primitif se dédouble en fin de compte en *naturale* et *doctrinale*. S'il existe une relation entre le mécontentement de Vincent à l'égard de l'allongement excessif de l'exposé sur le monde végétal et la médecine, et la nécessité de distinguer le *doctrinale* du *naturale* devenu trop considérable, elle pourrait se manifester par des excroissances dans les sections consacrées à ces thèmes. Pour vérifier cette hypothèse, apprécions les espaces réservés dans le *naturale* et le *doctrinale* à l'exposé de chacune des grandes articulations de ces deux *Speculum*. Nous mesurerons ces espaces en comptant le nombre de colonnes que celles-ci occupent dans l'édition de Douai de 1624. Cette édition, typographiquement uniforme, facilite la comparaison.

32. *In libris gentilium et phylosophorum non studeant : etsi ad horam inspiciant. Seculares scientias non addiscant : nec artes quas liberales vocant, nisi aliquando circa aliquos magister ordinis uel capitulum generale uoluerit aliter dispensare : sed tantum libros theologicos tam iuvenes quam alii legant. (Liber constitutionum, p. 172-173).*

33. *Propter hoc igitur debemus considerare formas creaturarum et delectari in artifice qui fecit illas, quoniam artificium operantis manifestatur in operatione. Et propter hoc, ait, intendamus in naturis animalium vilium et non grave sit nobis, quoniam in omnibus rebus naturalibus est mirabile et res naturalis nobilis, quoniam non fuit ullum naturatum otiose creatum neque casualiter, sed propter aliquod complementum. Et ideo habet aliquod etiam reputatu vilissimum locum et ordinem nobilem. (THOMAS DE CANTIMPRÉ, *Liber de natura rerum*, Prologus lignes 68 à 74).*

Dégageons en premier lieu les grands thèmes du *naturale* :

<i>Sections</i>	<i>Livres</i>	<i>Nombre de colonnes</i>
Dieu, les anges et la matière première :	I	78 colonnes
premier jour de la création :	II	82 colonnes
second jour de la création :	III et IV	146 colonnes
troisième jour de la création :	V à XIV	786 colonnes
quatrième jour de la création :	XV	64 colonnes
cinquième jour de la création :	XVI et XVII	168 colonnes
sixième jour de la création :	XVIII à XXVIII	736 colonnes
repos de Dieu :	XXIX	148 colonnes
statut primitif de l'homme :	XXX	80 colonnes
après la chute :	XXXI	90 colonnes
durée historique, lieux et résumé de l' <i>historiale</i> :	XXXII	82 colonnes

On constate une certaine homogénéité dans la longueur des diverses sections, sauf pour celles consacrées à l'oeuvre des troisième et sixième jours de la création. Or ces deux sections sont, chacune à leur façon, en relation directe avec les textes du chapitre 18 commentés précédemment.

On se souvient que Vincent avouait s'être trop étendu sur l'oeuvre du troisième jour. Il visait en particulier sa trop longue description des composantes du règne végétal. Or, un bref calcul nous permet d'établir que le texte à ce propos couvre 540 des 786 colonnes consacrées à l'oeuvre du troisième jour ; ce qui a pour effet de la débalancer par rapport aux deux autres sections. Notons que le reste de cette section renferme des dizaines de colonnes de descriptions des métaux et des pierres, rédigées selon le même modèle que les interminables descriptions des plantes. Il y aurait lieu de nous demander si de la même façon, mais dans des proportions moindres, elles n'embarraisaient pas Vincent. On peut croire que si Vincent s'en était tenu à son projet initial, la section traitant du troisième jour aurait eu des proportions beaucoup plus réduites.

Vincent porte le même jugement négatif à propos de la trop grande place réservée à la médecine dans son encyclopédie. Un rapide calcul effectué à propos des livres XII, XIII et XIV du *doctrinale*, où il est question de médecine pratique et de médecine théorique, nous montre que

leur exposé couvre 296 colonnes de ce *Speculum*, ce qui est plus que pour chacune des autres sciences, exception faite de la politique. L'importance accordée à la politique vient sans doute des intérêts de Vincent pour ces questions. Lié à Louis IX de France et à Thibaud V de Navarre, il a dédié au premier le *De eruditione filiorum nobilium*, au second le *Tractatus de morali principis institutione*. Voici d'ailleurs le tableau des sections du *doctrinale* avec, en regard, le nombre de colonnes qu'elles occupent dans l'édition de Douai :

<i>Sections</i>	<i>Livres</i>	<i>Nombre de colonnes</i>
Introduction générale et <i>scientia linguae</i> :	I	80 colonnes
grammaire :	II	130 colonnes
logique :	III	90 colonnes
monastique :	IV et V	180 colonnes
économique :	VI	74 colonnes
politique :	VII à X	438 colonnes
sciences mécaniques (sauf médecine :	XI	80 colonnes
médecine pratique et théorique :	XII à XIV	296 colonnes
physique :	XV	134 colonnes
mathématique et métaphysique :	XVI	46 colonnes
théologie :	XVII	43 colonnes

Il est permis de penser que Vincent pouvait désirer réduire ces 296 colonnes concernant la médecine à quelques-unes (comme il le fait pour l'ensemble des autres arts mécaniques, dont la médecine pratique fait partie, qu'il traite en 80 colonnes).

Revenons encore une fois au tableau à propos du *naturale*. Il est frappant de constater que la seconde section de ce *Speculum*, qui excède les autres en proportion, est celle décrivant l'oeuvre du sixième jour, dont une partie importante est consacrée à l'étude de l'âme. En effet, des 736 colonnes que compte cette section, 342 (soit les livres XXIII à XXVII) traitent de l'âme. Celle-ci, nous dit Vincent dans son retour critique du chapitre 18, doit constituer l'objet premier d'étude d'un bon Dominicain : *Moi, faible créature qui exerce une si noble fonction, dont tout le zèle et le labeur devrait viser au bien de l'âme, j'aurais dû insister dans cette oeuvre principalement sur ce qui relève de ma fonction (Libellus*

*apologeticus*, seconde version, chap. 18). Ce texte vient en quelque sorte justifier l'importance accordée à l'étude de l'âme dans le *Speculum naturale*. Un bon Dominicain doit d'abord s'occuper du bien de l'âme, par opposition dirions-nous en relisant ce passage dans son contexte général du chapitre 18, à l'étude de la médecine et de toutes les choses de la nature inutiles à l'interprétation des Écritures Saintes. Il s'établit ainsi un lien presque antinomique entre les longues sections du *naturale* sur l'oeuvre du troisième jour et l'exposé de la médecine dans le *doctrinale* d'une part, et le long traité de l'âme du *naturale* d'autre part.

On peut croire que ces excroissances au sein d'une suite de thèmes, auxquels Vincent accorde en général des espaces assez semblables, n'ont pas été pour peu dans la décision qu'il a dû prendre de diviser le *naturale*, tel que primitivement conçu, en deux *Speculum*. Cette interprétation suggère que ces larges sections du *Speculum* auraient été compilées après 1244-46. Cela nous semble particulièrement évident quant à la description de l'oeuvre du troisième jour et à la médecine puisque la critique à leur propos n'apparaît qu'avec la seconde version du *Libellus apologeticus*. Ce pourrait l'être moins pour les livres du *naturale* sur l'âme, puisqu'on pourrait suggérer que depuis le début, en accord avec son état de Dominicain, Vincent avait l'intention d'accorder une large place à ce thème. Mais ce serait ignorer une donnée importante à propos de ces livres, à savoir qu'on peut établir avec certitude, du moins pour les livres XXIV à XXVII, qu'ils furent rédigés entre 1244/48 et 1256/57. En effet ces livres sont composés de larges blocs de textes tirés de la *Summa de homine* d'Albert le Grand (pas moins de 168 citations nous dit Lieser, 1928, 61), auxquels s'ajoutent pour le livre XXVI d'autres blocs très importants tirés du *De veritate* de Thomas d'Aquin. Les premiers ne peuvent pas être parvenus à Vincent avant 1244-48, puisque c'est l'époque à laquelle la critique actuelle fait remonter la rédaction de la *Summa* d'Albert (Weisheipl, 1967, 258). Ceux du *De veritate*, nous l'avons vu précédemment, ne peuvent être antérieurs à 1256/59. Il apparaît donc que les livres XXIV à XXVII, sinon l'ensemble des livres sur l'âme, furent constitués après 1244/47, comme les sections sur le monde végétal et la médecine.

Après ce long commentaire du chapitre 18, il nous reste à considérer un dernier point, qui tend à démontrer que d'autres sections importantes du *doctrinale* auraient été achevées après 1244/46.

Nous avons plus d'une fois fait référence au résumé du *naturale* et du *doctrinale* qu'on trouve en tête de l'*historiale*. Ce résumé se retrouve aussi dans le manuscrit de Dijon. Or, assez curieusement, les deux

chapitres qui résument l'exposé des arts mécaniques et des arts du langage du *doctrinale*, soit les chapitres 54 et 55 du livre premier de l'*historiale*, sont beaucoup plus concis dans la version de l'*historiale* du manuscrit de Dijon. Rien ne nous force, à première vue, à conclure que les parties du *doctrinale*, que résument ces textes, n'étaient pas achevées en 1244/46 parce que le résumé dont témoigne le manuscrit de Dijon est incomplet. Néanmoins, même si l'indice demeure mince, on est tenté de voir marqué en filigrane un rapport entre l'insatisfaction de Vincent à propos de son trop long exposé sur la médecine, qui dans son aspect pratique est un art mécanique, et le fait que le résumé de l'exposé de ces arts soit retouché après 1244/46. Malheureusement, le contenu des modifications apportées à ce texte ne nous semble livrer aucun indice pour consolider la thèse. Il n'en va pas ainsi, cependant, pour le résumé des arts du langage.

Le résumé des arts du langage est beaucoup plus court dans le manuscrit de Dijon. Voici d'ailleurs une transcription de ce texte :

*De sermocinalibus scientiis et artibus magicis*

Logica diuiditur  
 in grammaticam et  
 rationem disserendi. Ratio disserendi  
 in probabilem et necessariam et sophisticam. Probabilis  
 autem in dialecticam et rhetoricam. Dialectica ipsa  
 est que proprie dicitur logica, id est, rationalis diffinien-  
 di, querendi ac disserendi potens. Rhetorica  
 est bene dicendi scientia in ciuilibus questionibus ad per-  
 suadendum iusta et bona in rerum personarum et  
 negotii causa. Causarum genera tria sunt, scilicet, deli-  
 beratiuum in quo quid debeat aut non debeat fieri  
 tractatur, demonstratiuum in quo persona laudabilis  
 aut reprehensibilis ostenditur, iudiciale in quo de  
 ipsius facto aut pene aut premii sententia datur. Gra-  
 matica est scientia recte loquendi, origo et fundamen-  
 tum liberalium litterarum, et diuiditur in litteram, silla-  
 bam, dictionem et orationem. In artibus autem talis  
 ordo seruandus est. Prima omnium comparanda est  
 eloquencia et ideo expetenda est logica. Deinde  
 per ethicam purificandus est oculus mentis et sic ad theo-  
 ricam transeundum. Magica vero sub philosophia non  
 continetur sed foris falsa professione de uero mentiens . . .  
 (*Speculum historiale*, I, 55, *Dijon Bibl. mun.* 568, f. 31<sup>vb</sup> -32<sup>ra</sup>)

La suite du texte sur les arts magiques a la même forme que dans la version finale.

Quiconque est familier avec l'histoire de la division des arts du langage reconnaîtra dans ce texte l'influence dominante de l'enseignement victorin, dont on retrouve des exposés dans le *Didascalicon* (VI, 14) de Hugues de Saint-Victor ou le *Liber exceptionum* (première partie, livre premier, chapitre 22) de Richard de Saint-Victor<sup>34</sup>. Ce même enseignement victorin est exposé de façon un peu plus élaborée, mais sans aucune autre influence, dans le texte du manuscrit *Latin 13702*, aux folios 45-46 (*supra*, chapitre premier, 2f).

Dans la forme finale du résumé, on trouve ajouté entre autres choses un long paragraphe où la logique est divisée, non plus selon ses champs d'application, comme dans le texte précédent, mais selon les divisions du discours<sup>35</sup>. Cette division se retrouve fréquemment au XIII<sup>e</sup> siècle. Elle est longuement expliquée au livre III, chapitre 4, du *doctrinale*. Le texte de ce chapitre est rapporté sous la rubrique *actor*. Nous avons pu établir dans notre thèse (Lusignan, 1971, 251 et ss.) que ce texte est emprunté à la tradition des commentaires de l'*Isagogè* du XIII<sup>e</sup> siècle. Le livre III du *doctrinale* contient plusieurs textes ainsi présentés sous la rubrique *actor*. Ils comptent pour 24% des sources de ce livre, dépassés seulement par Aristote (35.5%). Le fait que l'enseignement d'un de ces textes *actor* ne passe dans le résumé du *doctrinale* que lors de sa deuxième rédaction nous laisse croire que la section du *doctrinale* sur la logique était loin d'être terminée en 1244/46. De façon générale, le caractère incomplet de la première version du résumé sur les arts du langage nous porte d'ailleurs à étendre ce jugement à l'ensemble de l'exposé de ceux-ci. L'étude de ce texte laisse croire que les livres premier (chapitre 46 à la fin), II et III du *doctrinale*, qui traitent des arts du langage auraient été mis au point après 1244/46.

34. Nous utilisons pour cet argument quelques conclusions d'une longue étude que nous avons poursuivie sur la logique dans le *doctrinale* dans notre thèse de doctorat : *Le Speculum doctrinale, livre III : étude de la logique dans le miroir des sciences de Vincent de Beauvais*, présentée à l'Université de Montréal en 1971 et dont nous reprendrons quelques éléments au Chapitre V de ce livre.

35. *Itaque dicibile aliud est complexum, aliud incomplexum. Incomplexum aliud inhaerens intra, et de hoc agitur in libro praedicamentorum, aliud extra, et hoc in libro sex principiorum. Complexum autem aliud inordinatum sive absolutum, et de hoc liber perihermenias ubi de enunciatione sine respectu, aliud ordinatum et hoc dupliciter, vel ad omnem materiam indifferens, et hoc in libro priorum, vel ad materiam determinatam contractum, et hoc tripliciter, vel ad necessarium, et hoc in libro posteriorum, vel ad probabilem, et hoc in libro topicorum, vel ad sophisticam, et hoc in libro elenchorum.* (*Historiale*, I, 55).

Au total, l'analyse de la lettre à Louis IX, du prologue particulier de l'*historiale* du manuscrit de Dijon, du *Libellus apologeticus* et du résumé du *naturale* et du *doctrinale* contenu dans l'*historiale*, nous fournissent une suite de menus indices qui mis ensemble nous laissent pressentir que la rédaction de l'ensemble du *Speculum maius* se trouvait peu avancée en 1244/46. Bien sûr, les livres de l'*historiale* mis au propre à la demande du roi ont atteint leur état quasi définitif. Quant à la seconde moitié de ce *Speculum*, on n'en connaît guère l'état exact. Nous savons cependant que le *naturale* et le *doctrinale* étaient loin d'avoir atteint leur forme finale. Le *naturale*, qui selon les plans primitifs de Vincent devait compter 6 livres, allait en compter 32. La seule analyse de l'apologie tend à démontrer que plus du tiers du *naturale*, soit les livres IX à XIV et XXIV à XXVII, est vraisemblablement postérieur à 1246. Quant au *doctrinale*, nous avons vu que le livre sur la logique et probablement l'ensemble de l'exposé des arts du langage sont postérieurs à 1246 et que l'insertion des livres sur les arts mécaniques et la médecine (XI à XIV) pourrait dater de la même période. Il est clair que Vincent avait dû fournir un effort particulier pour pouvoir remettre au roi la première mise au propre de la moitié de l'*historiale*. Vincent ne prévoyait sûrement pas alors la taille que prendrait son encyclopédie dans sa forme finale. C'est ce que trahit le fait qu'en 1244/46 il croyait pouvoir présenter en un seul *Speculum* la matière de ce qui deviendrait le *naturale* et le *doctrinale*. Le *Speculum*, qui selon ses plans d'alors devait se comparer par la taille à l'*Histoire naturelle* de Pline ou au traité des *Animaux* d'Aristote, allait dépasser de beaucoup dans sa forme finale le volume de la Bible<sup>36</sup>.

Une étude approfondie des sources de chaque livre du *Speculum* permettrait de préciser davantage les questions que nous venons de discuter. Il ne faudrait pourtant pas attendre de cette démarche un éclaircissement total du problème. Des livres entiers du *Speculum* compilent des sources traditionnelles quant à telle ou telle question. Un bel exemple est le livre du *doctrinale* sur la musique que Göller a étudié en profondeur. Aucune des sources citées n'est révélatrice quant à la période de composition de ce livre. Il faudra compléter ces recherches par une étude approfondie de la tradition manuscrite et des documents qui témoignent des étapes de la rédaction du *Speculum* comme le manuscrit de Dijon, le *Memoriale*, le manuscrit *Latin 13702*, ainsi que les manuscrits *Latin 14499* et *14500* que nous n'avons pas pu analyser. Ce travail est immense, mais il constitue la seule voie pour poursuivre l'histoire du *Speculum maius*.

36. Voir supra, chapitre II, 2, notre analyse du chapitre III du *Libellus apologeticus*.

Si l'étude qui précède est importante pour l'histoire de la rédaction du *Speculum maius*, elle est aussi très révélatrice quant aux conditions qui ont permis la réalisation de l'oeuvre. Il est évident qu'après 1244/46 le *Speculum* connaît un développement prodigieux voire même inattendu. Or cette période coïncide à peu près avec l'arrivée de Vincent à Royaumont et suit d'une année la première rencontre de Vincent avec Louis IX. Relisons encore une fois ce texte de l'*Epistola actoris ad regem Ludovicum* que nous avons déjà considéré :

L'année précédente, alors que nous nous sommes connus par l'intermédiaire de Radulfus, homme pieux et vénérable qui, alors abbé, dirigeait le monastère de Royaumont et était un ami commun, il vint à vos oreilles que nous avons préparé un grand ouvrage composé des meilleurs extraits de très nombreux livres et constituant somme toute un résumé du savoir. Parce que l'agréable douceur des écritures a de l'attrait pour vous et vous comble, votre bonté manifesta le désir de faire transcrire par des copistes une copie du volume et de la rendre à l'usage des hommes et des études<sup>37</sup>.

L'année précédente de l'envoi de la première version de l'*historiale* marque le moment de la rencontre de Vincent avec le monarque, qui s'effectue par l'intermédiaire de Radulfus, abbé de Royaumont. Vincent mentionne explicitement quelques paragraphes plus loin que le roi fait alors parvenir par ce même abbé les fonds nécessaires à cette première mise au propre d'une partie de ce *Speculum*. Ce n'est malgré tout qu'au bout d'un an que Vincent peut transmettre au roi le volume demandé, par l'intermédiaire du successeur de Radulfus. Vincent termine sa lettre au roi en disant qu'il lui ferait plaisir de lui envoyer le reste du *Speculum*, si celui-ci en exprime le désir. Il se montre cependant prudent et ajoute qu'il lui reste encore du travail à faire pour achever l'oeuvre. Ce texte constitue une demande à peine voilée pour recevoir d'autres fonds, d'autant plus que Vincent a déjà pris soin auparavant de souligner que tous les grands monarques de l'histoire ont encouragé de vastes entreprises intellectuelles.

À la même époque, le chapitre cistercien décide de permettre la mise sur pied de cours de théologie dans les abbayes de l'Ordre. Cîteaux,

37. *In anno precedenti, sicut ex venerabilis ac religiosi viri Radulfi, qui monasterio Regalis Montis abbas tunc temporis presidebat, vobis autem simul et nobis familiaris erat, relatione cognovimus, ad aures vestras pervenit edidisse nos grande volumen unum ex multorum librorum excerptis floribus aggregatum, non parum utique conferens ad omnimode doctrine compendium. Et quia vobis quoque melliflua scripturarum dulcedo sapit et grata est, ad ejusdem voluminis exemplar per notarios transcribendum studiorumque virorum usibus deputandum pium vestrum protinus excitavit affectum* (VINCENT DE BEAUVAIS, *Epistola* . . . , p. 257).

l'abbaye mère de Royaumont, n'hésite pas à recourir à un Dominicain comme professeur (supra, chapitre III, 1). Les temps sont favorables à Vincent de Beauvais : il entretient de bonnes relations avec Royaumont, Louis IX, grand patron de l'abbaye, semble vouloir favoriser ses travaux. C'est dans ces conditions qu'il faut comprendre son arrivée à Royaumont. D'une part il vient rendre un service que l'abbaye lui demande, d'autre part il se rapproche du roi qui semble vouloir subventionner son encyclopédie.

L'intimité avec le roi allait se poursuivre. Elle se manifeste par les divers faits que nous avons déjà étudiés : rédaction de *De eruditione filiorum nobilium* et plus tard du *Liber consolatorius pro morte amici* et du *De morali principis institutione*, pouvoir de visiter les bibliothèques du royaume de France, etc. La préface du *Liber consolatorius pro morte amici* montre clairement que le roi continua à s'intéresser aux travaux de Vincent et à les subventionner (supra, chapitre III, 2).

Le séjour prolongé de Vincent à Royaumont est à notre avis très important pour le développement du *Speculum*, la réalisation du *Speculum* ne pouvait être la tâche d'un seul homme : il fallait à Vincent des assistants, surtout s'il voulait vaquer aussi à ses autres occupations. Ce besoin est manifesté dès la première version du *Libellus apologeticus* où il affirme qu'il a dû recourir à des aides pour abrégé des textes historiques (*Libellus apologeticus*, 2). La mise au propre elle-même exige des copistes dont le roi défraie le coût. Or nous savons maintenant qu'à cette époque le *Speculum* demeure malgré tout très peu avancé. Ceci laisse soupçonner l'aide que Vincent a dû recevoir pour pouvoir, entre 1244-46 et 1256-59, conduire son oeuvre au stade où nous la connaissons. Il est plus que probable que les Cisterciens de Royaumont ont apporté leur concours à cette tâche.

Un ensemble de circonstances invite à poser l'hypothèse de la contribution des Cisterciens au *Speculum*. On note que l'oeuvre s'est principalement développée après l'arrivée de Vincent à Royaumont. Or, Louis IX, qui avait fondé l'abbaye, demeurait un familier des lieux et y séjournait assez souvent. Les moines étaient donc à même de pressentir l'intérêt que le roi portait à l'avancement des travaux de leur lecteur en théologie. On peut même supposer qu'ils souhaitaient y être associés, puisqu'on voit naître dans l'Ordre un nouvel intérêt pour les études.

Un second argument suggère encore la participation des moines aux travaux de Vincent. Lorsque ce dernier parle dans le dernier passage de l'*Epistola actoris*, que nous citons, de ceux qui ont mis au propre la

première version de l'*historiale* de Dijon et lorsqu'au chapitre 2 du *Libellus apologeticus* il désigne les aides qui ont compilé pour lui certains textes, il utilise chaque fois le terme *notarius*. Par contre, au chapitre 10, qui apparaît avec la seconde version du *Libellus*, il décrit ainsi la façon dont ont été recueillis les textes d'Aristote : *Nequaquam ego ipse excerpseram, sed a quibusdam fratribus excerpta susceperam* (*Libellus apologeticus*, seconde version, chapitre 10). Ce sont maintenant des frères qui ont effectué les travaux de cueillette des textes. L'évolution de la terminologie nous semble suggérer des changements dans le personnel de soutien.

Le rôle des Cisterciens dans le développement et la vie du *Speculum* ne s'est pas limité à une stricte assistance technique. Barré (1966) a démontré que les légendes mariales compilées dans l'*historiale* ont pour origine un recueil cistercien, le *Mariale magnum*. Nos propres constatations quant à l'origine des manuscrits du *Speculum* nous ont montré par ailleurs que les moines cisterciens et bénédictins sont à la source d'un bon nombre de transcriptions de l'oeuvre.

Il est permis de se demander, au terme de la formulation de cette hypothèse quant à l'influence cistercienne sur le *Speculum*, si Vincent n'a pas même introduit certains exposés dans son *Speculum* pour satisfaire en partie à la demande de ses collaborateurs. Ici, il faut être prudent, mais nous regretterions de quitter l'étude de cette facette de l'oeuvre, sans rappeler à l'attention des chercheurs les deux textes qui suivent. On se souvient qu'au chapitre 10 de la seconde version de l'apologie, Vincent se montre particulièrement mécontent des trop longues sections consacrées à la description de la nature et à la médecine. Il a introduit les premières, écrit-il, pour satisfaire les frères de son Ordre et autres interprètes de l'Écriture Sainte de même que d'autres qui, poussés par une certaine curiosité, se plaisent à apprendre ces choses (*quibusdam aliis, qui forsitan curiositate quadam sciendi incognita laborantes talium noticia delectantur, Libellus apologeticus*, seconde version, chap. 18). Quant à ses propos sur la médecine, il juge que pour être fidèle à son rôle, il aurait dû s'en abstenir bien que cette question plaise à certains frères (*licet multis etiam e fratribus placeat, Libellus apologeticus*, seconde version, chap. 18). Rien ne prouve évidemment que le *quibusdam aliis* du premier texte et le *fratribus* du second désignent les Cisterciens. Notons cependant que l'étude des questions pratiques pouvait sans aucun doute soulever l'intérêt de moines demeurés si près du travail de la terre. La trace de l'intérêt des Cisterciens pour les questions de cet ordre se voit d'ailleurs dans le manuscrit de Dijon de l'*historiale*. Nous

avons signalé plus haut que les résumés des arts mécaniques et de la logique placés aux chapitres 54 et 55 du premier livre son incomplets par rapport à la version qui apparaît dans la forme finale de l'*historiale*. Or dans le cas du résumé des arts mécaniques, une main postérieure, peut-être un moine de Royaumont ou de Cîteaux, a complété les paragraphes qui ont trait au travail de la laine, de la construction et de l'agriculture. Voilà qui nous semble un témoignage intéressant.

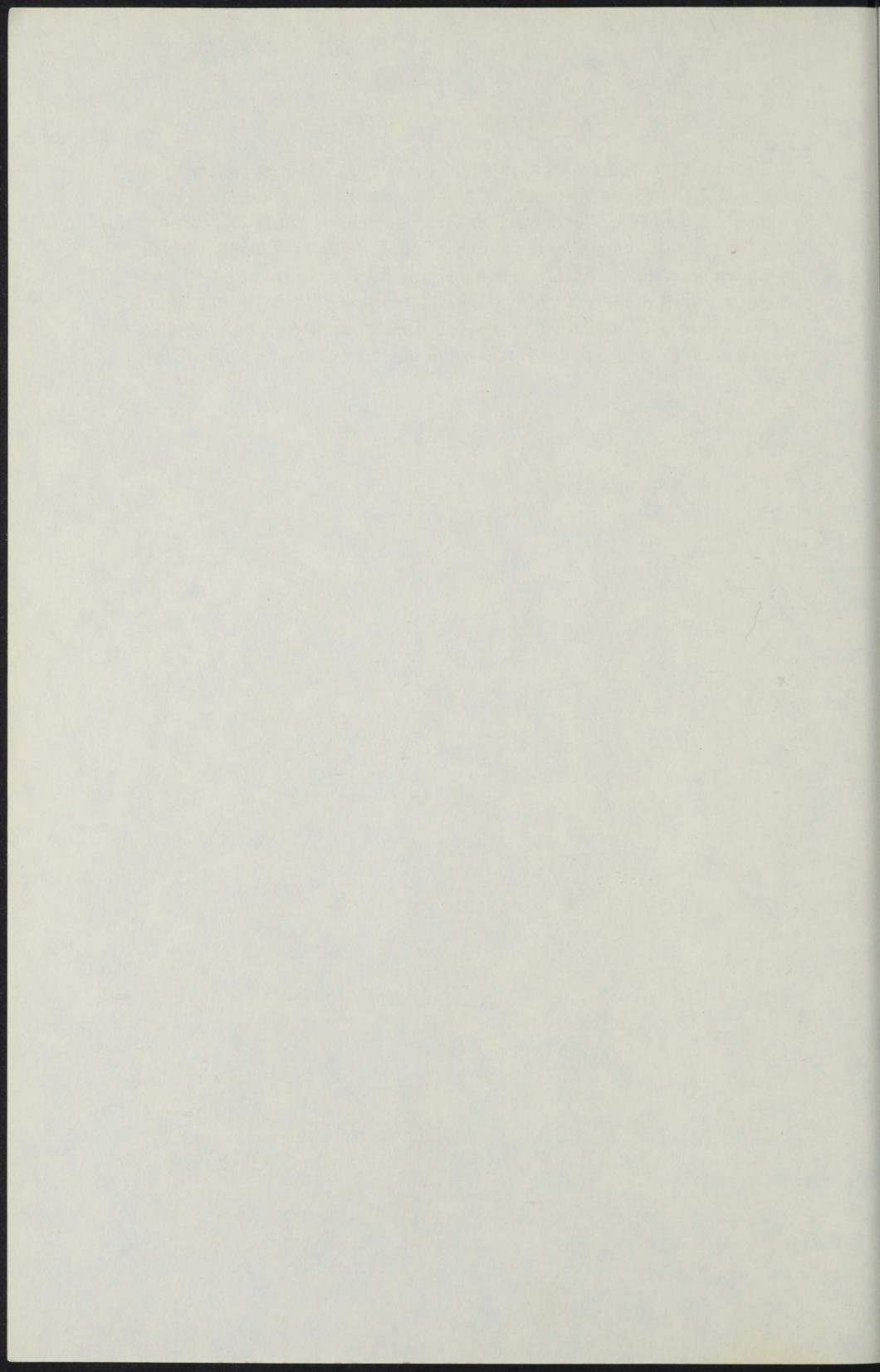
## 5. Épilogue

Sur cette note s'achève notre rappel de l'histoire de la rédaction de ce que depuis Échard les historiens considèrent être la partie authentique du *Speculum maius*. Cette histoire peut se résumer de la façon suivante. Avant 1244, Vincent de Beauvais avait longtemps songé à constituer son *Speculum*. Dès cette époque il a établi le plan de son oeuvre, accumulé certains matériaux et ébauché des parties. Il doit cependant attendre 1244/46 pour acquérir les moyens financiers et techniques pour réaliser son oeuvre. À partir de cette période, Vincent poursuit son travail sous le haut patronage du roi Louis IX. 1246 marque le début de son séjour à titre de lecteur en théologie à l'abbaye cistercienne de Royaumont. Entre cette époque et 1256/59, il réalisera le triple miroir que nous connaissons.

Vincent dut quitter Royaumont durant la cinquième décennie du treizième siècle. Il poursuit cependant après cette date ses activités littéraires et maintient ses contacts avec le roi Louis IX. C'est de cette période que datent le *Liber consolatorius pro morte amici* et le *Tractatus de morali principis institutione*. Vincent de Beauvais mourut en 1264<sup>37a</sup>. Entre son départ de Royaumont et sa mort, il est difficile de déterminer s'il retourna soit au couvent dominicain de Beauvais soit à Paris ou ailleurs. L'intégration presque immédiate au *Speculum naturale* des *Questiones de veritate*, que Thomas d'Aquin disputait à Paris, laisse cependant croire qu'il demeura lié de près au couvent Saint-Jacques de cette ville (Dondaine, 1975, 125-127).

37a. Voici le texte de la notice de Louis de Valladolid sur Vincent de Beauvais : *Sanctus pater frater Vincentius, Belvacensis, nationis Francie, in vita et doctrina in toto orbe famosissimus, scripsit quatuor admiranda volumina, que ipse vocat in principio sui operis specula, videlicet : Speculum naturale, ubi agit de naturis et proprietatibus rerum. Speculum doctrinale, ubi ponit materiam et ordinem omnium artium. Speculum morale, ubi tractat proprietates et actus virtutum ac vitorum. Speculum historiale, ubi determinat seriem omnium temporum. Item librum consolatorium ad regem Francie de morte primogeniti sui. Obiit autem anno domini M<sup>o</sup>CC<sup>o</sup>LXIII<sup>o</sup>, per decem annos ante beatum Thomam et XVI et amplius ante Albertum* (Louis de Valladolid, *Tabulae*, p. 252-253).

L'histoire du *Speculum* se poursuit ensuite au XIV<sup>e</sup> siècle, époque où depuis Échard les historiens situent la compilation du quatrième *Speculum*, le *morale*. Ce dernier est, bien entendu, considéré comme inauthentique, de même que la forme du *Libellus apologeticus* qui l'accompagne. Nous allons maintenant reprendre cette question, d'une part pour achever notre histoire du *Libellus apologeticus*, d'autre part pour examiner à la lumière des développements modernes de l'histoire l'argument de Échard quant à l'inauthenticité et à la datation du *morale*.



## CHAPITRE IV

### ESQUISSE D'UNE HISTOIRE DE LA RÉDACTION DU *SPECULUM MAIUS* : LA DERNIÈRE VERSION DU *LIBELLUS APOLOGETICUS*

L'élaboration de la troisième version de l'apologie que nous considérons a été faite en fonction de l'adjonction, aux trois *Speculum* primitifs, d'un quatrième *Speculum* : le *morale*. L'ordre des *Speculum* devient alors le suivant : *naturale*, *doctrinale*, *morale* et *historiale*. Dès son apparition, le *morale* fut présenté comme une oeuvre de Vincent de Beauvais. Il a fallu attendre les analyses très documentées du père Échard pour pouvoir mettre en relief l'inexactitude de cette attribution. Le *morale* aurait été composé par un inconnu, mais présenté sous le nom de Vincent de Beauvais, conclut Échard<sup>38</sup>.

Il ne saurait être question pour nous de reprendre tous les aspects de l'argumentation de Échard qui s'appuie sur une lecture attentive du *morale*. Ce travail dépasserait le cadre de notre ouvrage. Nous centrerons notre discussion sur la thèse de Échard relativement au dernier état du *Libellus apologeticus* et des données de l'histoire littéraire et intellectuelle qui viennent préciser la chronologie du *Speculum morale*. Cette dernière section du présent chapitre se voudrait davantage écrite selon le mode de l'interrogation, comme les prolégomènes à des études futures.

#### 1. La dernière version du *Libellus apologeticus* et l'authenticité du *Speculum morale*

La première démarche de Échard fut la comparaison de ce que nous avons convenu d'appeler les deuxième et troisième versions du *Libellus apologeticus*. Échard connut quatre manuscrits de la seconde version (Quétif-Échard, 1719, 215) :

38. *Tria igitur hic luce clarius ostendenda mihi propono, primo Vincentium tria tantum Specula, naturale scilicet, doctrinale et historiale edidisse, nec de quarto speculo morali illis addendo unquam cogitasse. 2. Speculum morale farraginem esse ex variis auctoribus qualitercumque concinnatam, quorum tres postea detegentur ubi de S. Thoma, quid vero ex duobus aliis excerptum sit, juxta seriem distinctionum lib. primi et secundi aperietur. 3. Speculum morale opus esse seculi XIV, nec nisi inter 1310 et 1325 a falsario editum et Bellovacensi nostro suppositum.* (QUÉTIF-ÉCHARD, 1719, 215).

- Le manuscrit légué à la Sorbonne par Pierre de Limoges, aujourd'hui conservé à la *Bibliothèque nationale* à Paris, sous la cote *Latin 16100*.
- Le manuscrit de la bibliothèque des Grands Augustins de Paris, aujourd'hui conservé à la *Bibliothèque de l' Arsenal* à Paris, sous la cote *Latin 1015*.
- Le manuscrit 292 du fonds *Colbert* de la *Bibliothèque royale*, l'actuel 6428 du fonds *Latin* de la *Bibliothèque nationale*.
- Le manuscrit de la bibliothèque du *Collège de Maître Gervais*, l'actuel N° 53 de la *Bibliothèque de l' Université de Paris*<sup>39</sup>.

Les principales différences que Échard note entre la seconde et la troisième version de l'apologie, sont celles brièvement décrites dans notre tableau comparatif (supra, chapitre II, 2), à savoir

- Omission du dernier paragraphe du chapitre 10, *Si quibus autem . . .* etc., c'est-à-dire du paragraphe tiré de la lettre au roi Louis IX.
- Omission totale du chapitre 11 *Apologia de unitate uel distincta uel diuisa*, qui entraîne la modification de la numérotation des chapitres que nous avons aussi décrite.
- Modification du texte du chapitre 17 sur la division du *Speculum*, qui est scindé en deux chapitres.
- Modification du texte du chapitre 18 qui est aussi scindé en deux chapitres.

Ces modifications sont de trois types : omissions pures et simples de blocs de texte de la version précédente, modifications de quelques mots à l'intérieur d'un bloc de texte de la version précédente, ajouts de nouveaux blocs de texte qui viennent soit s'intercaler dans la version précédente, soit oblitérer l'une ou l'autre de ses parties. Ce que voyant, le

39. Le manuscrit 53 de la *Bibliothèque de Paris* porte l'estampille du *Collège de Louis-le-Grand*. Cela ne signifie pourtant pas qu'il ait appartenu aux Jésuites de ce collège. Les Jésuites eurent en effet tendance à s'approprier des manuscrits du *Collège de Maître Gervais* déposés chez eux, comme le note Charles Beaulieu dans sa préface au catalogue des manuscrits de l'Université de Paris (Beaulieu, 1918, V). Lui-même croit que ce manuscrit de Vincent appartenait au *Collège de Louis-le-Grand*, mais il n'en apporte aucune preuve. Devant ces faits nous croyons devoir plutôt retenir le témoignage d'Échard qui connut la bibliothèque du *Collège de Maître Gervais* dans son état premier, et reconnaître ce manuscrit comme ayant de fait appartenu à ce collège.

père Échard cria à la falsification. Pourtant, lorsqu'on considère successivement le passage de la première version de l'apologie à la seconde, puis de la seconde à la troisième, on est frappé par la similitude des procédés littéraires utilisés : ajouts, prélèvements de textes, complétés parfois de corrections sommaires.

Échard souligne que ces falsifications sont à certains endroits mal exécutées ; par exemple, on peut toujours lire au chapitre 16 de la troisième version, intitulé *De quadrifaria diuisione totius operis*, l'annonce d'un *Speculum* à trois volets :

Quoniam autem hoc ipsum opus, causa iam dicta superius, ad tante magnitudinis immensitatem excreuerat, ut in triplo quemadmodum opinor bibliotece sacre mensuram excederet.

(*Libellus apologeticus*, 17, chapitre 16 de la troisième version).

Ce texte de la seconde version, passé tel quel dans la troisième, où le terme *triplo* est conservé, fournit à Échard un argument pour prouver que le *Speculum maius* ne devait compter dans l'esprit de Vincent que trois parties (Quétif-Échard, 1719, 217). Et pourtant, n'avons-nous pas reconnu dans la seconde version des textes importés tels quels de la première et qui annoncent deux *Speculum* et non trois. Il semble donc que la seule considération des trois étapes du *Libellus apologeticus* ne puisse fournir aucun critère déterminant pour différencier l'authentique de l'inauthentique. Remarquons d'ailleurs que ces textes de la première version sont reçus sans modification dans la troisième, si bien qu'à cette dernière étape le *Libellus apologeticus* annonce tantôt une division bipartite du *Speculum*, tantôt une division tripartite, tantôt une division quadripartite. À la seconde étape comme à la troisième, la composition se fait selon les mêmes techniques littéraires, qui engendrent les mêmes incohérences.

Cette voie n'est cependant pas la seule à faire ressortir la distance qui sépare le *morale* des autres *Speculum*. Il faut en effet reconnaître que si le passage du *Speculum* divisé en deux, au *Speculum* divisé en trois, ne signifie qu'une redistribution d'une même matière sur trois livres plutôt que sur deux, l'introduction du *morale* ne peut s'effectuer qu'au prix d'une rupture avec l'idée de base qui sous-tend l'organisation de l'encyclopédie. Nous consacrerons une partie du chapitre V à l'étude de ce problème et à l'analyse du sens des modifications du *Libellus apologeticus* au niveau de la troisième version. Nous verrons alors comment le plan initial du *Speculum* réserve toutes les sciences au *doctrinale*, considère le *naturale* comme un *hexameron*, et l'*historiale*

comme un manuel d'histoire. Pour introduire le *morale*, on recourt à une classification des sciences tout à fait étrangère à celle du plan primitif. On tente de faire du *naturale* un traité de physique, du *doctrinale* un exposé des sciences rationnelles, et du *morale*, évidemment, un traité de morale. L'*historiale* devient le seul traité non scientifique, car traitant de l'histoire, c'est-à-dire du singulier, il décrit un objet dont il ne peut y avoir de science. Nous reprendrons cette étude au prochain chapitre, car elle exige de longs développements sur la *Weltanschauung* dont s'inspire le plan du *Speculum maius*.

Un autre groupe d'arguments relatifs à la question de l'authenticité du *morale* porte sur la méthodologie de présentation de ce *Speculum* ; nous en résumerons deux qui nous paraissent importants. Ils s'appuient sur des passages du *Libellus apologeticus*.

En premier lieu, Échard rappelle comment dans un long texte du chapitre 4 de l'apologie (chapitre 3 de la première version) Vincent décrit tout le soin qu'il a mis pour qu'apparaissent clairement les sources des textes qu'il cite. Or, dans le *morale*, les textes sont cités sans référence (Quétif-Échard, 1719, 217), alors que dans toutes les autres parties du *Speculum* les références sont clairement indiquées. Sur ce point, le *morale* déroge à la rigueur qui caractérise le travail de Vincent.

Au chapitre précédent du même *Libellus apologeticus*, Vincent écrit que le *Speculum* est divisé en livres et les livres en chapitres (*Libellus apologeticus*, 2). Le *naturale*, le *doctrinale* et l'*historiale* satisfont à l'attente, ils sont divisés en plusieurs livres et d'innombrables chapitres. La division du *morale* est tout à fait différente : elle se fait plutôt en livres, parties, distinctions et paragraphes (Quétif-Échard, 1719, 217). Ces deux points tendent à prouver que Vincent n'aurait été mêlé en rien à la rédaction du *morale*, puisque la méthodologie qu'il suggère dans le *Libellus apologeticus* ne fut pas suivie.

Au total, il nous semble établi de façon claire que le *morale* ne fut pas l'oeuvre de Vincent, à moins d'admettre qu'il ait accepté de changer sa méthode de travail et de contredire le plan qu'il a mûri si longtemps. Par voie de conséquence, il faut étendre ce jugement à la version du *Libellus apologeticus* qui accompagne l'opération.

L'inauthenticité du *Libellus apologeticus*, troisième version, et du *morale* étant établie, il nous reste à tenter de cerner la date de leur composition. La seule analyse du texte du *Libellus apologeticus* ne nous renseigne aucunement sur celle-ci. Il semble cependant évident que cette troisième version ait été préparée afin de ménager l'entrée du *morale* au

sein du *Speculum maius*. Aussi, dans un premier temps, nous étudierons les témoignages médiévaux sur l'apparition du *morale*. Nous considérerons ensuite la datation des sources de ce *Speculum*, dans une deuxième tentative d'approximation du moment de l'opération qui conduit à l'encyclopédie quadripartite.

## 2. Datation du *Speculum morale*

Un premier groupe d'arguments à propos de la datation du *morale* vient des premiers témoignages extérieurs sur l'apparition de ce *Speculum*. Il était intéressant, pour préciser sa chronologie, d'interroger les bio-bibliographies des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, pour voir si elles témoignent de l'existence de trois ou de quatre *Speculum*. Échard nous met sur la piste de ces textes. Le premier est le catalogue dit *Répertoire méthodique de la grande librairie de la Sorbonne*, rédigé autour de 1338. On lit dans la description du *Speculum* que celui-ci ne comprend que trois parties (Quétif-Échard, 1719, 217). Voici cet extrait du catalogue tel que publié par Delisle, dans *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale* ; il annonce un *Speculum maius* formé de trois parties, soit un *naturale* comprenant neuf livres, un *doctrinale* formé aussi de neuf livres et un *historiale* de trente-deux livres :

Prologus tocius Speculi magni Vincencii. *Quoniam multitudo librorum.* Speculum naturale dicitur prima pars ejus (continet IX libros). Secunda pars dicitur Speculum doctrinale. (Prima pars ejus, scilicet naturalis, continet IX libros. Item Secunda pars Speculi doctrinalis continet alios IX libros.) Tercia pars dicitur Speculum hystoriale (in quatuor voluminibus, et tenet 32 libros. Sunt igitur in toto opere 50 libri, qui omnes continentur in sex voluminibus, bancha 0.)

(Delisle, 1881, III, 109).

Ce texte contient des ambiguïtés qui n'apparaissent pas dans la citation incomplète que fournit Échard. (Quétif-Échard, 1719, 217). Il omet la phrase disant que le *naturale* compte neuf livres ainsi que la conclusion qui établit à cinquante le nombre de livres pour l'ensemble du *Speculum*. Ces assertions se comprennent si on retourne à un catalogue antérieur de la *Grande librairie*, rédigé en 1310, et connu aujourd'hui sous le nom d'*Inventaire sommaire de la grande librairie*. Organisé selon l'ordre des pupitres où sont enchaînés les livres, on lit que le pupitre L contenait entre autres les livres suivants :

Racionale divinatorum officiorum.  
 Prima pars Speculi majoris, scilicet naturale, cronica.  
 Secunda pars Speculi majoris.  
 Rationes totius officii . . .

(Delisle, 1881, III, 74).

Description elliptique, il est vrai, mais qui révèle une chose : lors de la rédaction du catalogue on ne possédait que deux parties du *Speculum*. Ceci a dû se perpétuer jusqu'à la rédaction du *Répertoire méthodique*, puisqu'en note à l'extrait de celui-ci précédemment cité, Delisle écrit : *Il y avait primitivement en regard de cet article les cotes L.h et L.j* (Delisle, 1881, III, 109, note 2) ; donc deux cotes seulement, correspondant fort probablement aux deux seuls *Speculum* que la librairie possédait. Ce fait est d'importance pour clarifier la description ambiguë du *Speculum* que fournit le *Répertoire*. On sait d'une part que le *naturale*, dans sa version finale, compte trente-deux livres. Il est fort peu probable qu'un *naturale* intermédiaire de neuf livres ait jamais existé. Par contre, nous savons que le *doctrinale* en dix-huit livres que maître Pierre de Limoges légua à la Sorbonne au début du XIV<sup>e</sup> siècle était formé de deux volumes, l'un comprenant les livres I à IX, l'autres les livres X à XVIII de ce *Speculum*. Ces deux manuscrits sont maintenant reliés en un seul volume et sont conservés sous la cote *Latin 16100* de la *Bibliothèque nationale* à Paris. Chacune des deux parties fut écrite par une main différente. À l'époque de Échard les deux manuscrits n'avaient pas encore été réunis. Celui-ci décrit ainsi ce premier des quatre exemplaires du *doctrinale* qu'il a consultés, *primum in Sorbona duobus codd. Ms ex legato Patri de Lemovicis* (Quétif-Échard, 1719, 215). On peut donc penser que le dénommé Jean qui rédigea ce *Répertoire méthodique* avait sous les yeux les deux volumes du *doctrinale* et un *historiale* en quatre tomes. Catalogueur consciencieux, il lut l'apologie dans le manuscrit du *doctrinale* et s'aperçut que le *Speculum maius* devait être divisé en trois parties. Piètre connaisseur de l'encyclopédie, il crut reconnaître un *naturale* en neuf livres dans le premier tome du *doctrinale* et un *doctrinale* en neuf livres dans le second tome. En y ajoutant les trente-deux livres que contient effectivement l'*historiale*, il pouvait conclure que l'ensemble de l'oeuvre comprenait cinquante livres. En fait, contrairement à ce que semble penser Échard (Quétif-Échard, 1719, 217), la bibliothèque de la Sorbonne n'aurait eu aucun *naturale* à cette époque. En reconnaissant l'existence de trois *Speculum*, le *Répertoire méthodique de la grande librairie de la Sorbonne* ne faisait que reprendre indirectement le texte de l'apologie du manuscrit légué par Pierre de Limoges. Le texte du catalogue n'avance finalement en rien la question.

Le second texte que considère Échard est tiré du *Liber de scriptoribus illustribus* qu'il attribue à Henri de Gand (†1293). Comme son titre le laisse présager, cet ouvrage se compose d'une série de notices bio-bibliographiques sur des écrivains célèbres. Il reconnaît le *Speculum* comme une oeuvre tripartite (Quétif-Échard, 1719, 218).

L'histoire du *Liber de scriptoribus illustribus* est maintenant beaucoup mieux connue qu'à l'époque de Échard. Une étude de Hauréau (1883) a démontré de façon suffisamment probante que ce texte ne saurait être l'oeuvre de Henri de Gand. Les conclusions de Hauréau furent reprises, approfondies et parfois corrigées, par Pelster (1919) qui arrive à retracer de façon suffisamment précise l'histoire de ce texte. Sans reprendre son argumentation, voici les principales conclusions auxquelles il arrive. Tout d'abord, un examen du texte lui permet d'établir qu'il fut rédigé entre 1270 et 1273. La question du lieu d'origine de l'ouvrage et de son auteur est ensuite analysée par étapes. Pelster montre d'abord comment, à cause de son contenu, ce texte dut nécessairement être écrit dans le nord de la France ou dans les Flandres. Plus précisément, il établit que son auteur dut être moine bénédictin au monastère d'Afflighem, sis en Brabant, sur le territoire du diocèse de Cambrai. Enfin, il peut montrer avec une certitude suffisante que le moine d'Afflighem qui écrivit cet ouvrage sur les écrivains célèbres est Henri de Bruxelles, qui a vécu durant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et au tout début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup>.

Le paragraphe du *Liber de scriptoribus illustribus* consacré à Vincent se lit comme suit : *Vincent du même ordre, dont on dit qu'il a écrit une oeuvre qui exigea beaucoup d'intelligence et de travail, qui s'intitule triple Speculum, historique, allegoricum et morale. En suivant les Écritures Saintes aussi bien que l'ordre de l'histoire séculière, l'historiale décrit la suite des temps jusqu'à son époque et retient ainsi beaucoup de choses pour le bénéfice des lecteurs attentifs*<sup>41</sup>. Échard ne manque pas de noter que ce texte, écrit durant les premières années de 1270, atteste qu'à cette époque on connaissait le *Speculum* comme une encyclopédie tripartite. Ce texte nomme successivement un *historiale*, un

40. L'article de Pelster offre aussi l'intérêt de fournir une liste des manuscrits connus du *Liber de viris illustribus*. Pour notre propre travail, nous avons consulté le manuscrit de la Bibliothèque nationale à Paris, *Nouv. acq. Latin 314*.

41. *Vincentius ejusdem ordinis dicitur scripsisse quoddam opus magni ingenii et laboris, quod pretitulavit triplex speculum, historiale, allegoricum, et morale. Ipsum historiale non solum per sanctorum scripturarum seriem, sed etiam per secularium historiarum ordinem usque ad sua deducens tempora, multaque hincinde inserens studiosis lectoribus profutura. (Liber de scriptoribus . . ., B.N. Nouv. acq. Lat. 314, 78v).*

*allegoricum* et un *morale*. On reconnaît évidemment dans le premier le *Speculum historiale*. Dans le second, Échard voit le *naturale*, en rappelant ce texte du chapitre 18 de l'apologie où Vincent dit que le *naturale* décrit un grand nombre de réalités naturelles qui ont valeur de symbole et contiennent un enseignement moral<sup>42</sup>. Enfin, il suppose que l'appellation *morale* vise le *doctrinale*, puisque selon Vincent l'acquisition du savoir a pour but d'effacer dans la mesure du possible les séquelles de la faute originelle. C'est une interprétation possible du texte du *Liber de Scriptoribus*, mais on doit avouer qu'elle n'est pas aussi probante qu'on le voudrait. Ce passage, reconnaît d'ailleurs Échard, est en effet une fort mauvaise description du *Speculum*. Néanmoins, il est important de noter que s'il connaît mal le détail de l'oeuvre, il a retenu que le *Speculum* est *triplex*. Ce témoignage est en cela intéressant.

Le troisième texte rapporté par Échard, où le *Speculum* est décrit comme *triplex*, est la préface à la *Tabula* de l'*historiale* de Jean de Hautfuney. Cette *Tabula* est un index analytique, très détaillé et ordonné alphabétiquement, des matières traitées dans le *Speculum historiale*. Nous connaissons très peu à son sujet. Elle est vraisemblablement postérieure à 1306 et son auteur pourrait être Jean de Hautfuney qui fut évêque d'Avranches de 1331 à 1358 (Bricken, 1972, 908). La préface à la *Tabula* décrit ainsi les parties du *Speculum* : *La première partie est le Speculum naturelle, dont l'objet propre est les réalités significantes qui entraînent l'intelligence vers la connaissance du vrai. La seconde est le Speculum morale, dans lequel sont traitées les réalités morales qui portent la bonne volonté à faire le bien. La troisième est le Speculum historiale, dans lequel sont narrés les faits et dires des hommes illustres qui enrichissent la mémoire en sorte que comme un riche trésor d'exemples, elle représente à l'intelligence le vrai à penser, à la volonté le bien à faire*<sup>43</sup>.

42. *Totum per quasdam rerum similitudines et integumenta figurarum ad edificationem morum referri ualeat. (Libellus apogeticus, seconde version, chap. 18)*. On doit reconnaître que Échard n'a pas choisi le passage le plus probant du *Libellus* pour illustrer ce point. Ce texte du chapitre 18 est en effet tiré du retour critique de Vincent sur le *naturale*. Il ne décrit pas le but de ce dernier, mais explique plutôt pourquoi les *Fratres* s'intéressent au monde des végétaux. Il eut été préférable de renvoyer au chapitre 5 de l'apologie, *Apologia de natura rerum et hystoria temporum*, où Vincent explique que la connaissance du monde visible facilite celle des réalités supra-terrestres.
43. *Prima enim dicitur Speculum naturale, in qua appropriate tractantur speculabilia, per que excitatur intellectus in cognitione ueri. Secunda Speculum morale, in qua tractantur moralia per que excitatur affectus in operatione boni. Tertia Speculum historiale, in qua tractantur gesta et dicta uirorum illustrium, per que confortatur memoria ut ipsa quasi prudens thesauraria specierum uerum speculandum et bonum operandum intellectui et affectui representet. (Tabula, Paris, B.N. Lat. 14355, 327v)*.

Il est difficile de suivre Échard dans son interprétation, qui tend à traiter ce texte comme celui de Henri de Bruxelles, pour lui faire dire que le triple *Speculum* comprend un *naturale*, un *doctrinale* et un *historiale*. Tout d'abord, contrairement au texte de Henri de Bruxelles, les trois titres cités ici sont effectivement des titres du *Speculum*. Il n'y a plus ce *Speculum allegoricum* qui ouvrait la porte aux interprétations et permettait ensuite de reconnaître le *doctrinale* sous le titre *morale*. Mais là n'est pas le principal obstacle à la thèse de Échard. Il serait encore possible de supposer que *morale* désigne le *doctrinale*, si Jean de Hautfuney n'était pas si précis dans sa description du *morale*. Il dit très clairement que le *morale* traite de ce par quoi la bonne volonté est entraînée au bien. Il s'agit donc spécifiquement de morale, et non d'un ensemble de sciences comme dans le *doctrinale*. La destination morale (*bonus*) du *morale*, par opposition à une destination spéculative (*verus*) du *naturale*, est clairement marquée dans un passage du tout début de la préface de la *Tabula*, que Échard néglige. Jean de Hautfuney y soutient que par suite du péché originel trois facultés humaines doivent être soignées. Ce sont, selon ses propres termes, l'*intellectus*, la *memoria* et la *voluntas*. Il poursuit en disant : *L'ignorance de l'intelligence est repoussée par la considération du vrai, la malice de la volonté est corrigée par le désir du bien, mais l'oubli de la mémoire est enlevé à l'aide des deux précédents*<sup>44</sup>. En réponse aux besoins de ces trois facultés, dit-il, Vincent compila trois *Speculum*. Devant ces faits, nous devons nous demander si le *Speculum* que Jean de Hautfuney ignore n'est pas le *doctrinale*. Il semble par trop compliqué d'essayer de montrer que *morale* signifierait *doctrinale*, alors qu'au moment où celui-ci écrit, il est probable qu'il existait un *Speculum morale*, inauthentique il est vrai, mais n'en correspondant pas moins à sa description.

Ici s'achève la série de textes décrivant le *Speculum* comme *triplex*. Nous allons passer au plus ancien texte attribuant quatre *Speculum* à Vincent ; il s'agit du *De quatuor in quibus Deus Praedicatorum Ordinem insignivit*. Cet ouvrage fut commencé par Stephanus de Salaniaco vers 1278. Bernardus Guidonis le reprit pour le compléter et l'augmenter, une première fois en 1304, et il poursuivit ses ajouts jusqu'en 1314. La troisième partie de cet ouvrage, *De illustri prole*, a pour but de rappeler la vie des Dominicains célèbres du XIII<sup>e</sup> siècle. Dans celle-ci, sous le générique *Fratres viri illustri in scriptis et doctrinis*, on trouve la courte

44. *Ignorantia namque intellectus perpellitur speculatione ueri, uoluntatis malitia corrigitur appetitu boni, sed memorie obliuio releuatur adminiculo utriusque. (Tabula, Paris, B.N. Lat. 14355, 327v).*

bio-bibliographie de Vincent de Beauvais, qui attribue à celui-ci quatre *Speculum* : le *naturale*, le *morale*, l'*historiale* et le *doctrinale*<sup>45</sup>. À l'époque de Échard, la chronologie du *De quatuor* n'était pas aussi bien établie qu'elle l'est maintenant, grâce à l'étude que le père Kaeppli présente sur cette question en préface à son édition critique de l'ouvrage. Échard tend à pousser l'insertion du passage sur Vincent dans ce travail au-delà de 1320 (Quétif-Échard, 1719, 228). En fait, nous savons maintenant que ce passage date de la première révision de 1304. Il est en effet présent dans un manuscrit de Berlin, le manuscrit P de l'édition critique ; or ce manuscrit présente le texte dans l'état où il était en 1304, après la première révision de Bernardus Guidonis. (Kaeppli, 1949, 34-35). Ce texte de Bernardus Guidonis atteste que dès 1304 on attribuait quatre *Speculum* à Vincent, et non plus trois.

Une note marginale ajoutée par une autre main au passage sur Vincent de Beauvais dans le même manuscrit de Berlin témoigne que dès le moyen âge la double tradition de la division du *Speculum* en trois ou en quatre causa des embarras aux lecteurs. On voit en effet un lecteur tenter de concilier l'hypothèse du triple *Speculum* avec la description pourtant si limpide de Bernardus Guidonis<sup>46</sup>.

Une description semblable se trouve dans une liste médiévale d'écrivains dominicains publiée par Denifle. Ce texte qui a pu être écrit entre 1315 et 1323 contient la note suivante : *Vincent de Bourgogne écrivit quatre Specula : Speculum naturale, Speculum morale, Speculum doctrinale, Speculum historiale*<sup>47</sup>.

Au total, cet ensemble de notices bibliographiques médiévales sur Vincent de Beauvais nous laisse l'impression que le moyen âge connaissait mal l'encyclopédie de Vincent. Il devait en effet être rare qu'on ait sous les yeux les quatre *Speculum*, cela à cause de la relative rareté du *naturale* et du *doctrinale*, et encore plus du *morale*, par rapport

45. *Fr. Vincentius Belvacensis compinxit opus insigne et famosum toti orbi a generatione in generationem quod quatuor speculis distinxit, vocans unum speculum naturale, aliud morale, aliud vero historiale, quartum vero doctrinale, in quibus totum orbem, immo totum universum possunt legentes lucide fideliter speculari.* (BERNARDUS GUIDONIS, *De quatuor* . . . , p. 24, 27 à 35, 4).

46. *Notum sit quod ipse fr. Vincentius facere quatuor specula disposuit, sed factis speculis naturali et ystoriali, cum immensa volumina essent, per suum superiorem sibi fuit impositum quod alia duo, scil. doctrinale et morale, abreviaret, sicut idem fr. Vincentius quodam loco dicit, propter quod materiam moralem et doctrinalem in unum speculum coartavit.* (BERNARDUS GUIDONIS, *De quatuor* . . . , p. 35, n. 4).

47. *Fr. Vincentius Burgundus scripsit quatuor specula : Speculum naturale, Speculum morale, Speculum doctrinale, Speculum hystoriale.* (DENIFLE, 1886, 226).

à l'*historiale*. Ces notices tendent néanmoins à repousser l'apparition du *morale* au plus tard au tout début du XIV<sup>e</sup> siècle. Avant de porter un jugement global sur la question, examinons le second argument de Échard qui porte sur la chronologie des sources du *Speculum morale*.

Échard décrit cinq grandes sources retenues pour la compilation du *morale*. Nous allons les énumérer en fournissant pour chacune les éléments chronologiques qui les déterminent, tels que définis par la critique moderne.

La première est Thomas d'Aquin. Le *morale* emprunte largement à la *Summa theologiae* I, 2, II, 2. La critique actuelle retient les années 1268-70 comme dates de composition de la *prima secundae* et 1270-72 pour la *secunda secundae* (Weisheipl, 1974, 361).

Une seconde source est le commentaire des *Sentences* de Pierre de Tarentaise. Cette oeuvre connut deux rédactions : la première entre 1257 et 1259, la seconde entre 1267 et 1269 (Glorieux, 1933, I, 107). Échard plaçait autour de 1268 l'achèvement de ce travail (Échard, 1708, 355).

Le *morale* emprunte ensuite à Richard de Middleton, mort au début du XIV<sup>e</sup> siècle, dont le commentaire des *Sentences* aurait été composé par étapes à partir de 1284 et achevé avant 1298 (Hocedez, 1925, 55). Échard plaçait en 1300 la rédaction de ce texte (Quétif-Échard, 1719, 228).

La quatrième source est le *De septem donis Spiritus Sancti* de Stephanus de Borbone ou Bellaville, dont Échard fixe la mort en 1261 (Échard, 1708, 111). Chevalier place ce fait en 1262 (Chevalier, 1905, I, col. 1372).

La dernière source du *morale* est le *De consideratione novissimum*, dont l'auteur nous reste inconnu. Échard peut cependant fixer un *terminus post quem* à la rédaction de cette oeuvre. Elle contient en effet une allusion à l'éviction des chrétiens de Terre Sainte, ce qui s'est effectivement produit en 1291. La rédaction de ce travail doit donc être postérieure à cette date (Quétif-Échard, 1719, 226-227).

À toutes ces considérations, Échard ajoute le fait que le *morale* désigne Louis IX comme *beatissimus*, ce qui, dit-il, ne pouvait être fait avant 1297, année de la canonisation du roi. Cet argument nous apparaît cependant difficile à utiliser. Fondé sur l'absence ou la présence d'un qualificatif qu'un copiste pouvait être tenté d'ajouter de son propre chef, il n'est pas simple d'établir s'il s'agit d'une leçon propre à quelques manuscrits ou d'un mot voulu par l'auteur.

Tout au long de la mise en place de ces données sur la chronologie du *Speculum morale*, on sent poindre dans le texte de Échard l'argumentation suivante : qu'on trouve la source la plus tardive ou le fait qui repousse le plus loin la rédaction d'une partie du *morale*, et on aura la date vers laquelle ce *Speculum* fut mis en chantier. Aussi place-t-il autour de 1310 le commencement de la rédaction du *morale* qui dans ces conditions n'aurait pu être terminée avant 1320 (Quétif-Échard, 1719, 227).

Que penser de cette argumentation ? Dans son principe, nous ne la trouvons pas contraignante. N'avons-nous pas vu Vincent de Beauvais intégrer dans son *Speculum*, commencé durant les années 1230/40, des textes d'Albert le Grand et de Thomas d'Aquin de beaucoup postérieurs à cette époque ? Nous savons que les matériaux de base pour la constitution du *Speculum* ont pu s'accroître au cours de la rédaction, grâce à la production littéraire contemporaine sans cesse en développement. Nous ne pouvons donc accepter de recevoir sans autre preuve comme date de mise en chantier d'une semblable compilation, la date de parachèvement de la plus tardive de ses sources. Appliquer, par exemple, ce genre de raisonnement aux trois *Speculum* authentiques nous obligerait à repousser leur date de parachèvement autour de 1270, après la mort de Vincent ; ce qui serait manifestement une erreur. Il est donc possible de supposer que l'acquisition des matériaux pour la rédaction du *morale* se soit faite de la même façon que pour les trois *Speculum* authentiques. Une partie des matériaux pouvait être parvenue aux compilateurs durant la préparation de l'encyclopédie. Dans cette perspective, il faut retenir que trois des cinq sources du *morale* étaient accessibles dès 1271. Les deux autres sources devenaient disponibles au plus tard à partir de 1294/7, et non à partir de 1300, comme le supposait Échard qui plaçait à cette date le parachèvement du commentaire des *Sentences* de Richard de Middleton.

Il est vrai qu'à première vue, on ne voit guère plus de raisons de préférer notre hypothèse à celle de Échard. Mais il nous faut tenir compte de la nouvelle datation du texte de Bernardus Guidonis sur Vincent, que Échard situait autour de 1320, et que nous savons maintenant dater de 1304. De plus, entre aussi en ligne de compte la datation des manuscrits offrant le *Libellus apologeticus* troisième version. Jusqu'ici nous avons négligé cet aspect de la question parce que Échard en parle peu. Une seule fois il se sert de ce type d'argument pour étayer sa thèse. Il rapporte qu'à sa connaissance le plus vieil *historiale* dont l'apologie annonce un quadruple *Speculum* se trouve dans un monastère de Pise et date des années 1320 (Quétif-Échard, 1719, 228). Nous savons qu'il en existe au

moins un qui est beaucoup plus vieux. On conserve sous la cote 131 à la *Bibliothèque municipale* de Boulogne-sur-mer, un *Speculum historiale*, livre I à XV, 5, daté de 1297, dont le *Libellus apologeticus* annonce un quadruple *Speculum*. Ce manuscrit a appartenu à Eustache de Lille, abbé du monastère de Saint-Bertin de 1294 à 1297, année de sa mort (*Gallia christiana*, 1751, III, 502)<sup>48</sup>. Malheureusement, les *Speculum* aussi précisément datés sont très rares. La plupart du temps, on ne peut délimiter que de façon très large l'époque de leur transcription. Devant ces faits, force nous est de constater qu'il faut repousser en plein XIII<sup>e</sup> siècle la rédaction de la troisième version du *Libellus apologeticus* et sans doute la mise en chantier du *morale*. En effet, compte-tenu du fait que nous connaissons au moins une copie de cette version du *Libellus apologeticus* qui date de 1297, il faut situer autour de 1290 au plus tard le parachèvement de la troisième version de l'apologie.

Il reste certains problèmes pour concilier cette date avec celle de l'achèvement de la source la plus tardive du *morale* : le commentaire des *Sentences* de Richard de Middleton. Il y aurait deux solutions à envisager. Tout d'abord il faudrait identifier quelles parties du commentaire se retrouvent dans le *morale* et voir à quelle époque ces parties furent composées. On a vu, en effet, que la rédaction de ce traité s'étendait sur plusieurs années. Dans l'hypothèse où le *morale* utiliserait des éléments datant de 1294, il faudrait prendre une seconde voie et soulever cette autre question qui pourrait devenir très intéressante pour l'histoire du *Speculum*, à savoir si le parachèvement du *morale* date exactement de la même époque que l'apparition du *Libellus apologeticus* troisième version. Jusqu'ici, rien ne prouve qu'il n'existe pas un décalage entre ces deux faits. Il est possible qu'on ait modifié le *Libellus apologeticus* en prévision du *morale*, avant que celui-ci ne soit complètement terminé. C'est d'ailleurs ce que pourrait laisser croire la diffusion très restreinte du *Libellus apologeticus* seconde version. La réponse à ces questions exigerait un examen attentif de l'ensemble du texte du *morale* et de l'histoire des manuscrits du *Libellus apologeticus*, ce qui est manifestement en dehors du sujet de notre livre.

En résumé, à partir des points que nous connaissons, nous croyons pouvoir conclure ceci. Si nous admettons avec Échard que la rédaction d'une oeuvre de l'ampleur du *morale* exigeait sûrement à cette époque

48. On lit cette note au folio 388v : *Hunc librum, cum alio consimili Chronicorum Vincentii, fecit scribi et fieri dominus Eustasius de Insula, monachus sancti Bertini, postea abbas eiusdem monasterii, qui duo libri in omni opere suo perfecti sunt, Anno Domini MCCnonagesimo septimo (Boulogne, 131, 388 vb).*

une dizaine d'années de travail et si le décalage entre le moment de l'apparition de la troisième version de l'apologie et le *morale* n'est pas trop grand, il faut repousser bien avant 1290 la mise en chantier de ce *Speculum* et admettre la possibilité que certains matériaux pour la rédaction de cette oeuvre furent acquis en cours de rédaction, comme pour les autres *Speculum*. Cette dernière conclusion est importante en ce qu'elle suggère qu'il se serait écoulé au maximum une trentaine d'années entre la fin de la rédaction du *naturale*, du *doctrinale* et de l'*historiale*, du vivant de Vincent de Beauvais, et la mise en chantier du *morale*. Cette hypothèse s'accorde encore avec la faible diffusion du *Libellus apologeticus* seconde version, au sein de la seule tradition manuscrite du *Speculum doctrinale*. On peut se demander dans ces conditions si l'auteur ou les auteurs du *morale* ne se seraient pas considérés, pour une quelconque raison, les héritiers de Vincent de Beauvais. Nous ne pouvons cependant poursuivre plus loin cette hypothèse sans que d'autres recherches lui fournissent des fondements plus solides.

## CHAPITRE V

### LE *LIBELLUS APOLOGETICUS* ET LE PLAN DU *SPECULUM MAIUS*

Après avoir poursuivi une étude de l'histoire de la rédaction du *Speculum maius*, polarisée principalement par l'analyse de diverses strates du *Libellus apologeticus*, nous voudrions maintenant dégager le sens de l'oeuvre encyclopédique de Vincent de Beauvais à partir de ce que nous livre cette apologie. Nous insisterons moins dans ce chapitre sur la distinction des versions du texte. Entre la première et la seconde version du *Libellus apologeticus*, il n'y a aucune modification quant aux idées qui sous-tendent la mise au point du *Speculum maius*, tout au plus y a-t-il explicitation de certains points. Ce n'est qu'au niveau de la dernière version du *Libellus apologeticus* que de nouvelles tangentes sont prises. Nous les étudierons en fin de chapitre car elles fournissent la preuve la plus forte de l'inauthenticité du *morale*. Mais n'anticipons pas et voyons en premier lieu le sens que Vincent voyait dans la rédaction du *Speculum*, ainsi qu'il nous l'explique dans les premières versions du *Libellus apologeticus*.

#### 1. Le *Speculum maius* oeuvre encyclopédique

Il est toujours difficile de juger si une oeuvre peut être classée comme une encyclopédie. On sait, depuis la prime enfance de la philosophie, que le concept de totalité échappe toujours à la pensée qui veut le saisir. La définition théorique de l'encyclopédie présente des difficultés analogues. Ce genre littéraire ne peut être saisi que comme un idéal de la raison qu'on ne peut jamais parfaitement définir faute de pouvoir le saisir dans une vue englobante. Le rattachement des oeuvres au genre encyclopédique se réalise par la participation, au sens platonicien du terme, plutôt que par la catégorisation.

Il faut établir au point de départ une distinction entre l'ensemble de la production d'un auteur qu'on qualifie parfois d'encyclopédique, comme c'est le cas pour Aristote et encore plus pour Albert le Grand, et les oeuvres individuelles marquées d'une volonté encyclopédique. Nous devons évidemment réserver à ces dernières l'appellation « encyclopédie » comme genre littéraire.

Les historiens de l'encyclopédie au moyen âge s'entendent pour retenir un certain nombre de titres. Si on retourne à la dernière publication importante dans ce domaine, le numéro des *Cahiers d'histoire mondiale* (IX, 3, 1966), consacré à l'histoire générale de l'encyclopédie, on rencontre des articles sur les *Origines* d'Isidore de Séville (Jacques Fontaine, 1966), le *Didascalicon* de Hugues de Saint-Victor (Châtillon, 1966), le *Speculum universale* de Raoul Ardent (Gründel, 1966), le *Speculum maius* de Vincent de Beauvais (Lemoine, 1966), le *De naturis rerum* d'Alexandre Neckham, le *De proprietatibus rerum* de Bartholémy l'Anglais et le *De naturis rerum* de Thomas de Cantimpré (Michaud-Quantin, 1966). À cette liste, on serait tenté d'ajouter les *Institutiones* de Cassiodore, le *De universo* de Rhaban Maur, l'*Imago mundi* d'Honorius d'Autun, le *Liber exceptionum* de Richard de Saint-Victor, le *Liber Floridus* de Lambert de Saint-Omer et quelques autres. Tous ne réalisent pas également la volonté d'universalisme et de synthèse qu'on associe généralement à la notion d'encyclopédie. Plusieurs ont pour objet la description de l'univers visible et laissent de côté d'autres domaines du savoir tels les sciences spéculatives ou l'histoire. Les ouvrages qui s'approchent sans doute le plus de l'idéal encyclopédique sont manifestement ceux d'Isidore de Séville, d'Hugues et Richard de Saint-Victor et de Vincent de Beauvais.

Les *Origines* d'Isidore de Séville demeurent l'encyclopédie la plus diffusée et la plus populaire du moyen âge. Le lent processus de distillation des données culturelles dont elles sont le résidu a eu comme résultat la mise en capsule des principaux éléments du savoir antique qui demeure le fondement principal de la culture médiévale. Tout au long du moyen âge, et même au moment où on a sous la main toutes les grandes oeuvres latines et grecques, on recourra au résumé d'Isidore pour retrouver l'esquisse des grands traits qui définissent l'une ou l'autre question. Vincent de Beauvais lui-même emprunte abondamment aux *Origines*.

Le *Didascalicon* n'est pas à proprement parler une encyclopédie. Il constitue plutôt une sorte de préface au savoir encyclopédique. Comme son titre complet l'indique, il est un *De studio legendi*, c'est-à-dire une introduction à la lecture des sciences philosophiques et des Écritures Saintes (Châtillon, 1966, 540-541). Ce livre est encyclopédique en ce qu'il recense et catalogue la totalité du savoir de son époque. Le *Liber exceptionum* de Richard peut à peine être qualifié plus directement d'encyclopédie. La première partie de l'oeuvre est en effet un bref exposé de la philosophie, de la géographie et de l'histoire. Ce programme est

cependant réalisé de façon trop schématique et, pour la philosophie en particulier, conduit à des survols des différents domaines qui ne vont pas tellement plus loin que ceux de Hugues. Il faut attendre Vincent de Beauvais avec les puissants moyens dont il dispose pour voir se réaliser une oeuvre vraiment encyclopédique qui demeure en même temps à la mesure d'une époque de grand développement du savoir.

Il existe une relation presque antinomique entre les *Origines* d'Isidore de Séville et le *Speculum maius* de Vincent de Beauvais. L'un et l'autre répondent à des besoins intellectuels très différents. Les *Origines* sont marquées du désir de condenser en un lieu les principaux éléments d'une culture portée à bout de bras depuis Rome et qui connaît sa dernière splendeur dans l'Espagne wisigothique. Il y plane le pressentiment d'un naufrage prochain en prévision duquel on recueille les biens les plus précieux. Isidore est le témoin d'une récession culturelle. Vincent de Beauvais oeuvre dans un contexte intellectuel tout à fait différent. Le problème qui marque son époque est celui de la surabondance. À peine avait-on assimilé cette renaissance du XII<sup>e</sup> siècle, que le XIII<sup>e</sup> siècle se voit inondé de traductions d'Aristote et des grands philosophes arabes comme Al-Farabi, Avicenne ou Averroès. On est confronté à la nécessité d'intégrer tout ce nouveau savoir, de créer des instruments pour s'orienter dans la masse des connaissances nouvelles et de mettre au point des outils pour manipuler ces données littéraires. Le travail d'intégration des connaissances dans une nouvelle économie de la culture se poursuivra entre autres dans les Sommes. L'effort de cartographier ce savoir se traduira de son côté par l'élaboration de *Divisio scientiae* ou de *Divisio philosophiae*, petits traités où sont exposés les grandes articulations du savoir et leurs liens de dépendance. Enfin, on tentera de surmonter le problème de la manipulation des données littéraires par la mise au point de différents instruments de travail comme les florilèges, les *abbreviationes* ou les concordances. C'est dans ce contexte qu'il faut interpréter l'entreprise du *Speculum maius*.

Le *Speculum maius* réalise le double objectif d'être à la fois une encyclopédie et un outil de gestion de l'information. Dans la culture médiévale, où il existe une quasi adéquation entre le savoir et le livre, à preuve l'importance de la *lectio* dans l'enseignement universitaire, l'entreprise de collation des matériaux écrits en un lieu est encyclopédique : la somme du savoir est la somme des livres. Le sens profond de l'oeuvre de Vincent de Beauvais apparaît dès le tout début du *Libellus apologeticus* : *Parce que la multitude des livres, le manque de temps et la faiblesse de la mémoire livrent inégalement à l'entendement tout ce qui*

a été écrit, moi qui suis le plus humble parmi mes frères, étudiant depuis de longues années les livres de plusieurs et suivant même par là le conseil de mes supérieurs, j'ai eu l'idée de réunir en un seul volume, condensé et ordonné, selon un agencement de mon invention, des extraits choisis parmi tout ce que j'ai pu lire chez nos docteurs catholiques ou chez les philosophes et les poètes païens, de même que chez les historiens des deux traditions (*Libellus apologeticus*, 1). Le *Speculum maius* constitue le résultat de l'effort d'une intégration ordonnée en un seul ouvrage du contenu d'une multitude de livres, pour répondre aux besoins de ceux qui n'ont pas le temps de tout lire, en même temps que pour fournir un outil de repérage de l'information que la mémoire humaine est incapable de retenir adéquatement. Sa réalisation exige de développer des techniques de synthèse des textes pour pouvoir fondre en un seul livre le contenu de plusieurs. Par ailleurs, la nécessité de présenter d'une manière ordonnée toutes les connaissances et d'assurer leur repérage subséquent exige l'élaboration d'un plan d'organisation de l'oeuvre et de moyens techniques pour s'y retrouver. L'encyclopédie de Vincent de Beauvais est en définitive une entreprise de synthèse et de gestion d'un ensemble de données textuelles. Ses préoccupations se situent dans la même ligne que celles qui président aujourd'hui aux entreprises de repérage de l'information dans des banques de données.

Une compilation de textes, à plus forte raison lorsqu'elle est encyclopédique comme le *Speculum maius*, exige un plan d'organisation du matériel compilé. La question s'est posée à Vincent de Beauvais dès le début de la rédaction de son oeuvre. Il discute du problème et de la solution qu'il lui apporte dans la première moitié du chapitre 2 du *Libellus apologeticus*. Deux voies s'offraient à lui : regrouper ses citations sous des thèmes juxtaposés selon l'ordre alphabétique ou greffer les textes cités sur un arbre idéologique, organigramme d'une *Weltanschauung*. Voici ce qu'écrivait Vincent à ce propos : *Alors que je me posais sérieusement la question à savoir de quelle façon et dans quel ordre je rassemblerais tout ce matériel en un seul corps, me rendant compte que si je rangeais sous une seule rubrique, ainsi qu'il est d'usage, les extraits de sources différentes se rapportant à une même matière, par exemple sous une rubrique les sentences et exemples à propos de la charité, sous une autre ceux relatifs à la chasteté, et que j'entreprenne de traiter ainsi en vase clos des autres vertus et vices, je devrais nécessairement exclure de cette oeuvre l'ensemble de la nature des choses, dont par ailleurs j'étais disposé à entreprendre la description minutieuse, de même que je devrais bouleverser et confondre le déroulement entier de l'histoire, qui en soi est loin d'être inutile et sans beauté.* Interrompons ici l'envolée de

Vincent (nous lui redonnerons bientôt la parole) pour introduire quelques brefs commentaires. La première solution qu'il envisage, pour la rejeter d'ailleurs, est de classifier les textes cités selon des rubriques thématiques. Il est plus que probable qu'il fait référence ici au modèle de structuration de l'information mis en oeuvre dans certains recueils d'*exempla* que Welter (1927, 290 et ss.) a si bien décrits. Dans ces derniers recueils, le matériel littéraire compilé est regroupé sous des rubriques ordonnées alphabétiquement. Cette solution déplaît à Vincent car elle ne permet pas entre autres de décrire la nature selon son ordre organique ni de narrer l'histoire selon son cours chronologique. La classification alphabétique brise l'ordre qu'on reconnaît à ces réalités. C'est pourquoi, continue Vincent : *considérant tout cela, je n'ai pas trouvé de meilleur moyen que le suivant, que j'ai préféré aux autres, c'est-à-dire que je traite selon l'ordre de la Sainte Écriture en premier lieu du Créateur, puis des créatures, de la chute et de la restauration de l'homme, ensuite des faits et gestes historiques selon la chronologie, et même de ce qui sera à la fin des temps. (Libellus apologeticus, 2).* La compilation du savoir à propos du monde et des hommes ne peut se faire indépendamment des liens organiques qui réunissent les constituantes de ce monde et de la ligne temporelle qui relie les moments de l'humanité. L'encyclopédie doit être ordonnée selon une structure conceptuelle qui est le reflet de l'ordre des choses.

Néanmoins, Vincent ne veut pas tout ignorer de la classification alphabétique ; il en connaît trop les avantages. C'est ainsi qu'à la suite du texte que nous venons de citer, il annonce qu'il va placer à la fin de chaque *Speculum* des index alphabétiques des termes clés — sortes d'index des matières très détaillés — pour faciliter au lecteur l'accès à son encyclopédie. L'ordre alphabétique intervient de plus dans la description de nombreux êtres qu'aucun principe philosophique ne saurait ordonner, comme c'est le cas des pierres, des oiseaux, des poissons, etc., dans divers livres du *naturale*.

## 2. Le triple *Speculum* et la pensée des Victorins Hugues et Richard.

Peu d'études ont poursuivi l'analyse des idées fondamentales du plan d'organisation du *Speculum maius*. Michel Lemoine, dans un article sur Vincent de Beauvais (Lemoine, 1966), a souligné quelques grandes articulations du *naturale* et du *doctrinale* en opérant certains regroupements à l'intérieur de la table des livres des deux ouvrages qu'il présente. Il fait bien ressortir la forme de l'*hexameron* selon laquelle s'articule le *naturale*. Il regroupe ensuite les livres du *doctrinale* selon six thèmes (les

lettres, la morale, la mécanique et les techniques, la physique, la mathématique, la théologie), qui, nous le verrons, ne se situent pas également à un même niveau de généralité, sans en expliquer d'ailleurs les articulations. Göller (1959) nous indique une piste combien plus intéressante lorsqu'il consacre un long paragraphe à montrer l'influence de la classification des sciences de Hugues de Saint-Victor sur la structure générale du *Speculum doctrinale*.

La meilleure voie d'approche de cette question nous semble venir du *Speculum doctrinale*. Ce dernier est composé d'une suite de *compendia* des diverses sciences dont le principe d'organisation et d'agencement est loin d'être à première vue évident. À ce niveau, plusieurs options pouvaient s'offrir à Vincent. Déterminer laquelle fut choisie, va permettre, nous le verrons, de trouver la clé pour comprendre le sens de l'ensemble de l'oeuvre.

Le chapitre 6 du *Libellus apologeticus* fournit un premier indice quant aux sources d'inspiration de Vincent pour la préparation de son *doctrinale*. Il écrit en effet : *C'est à la suite des travaux de quelques-uns des nôtres, Isidore l'espagnol et les parisiens Hugues et Richard, que nous avons eu l'idée d'entreprendre cette oeuvre. Le premier, dans son livre des Étymologies, entre autres choses traite brièvement de chaque science. Le deuxième, dans le livre Didascalicon présente les divisions et subdivisions générales de la science et décrit brièvement la matière de chacune. Le troisième fait la même chose dans le Liber exceptionum (Libellus apologeticus, 6). Isidore, Hugues et Richard servent à Vincent de caution morale pour son projet d'exposer les diverses sciences, en même temps que les deux derniers lui fournissent un schéma de l'articulation de ces sciences entre elles. C'est presque l'aveu que le *doctrinale* est construit selon un plan emprunté au *Didascalicon* et au *Liber exceptionum*<sup>49</sup>.*

49. Quelques passages du *Speculum maius* trahissent la grande admiration de Vincent pour les deux Victorins. Au chapitre 13 du *Libellus apologeticus* seconde version, reprenant le texte du décret apocryphe de Gélasse 1<sup>er</sup>, *De libris recipiendis et non recipiendis* (Dobschütz, 1912), Vincent établit un ordre dans la valeur des sources qu'il utilise. Certaines sources ont une valeur suprême, d'autres une valeur moyenne, d'autres une valeur moindre, et d'autres n'ont aucune valeur. Les premières sont les saints docteurs que l'Église catholique a canonisés et dont les livres ont été approuvés par les conciles. C'est à ce premier niveau qu'il place Isidore de Séville. Il considère comme sources d'autorité moyenne les autres docteurs, sages et catholiques, qui n'ont pas été canonisés. Vincent fournit quelques noms à titre d'exemple. Ce sont entre autres Bède, Alcuin, Rhaban, Anselme et Hugues et Richard de Saint-Victor. Ces deux derniers sont les auteurs les plus tardifs nommés explicitement dans cette liste.

Avant de poursuivre cette question, on pourrait se demander pourquoi Vincent voulut refaire le travail de ses maîtres, s'il ne répondait pas déjà à notre interrogation dans un passage qui suit immédiatement le texte que nous venons de citer. Vincent explique que ses maîtres ont effectué un survol très bref de chacune des sciences. Son but est maintenant de fournir une anthologie de textes qui expliquent plus en détail l'ensemble des connaissances dont Isidore, Hugues et Richard ne repèrent que les grandes lignes. Dans la conception même du projet de ce qui allait devenir le *doctrinale* est présente la relation en quelque sorte antinomique que nous avons établie entre les *Origines* d'Isidore et le *Speculum* de Vincent. Ce dernier désire traiter plus en détail les matières que le maître a brièvement exposées.

Historiquement, nous dirions qu'il a voulu reprendre l'entreprise encyclopédique d'Isidore pour la mettre au diapason de l'état du développement scientifique du XIII<sup>e</sup> siècle, en articulant son travail à l'aide de la classification victorine des sciences, la plus englobante et la mieux adaptée à cet état du savoir.

Hugues de Saint-Victor, que Richard suivra dans la même voie, marque une étape importante dans l'histoire de la classification des sciences au moyen âge. Il rompt avec la division tripartite stoïcienne de la philosophie en physique, logique et éthique, qui jusque là dominait la pensée médiévale, pour formuler une division quadripartite en théorique, pratique, mécanique et logique<sup>50</sup>. L'histoire générale de la classification des sciences dans la pensée médiévale a déjà été bien étudiée (Weisheipl, 1965). Roger Baron (1957), dans son grand livre sur Hugues de Saint-Victor, a consacré de nombreuses pages à l'étude de la classifica-

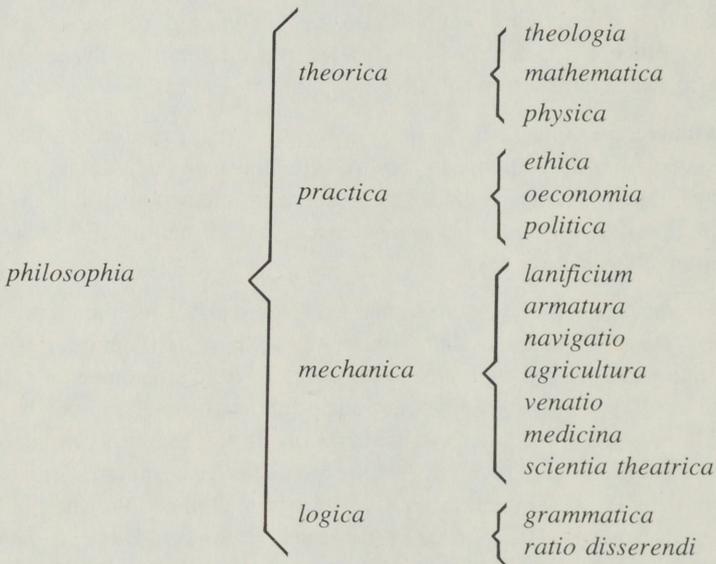
---

En un autre lieu, au livre XVII, chapitre 62, du *doctrinale*, on trouve une courte bio-bibliographie de Hugues et Richard de Saint-Victor. Il est intéressant de noter que ce texte nous renvoie l'image de Hugues de Saint-Victor à la fois humaniste et mystique : *Hugo Parisiensis, Sancti Victoris canonicus, religione et literarum scientia clarus, et in septem liberalium artium peritia nulli sui temporis secundum fuit.* (*Speculum doctrinale*, XVII, 62). C'est un Hugues de Saint-Victor très semblable à celui que Roger BARON a voulu faire revivre dans *Sciences et sagesse chez Hugues de Saint-Victor*, par opposition à la représentation d'un Hugues animé d'un mépris excessif pour le monde, qu'une certaine tradition avait imposé. La bio-bibliographie des deux victorins s'inscrit dans une suite de textes semblables sur les plus célèbres commentateurs des Saintes Écritures (*doctrinale*, XVII, 41 à 63). Vincent retient trois noms pour le XII<sup>e</sup> siècle : saint Bernard, Hugues et Richard de Saint-Victor. Voilà encore une marque du très grand respect que Vincent manifeste à l'égard des deux victorins. Des textes semblables sur ces deux derniers se retrouvent dans *l'historiale*, XXVI, 42, et XXVII, 58.

50. C'est la division tripartite des sciences qu'on trouve proposée dans les *Origines* de ISIDORE au livre II, chapitre 23.

tion victorine et de ses origines. Nous ne reviendrons pas sur ces questions. Nous nous limiterons à l'esquisse de quelques grands traits de la pensée des maîtres de Saint-Victor qui influencèrent Vincent de Beauvais dans sa mise en oeuvre du *doctrinale*.

Telles qu'exposées dans le *Didascalicon* (VI, XIV) et le *Liber exceptionum* (I, I, 6 à 22), les grandes articulations de la division quadripartite de la philosophie proposée par les Victorins peuvent être schématisées ainsi :



Cette division quadripartite de la philosophie s'enracine dans un humanisme qui donne sens à l'étude des diverses sciences. Dans la perspective victorine, l'étude de la philosophie vise à restaurer chez l'homme la dignité qu'il a perdue à la suite de la chute originelle. Hugues de Saint-Victor expose cette idée dans le *Didascalicon*, VI, 14 et Richard la reprend dans le *Liber exceptionum*, I, I, 2 à 5. Primitivement, Dieu créa les créatures rationnelles, c'est-à-dire les anges et les hommes, pour les faire participer à sa béatitude. Aux hommes, il donna trois biens : premièrement de les avoir fait à son image (*imago*), deuxièmement à sa ressemblance (*similitudo*), troisièmement de les avoir munis d'un corps immortel. Suite à la chute originelle, ces trois biens furent corrompus par trois maux : l'ignorance brisant en l'homme l'image de Dieu, la

concupiscence lui enlevant sa similitude avec Dieu et l'infirmité rendant son corps mortel. Après la chute, Dieu voulut restaurer l'homme et, pour le délivrer de ces trois maux, il lui apporta trois biens, soit la sagesse pour vaincre l'ignorance, la vertu pour triompher du vice et la recherche de l'utile (*necessitas*) pour surmonter ses défaillances physiques. Ces trois remèdes sont apportés par les trois grandes branches de la philosophie. La science théorique apporte la sagesse, la science pratique assure la vertu et la mécanique supplée aux infirmités. Quant à la logique, elle est présentée comme une condition des trois premières branches du savoir en ce qu'elle enseigne à parler de façon correcte dans tous les domaines.

Hugues réussit un double tour de force intellectuel. D'une part, il propose une nouvelle classification des sciences, plus englobante que toutes celles qui l'ont précédée, qui fournit un outil conceptuel pour articuler le savoir en pleine croissance des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Il parvient entre autres à intégrer à la philosophie les arts mécaniques, déjà présents dans les *Origines* d'Isidore, mais qu'aucune classification n'avait encore reçus. Sa classification sera d'ailleurs plus d'une fois reprise au XIII<sup>e</sup> siècle. Le plus souvent elle est alors coupée de l'humanisme initial qui l'animaît, mais demeure néanmoins un appareil utile pour orienter les intellectuels de l'époque dans la masse du savoir qui les submerge. Hugues réussit de plus ce second tour de force qui consiste à conserver une place centrale à la science antique dans l'économie de l'humanisme chrétien médiéval dont les grandes articulations demeurent la création, la chute, la restauration et son devenir eschatologique.

L'idée de finalisation de la culture antique à l'humanisme chrétien n'est pas nouvelle dans la culture médiévale ; elle est même un des grands philosophèmes qui féconde sa pensée. De cette entreprise sont issus ces traités qui enseignent à l'intellectuel chrétien comment et dans quel but il doit aborder cette culture que lui transmettent les grands livres de l'antiquité. Le *De doctrina christiana* d'Augustin demeure un des chefs-d'oeuvre du genre et la grande inspiration des traités subséquents. De la même façon, l'entreprise victorine de classification des sciences et d'intégration de la culture antique à l'humanisme chrétien est accompagnée de préoccupations « quant au quoi lire » et au « comment lire ». La réflexion de Hugues de Saint-Victor se cristallise dans un *De studio legendi* (de l'étude de la lecture) : le *Didascalicon*. La préface du *Didascalicon* qui résume entre autres l'objet du traité rappelle tous ces thèmes dont nous venons d'esquisser brièvement le contexte : *la première partie de l'ouvrage contient un enseignement qui s'adresse au lecteur qui*

aborde les arts (i.e. la culture profane), la seconde le prépare à lire à propos des choses divines. Cet enseignement procède ainsi : instruisant d'abord quant à ce qui doit être lu, il apprend ensuite dans quel ordre et comment chaque chose doit être lue. Afin qu'on sache ce qui doit être lu ou ce qui doit l'être principalement, on dégage dans la première partie l'origine des arts, puis la division et la description de chacun d'entre eux ; c'est-à-dire comment un art en recouvre un autre ou dépend d'un autre, divisant ainsi la philosophie à partir de son niveau le plus général jusqu'aux derniers de ses membres. Ensuite, on énumère les grands maîtres de ces arts, puis on souligne lesquels de ces arts il est plus important de connaître. Subséquemment, on voit dans quel ordre et comment il faut lire ces choses. En conclusion, on recommande une règle de vie pour qui veut s'instruire. Ainsi s'achève notre première partie<sup>51</sup>.

La solution que proposent les Victorins pour intégrer l'ensemble des sciences dans l'économie de l'humanisme chrétien marque profondément toute l'entreprise du *Speculum doctrinale*, tant au niveau du *Prologus*, que Vincent place en tête de l'oeuvre comme une sorte de préface, qu'au niveau du plan même de ce *Speculum*.

Le *Prologus* du *doctrinale* effectue la transition entre le *naturale* et le *doctrinale* ; le début rappelle le contenu du *naturale*, le reste annonce le but et le plan du *doctrinale*. La brève description du contenu du *naturale* constitue le seul élément du prologue de l'*historiale* de Dijon qui soit retenu dans le *Prologus* du *doctrinale* (supra, chap. II, 1). Il n'est guère plus qu'un bref survol de la table des matières du *naturale*. Plus intéressant est le morceau qui suit où Vincent décrit les principes qui président à la réalisation du *doctrinale*. C'est ce texte que nous allons maintenant considérer.

Vincent juxtapose dans un premier temps ces deux idées que la restauration spirituelle et temporelle de l'homme s'opère par la science, qu'il désigne en latin, dans ce contexte, par le terme *doctrina* (d'où le titre *Speculum doctrinale*), et qu'il exposera chacune des sciences sous

51. *In prima parte docet lectorem artium, in secunda parte divinum lectorem. docet autem hoc modo, ostendendo primum quid legendum sit, deinde quo ordine et quomodo legendum sit. ut autem sciri possit quid legendum sit aut quid praecipue legendum sit, in prima parte primum numerat originem omnium artium deinde descriptionem et partitionem earum, id est, quomodo unaquaeque contineat aliam, vel contineatur ab alia, secans philosophiam a summo usque ad ultima membra. deinde enumerat auctores artium et postea ostendit quae ex his videlicet artibus praecipue legendae sint. deinde etiam quo ordine et quomodo legendae sint, aperit. postremo legentibus vitae suae disciplinam praescribit, et sic finitur prima pars.* (HUGUES DE SAINT-VICTOR, *Didascalicon, praefatio*, p. 2, 18, p. 3, 1).

forme d'abrégé ou de compendium pour faciliter leur mémorisation. Ainsi fixe-t-il le but général du deuxième *Speculum*. L'empreinte victorine est manifeste. L'idée de la restauration de l'homme par la science est un axe fondamental de l'humanisme que définit le *Didascalicon*. Il y a même des ressemblances verbales entre l'exposé de Vincent et le texte de Hugues. Ce dernier écrit au début du *Didascalicon* : *reparamur autem per doctrinam* (I, 1, p. 6, 7-8), idée que Vincent reprend en ces termes : *et quoniam hec ipsa restitutio siue restauratio per doctrinam efficitur atque perficitur (doctrinale, Prologus)*. La suggestion que le compendium facilite la mémorisation des sciences, que Vincent formule de la façon suivante : *quatinum in hunc modum (i.e. scribere breuiter) totius rei summam, sub quodam compendio memoriter teneamus (doctrinale, Prologus)*, est aussi présente chez Hugues de Saint-Victor qui écrit : *oportet ergo ut, quae discendo divisimus, commendanda memoriae colligamus. colligere est ea de quibus prolixius vel scriptum vel disputatum est ad brevem quandam et compendiosam summam redigere (Didascalicon, III, 11, p. 60, 15-18)*.

Vincent annonce ensuite le plan des matières dont traitera le *doctrinale*. Dans un premier moment, dit-il, il traitera des sciences en général, c'est-à-dire de leur constitution et de leur origine, de leur division et de la spécificité de chacune, enfin de la façon de les étudier et de les apprendre. Vincent reprend ici en raccourci l'idée qu'exprime le long texte de Hugues cité précédemment. Puis, le *doctrinale* exposera chaque science en particulier. Il commencera par les sciences du *trivium*, sans lesquelles les autres sciences ne peuvent être étudiées, car elles enseignent à parler de tout de façon correcte, véridique et honnête. De la même façon, le *Didascalicon* recommande d'étudier en premier lieu les arts du *trivium* (*Didascalicon*, I, 11, p. 20, 18-27). Ensuite dit Vincent, nous étudierons les sciences pratiques, entendons l'éthique, parce qu'elles éclairent l'oeil de l'esprit, ce qui permet d'accéder ensuite aux sciences théoriques (*quia per eas purgatis mentium oculis ad theoricam ascenditur, doctrinale, Prologus*). Ce passage se fait l'écho d'un autre passage d'un grand texte victorin, le *Liber exceptionum* où Richard de Saint-Victor écrit : *Deinde per ethicam purificatur oculus mentis (Liber exceptionum, I, 1, 23, 3-4, p. 111)*. Avant d'accéder aux sciences théoriques, le *doctrinale* exposera les arts mécaniques qui, traitant d'opérations, ont une certaine affinité avec l'éthique. Au total, le *Prologus* annonce que le *doctrinale* exposera les sciences suivant leur classification quadripartite, telle que développée par Hugues de Saint-Victor et ses successeurs, dans le cadre général de cet humanisme chrétien qui fournit ses assises à cette classification.

Le *Speculum doctrinale* s'ouvre par une longue discussion d'ordre général à propos de la science (livre premier, chapitres 1 à 43). Ici, ce n'est plus Vincent qui parle mais les grandes autorités qu'il compile. Il reste cependant significatif pour l'entreprise du *doctrinale* que Vincent choisisse de consacrer tout cet espace à traiter de ces questions. Si les textes compilés ne manifestent pas nécessairement les opinions de Vincent, le fait de traiter de telle ou telle question de même que l'ordre pour en traiter dépendent de la volonté du compilateur et témoignent de ses options intellectuelles. Vincent le dit d'ailleurs explicitement au chapitre trois du *Libellus apologeticus* : *En effet, je n'ai rien ajouté ou presque qui soit de moi. À ceux (que je cite) appartient l'autorité, de moi ne relève que la seule ordonnance des parties (Libellus apologeticus, 3)*. Les options intellectuelles de Vincent se manifestent d'abord dans le plan qu'il adopte pour son *Speculum*. Car, n'oublions pas que le *Speculum* se veut le reflet des grandes opinions, même si elles se contredisent parfois, à condition qu'elles n'aillent pas à l'encontre du dogme chrétien (*Libellus apologeticus, 7*).

Les neuf premiers chapitres de ce premier livre du *doctrinale* reprennent plus en détail l'exposé du thème victorin des trois biens donnés primitivement à l'homme, des trois maux qui les corrompent et des trois sciences qui les restaurent. Ainsi que nous l'avons vu, cette thématique est typiquement victorine. L'idée de la restauration de l'homme par la philosophie gouverne d'autres idées qu'a développées Hugues de Saint-Victor et qui se retrouvent sous-jacentes au plan de la suite du livre premier du *doctrinale*. Axant sa réflexion sur les sciences selon un vecteur historique (chute et réparation du savoir), Hugues est conduit dans sa démarche à s'intéresser à l'histoire des philosophes et à l'origine des doctrines. D'autre part, nous avons déjà souligné comment s'articule sa division de la philosophie sur cette entreprise de réparation. Enfin, dans la mesure où il lie en quelque sorte l'entreprise scientifique à des préoccupations curatives, il s'arrête à l'éthique qui gouverne l'activité du savant. Ces thèmes sont au coeur du *Didascalicon* et sont résumés dans l'extrait de la préface que nous citons au début de la présente section. Nous retrouvons en fait dans cet ensemble d'idées les éléments du plan de la suite du livre premier du *doctrinale*, jusqu'au chapitre 43. Ces chapitres peuvent être en effet regroupés selon les thèmes suivants :

chap. 10 à 12	Bref historique de la philosophie.
chap. 13	Définition de la philosophie.
chap. 14 à 18	Division de la philosophie.
chap. 19 à 21	Origine des sciences.

chap. 22	Mode de connaissance dans les sciences.
chap. 23 à 41	Éthique du savant.
chap. 42 à 43	Les types de livres, leur valeur.

Ce sont tous des thèmes qu'annonce la préface du *Didascalicon*. Il apparaît clairement que la première moitié du livre premier du *doctrinale* sur la science en général est structurée selon un schéma de pensée victorin.

Le morceau du *doctrinale* que nous venons d'analyser nous apparaît très important puisqu'il définit les grandes lignes de l'humanisme qui préside à l'étude des sciences particulières qui va suivre. En plaçant un tel exposé en tête du *doctrinale*, c'est-à-dire en tête de sa collection de *compendia* des diverses sciences, Vincent déclare sans équivoque les raisons philosophiques qui entourent l'entreprise de ce *Speculum*. Les historiens de la pensée victorine n'ont jamais saisi parfaitement, à notre connaissance, l'influence décisive de celle-ci sur le *doctrinale* et de façon plus générale, nous le verrons plus loin, sur l'ensemble du *Speculum*. De Rijk, (1967) qui a tenté une histoire de la corrélation des triades des maux, des vices, des vertus, des biens et des sciences, que Hugues formule le premier, croit que la dernière reprise de ce thème se trouve dans le commentaire de Raoul de Longchamps de l'*Anticlaudianus* de Alain de Lille, écrit probablement entre 1212 et 1225. Il faut définitivement prolonger cette histoire et verser le *Speculum maius* au dossier de la diffusion de cette idée victorine.

La suite du *doctrinale* consiste en l'exposé des diverses sciences selon le principe de division et d'ordonnance proposé par les Victorins. Voici d'ailleurs comment s'agencent les diverses sciences au sein de ce *Speculum* :

<i>scientia</i> <i>sermocinalis</i>	{	<i>breue uocabularium</i>	(lib. I)
		<i>grammatica</i>	(lib. II)
		<i>logica</i>	(lib. III)
<i>practica</i>	{	<i>monastica</i>	(lib. IV et V)
		<i>oeconomia</i>	(lib. VI)
		<i>politica</i>	(lib. VII à X)

mechanica	}	<i>lanificium</i>	(lib. XI)
		<i>armatura</i>	(lib. XI)
		<i>ars theatrica</i>	(lib. XI)
		<i>naugatio</i>	(lib. XI)
		<i>uenatio</i>	(lib. XI)
		<i>agricultura</i>	(lib. XI)
		<i>alchemia</i>	(lib. XI)
		<i>medecina</i>	(lib. XII)
theorica	}	<i>medicina theorica</i>	(lib. XIII-XIV)
		<i>physica</i>	(lib. XV)
		<i>mathematica</i>	(lib. XVI)
		<i>metaphisica</i>	(lib. XVI)
		<i>theologia</i>	(lib. XVII)

Il reste un certain nombre de différences mineures entre la classification des sciences sous-jacente au *doctrinale* et l'exposé de cette matière par Hugues et Richard de Saint-Victor. Nous avons longuement étudié la question dans notre thèse (Lusignan, 1971). Elles s'expliquent toutes par l'évolution qu'a connue la classification victorine au XIII<sup>e</sup> siècle. Celle-ci fut en effet souvent reprise et discutée à cette époque entre autres dans divers traités de *Divisio scientiae*. Vincent de Beauvais a tiré profit de certaines idées émises alors. Il demeure cependant profondément influencé par la pensée victorine en ce qu'il ne détache pas la classification quadripartite de l'humanisme qui l'anime, ainsi que le font à la même époque la plupart des traités de *divisio scientiae*.

L'influence profonde des Victorins que nous venons de constater sur le plan et la philosophie qui président à la réalisation du *Speculum doctrinale*, suggère une nouvelle voie de recherche pour comprendre la relation entre les trois *Speculum* et le sens qui anime toute l'entreprise de Vincent de Beauvais.

Le *Speculum maius* se développe selon trois grands moments. Dans un premier temps, le *Speculum naturale* : il est une description du monde visible et invisible selon l'ordre des six jours de la création. Il se situe dans la tradition médiévale des *hexamera*. En second lieu vient le *Speculum doctrinale* qui constitue un exposé des diverses sciences réparatrices de l'homme suite aux trois grands maux qui l'affligent depuis la chute. Enfin le *Speculum historiale* qui expose l'histoire de l'humanité depuis la création d'Adam jusqu'à l'époque de Vincent de Beauvais et

s'achève par un épilogue sur la fin des temps. En définitive, le *Speculum maius* est construit selon une *Weltanschauung* qui comporte trois axes principaux : création du monde, chute et réparation, histoire de l'humanité. Cette conception du monde est évidemment toute imprégnée de la pensée biblique. Cela n'élude pas la question historique de la source immédiate de la *Weltanschauung* qui domine le *Speculum maius*. Nous croyons pouvoir ouvrir une voie à la compréhension de celle-ci. À cette fin, nous devons, encore une fois, nous tourner vers l'école de Saint-Victor, plus précisément vers le *Liber exceptionum* de Richard.

Le sens précis du *Liber exceptionum* demeure encore discuté. Ainsi que le pose Châtillon dans son introduction à l'édition critique de l'oeuvre, l'ambiguïté même du terme *exceptio* peut laisser croire que le traité est soit une compilation de citations, soit le recueil d'un enseignement oral (en l'occurrence celui de Richard de Saint-Victor). Châtillon tend à privilégier la seconde interprétation. Le choix nous apparaît davantage difficile à faire. Il faut reconnaître que le début du *prologus* de Richard suggère plus clairement une compilation. Il annonce qu'on y trouvera, mis en ordre, un matériel tiré de plusieurs livres<sup>52</sup>. Richard a dans ce *prologus* des accents qui rappellent le *Libellus apologeticus* de Vincent. Pourtant, Richard a aussi mis de lui-même dans son oeuvre, plus que Vincent. Il ne se limite pas au rôle de compilateur, mais manifeste en plusieurs lieux sa propre pensée, ses propres jugements. L'inventaire des sources du *Liber exceptionum* qu'a réalisé Châtillon reflète un certain équilibre entre compilation et création. La première partie de l'oeuvre est plus nettement une compilation, la seconde est davantage oeuvre de création.

Dans le même *prologus*, Richard décrit le plan de son oeuvre. Le *Liber exceptionum* se divise en deux parties. La première traite de l'origine des arts, de la terre et du cours de l'histoire depuis le début jusqu'à nos jours. La seconde partie traite du sens allégorique et tropologique de l'histoire. On ne peut manquer de constater que le *Speculum maius* est construit selon les mêmes trois axes fondamentaux qui orientent la première partie du *Liber exceptionum*. Le *Speculum maius* et l'oeuvre de Richard manifestent une même *Weltanschauung*. Il faut reconnaître cependant que ces trois moments que nous venons de distinguer ne reçoivent pas un traitement égal chez Richard, comme c'est le cas dans le *Speculum maius*. Des dix livres qui composent la première

52. *Invenies in eo multa ex multis libris collecta, in unam seriem ordinate disposita, sibi prout ratio sensuum postulat coherentia, continuata et connexa, dilectionis tue studio satis utilia.* (RICHARD DE SAINT-VICTOR, *Liber exceptionum*, I, prol. 2-5, p. 97).

partie du *Liber exceptionum*, les deux premiers sont consacrés à un survol des sciences, le troisième à la description de la terre, le reste à l'histoire. Son exposé des sciences se limite à une division détaillée des sciences et à la description de l'objet de chacune. Le livre consacré à la terre résume quelques éléments de géographie. Seule l'histoire est traitée avec une certaine profondeur. Chez Vincent, par contre, la nature, les sciences et l'histoire sont toutes décrites avec autant de minutie. On est tenté d'établir un certain parallélisme entre la disproportion des espaces consacrés à la science, la terre et l'histoire chez Richard et le sentiment d'insatisfaction que manifeste Vincent face à la trop grande importance que prend la science et la nature dans son *Speculum maius* (supra, chap. III, 4). Peut-être aurait-il souhaité conserver entre les trois axes de son encyclopédie les proportions établies par Richard de Saint-Victor.

La seconde partie du *Liber exceptionum* est une entreprise exégétique de l'Ancien et du Nouveau Testament. C'est ce que recouvre l'annonce dans le *prologus* d'une seconde partie consacrée à l'étude du sens allégorique et tropologique de l'histoire. Il n'y a rien d'équivalent dans le *Speculum maius*. La préoccupation exégétique est néanmoins omniprésente dans l'oeuvre. Un des buts de l'encyclopédie n'est-il pas de rassembler toutes les connaissances nécessaires à la compréhension de la Bible ? Cela, Vincent l'affirme plus d'une fois dans le *Libellus apologeticus*. Dès le premier chapitre, donc dès les premiers moments de la compilation du *Speculum*, Vincent écrit qu'il retiendra tout ce qui est utile entre autres à la compréhension des Écritures, tant pour leur sens premier que symbolique (*Libellus apologeticus*, 1). À la fin, dans son retour critique sur son oeuvre, Vincent juge sévèrement le *Speculum naturale*, entre autres parce qu'il s'est appesanti sur des sujets inutiles à la compréhension des Écritures (*Libellus apologeticus*, seconde version, chap. 18).

Au terme d'une première approche globale du problème de la relation entre les trois *Speculum*, il apparaît que le *Liber exceptionum* est une source fondamentale pour comprendre l'économie de l'encyclopédie de Vincent. Le *Speculum maius* et la première partie du livre de Richard de Saint-Victor sont construits selon une même *Weltanschauung* dont la terre, la science et l'histoire forment les trois axes fondamentaux. Il semble qu'au delà du *doctrinale*, toute l'entreprise encyclopédique de Vincent soit profondément marquée de l'empreinte victorine. On devrait évidemment étudier dans le détail les rapports du *naturale* et de l'*historiale* avec la pensée victorine pour préciser davantage cette thèse. Il faudrait expliquer pourquoi l'ordre des trois axes science, nature et

histoire dans le *Liber exceptionum* devient nature, science et histoire dans le *Speculum*. Ce sont des voies de recherche que nous ne pouvions que signaler dans le cadre restreint du présent livre.

### 3. Le *Speculum morale* et le plan d'ensemble du *Speculum maius*

Au terme de cette rapide analyse du système conceptuel qui est la source du plan du *Speculum maius*, nous pouvons exposer l'argument qui nous semble le plus probant pour démontrer l'inauthenticité du *Speculum morale*.

*Naturale, doctrinale, historiale*, c'est-à-dire miroir de la nature, de la science et de l'histoire, sont les trois coordonnées qui orientent l'exposé du savoir humain dans le *Speculum maius*. La description de la nature selon l'ordre des six jours de la création situe le *naturale* dans la grande tradition des *hexamera*. De son côté, le *doctrinale* se présente comme le recueil des sciences distinguées dans la classification victorine. L'*historiale* enfin raconte l'histoire de l'humanité depuis Adam jusqu'à Louis IX et se termine par un épilogue sur la fin des temps. L'introduction du *morale* au sein du *Speculum maius* n'a pu se faire qu'au prix d'une rupture définitive avec ce schéma. La science morale était déjà comprise dans l'axe général de la science qui oriente le *doctrinale*. On ne pouvait en faire un thème de base sans devoir proposer un nouveau système conceptuel qui puisse unir les quatre pôles : nature, doctrine, morale et histoire. C'est ce que tentèrent de faire ceux qui créèrent la dernière version du *Libellus apologeticus* pour justifier l'insertion du *Speculum morale* au sein de l'encyclopédie. Nous avons déjà décrit les transformations apportées au *Libellus apologeticus* au moment de l'établissement de cette troisième version du texte et notre édition du texte les fait voir. Nous allons dans les pages qui suivent analyser la portée d'une de ces modifications, la plus importante à notre avis, celle qui oblitère le passage qui annonce les trois *Speculum* et le remplace par une longue justification philosophique qui ménage une place au *morale*, à côté des trois *Speculum* primitifs.

Le chapitre 17, *De trifaria diuisione totius operis*, de la seconde version de l'apologie, devient, après remaniement, le chapitre 16, *De quadrifaria diuisione totius operis*, de la troisième version. La principale modification apportée au texte de ce chapitre consiste à retrancher le passage où Vincent écrit : *Dans la première partie, il est traité de la constitution du genre humain, dans la seconde, de son instruction, dans la troisième, de sa propagation. Aussi, ce n'est pas sans raison que la première partie est appelée Speculum naturale, la seconde Speculum*

doctrinale et la troisième *Speculum* historique (*Libellus apologeticus*, seconde version, chap. 17). Ce texte est remplacé par une longue discussion philosophique qui ouvre la porte au *morale*. Dans celle-ci, qui ne manque pas de prendre Augustin pour appui, on affirme que Platon, le plus grand des philosophes, divise toute la philosophie en naturelle, rationnelle et morale. La première enseigne les causes de l'être, la seconde les principes de la connaissance et la troisième la façon de se conduire. C'est pourquoi, conclut ce texte, on distingue au sein du *Speculum* une partie sur la nature, (*naturalis*), une partie sur la science rationnelle (*doctrinalis*) et une partie sur la morale (*moralis*). Quant à la quatrième partie sur l'histoire, qui traite des singuliers et dont, nous dit Aristote, il ne peut y avoir véritablement une science, elle se justifie par le fait qu'elle rapporte des faits qui, méritant notre admiration, sont utiles et apportent un certain délassement. On est frappé par l'incohérence de l'opération qui, par plus d'un point, va radicalement à l'encontre du système conceptuel qui anime le *Speculum*.

En retournant à la classification tripartite des sciences, on renverse tout le mouvement de pensée dans lequel Vincent s'inscrit, qui débute avec Hugues de Saint-Victor et qui a cherché un modèle de classification de sciences plus englobant que le premier. Le but de Hugues semble précisément de remplacer ce modèle platonicien par une division qui pourrait contenir en outre les arts mécaniques : *La physique, lorsque prise au sens large, recouvre le même champ que la théorique et selon cette acception on divise la philosophie en trois parties, c'est-à-dire en physique, éthique et logique. Cette division ne recouvre pas la mécanique et la philosophie est restreinte à la physique, l'éthique et la logique*<sup>53</sup>. Vincent de Beauvais suit Hugues de Saint-Victor et consacre une section du *doctrinale* à la mécanique. Donnant sens à cette division des sciences, c'est aussi, nous l'avons vu, l'humanisme victorin qui vient imprégner toute l'encyclopédie. Retirer du *Speculum* ces apports victorins revient à le priver de son ossature. Il est presque impossible que Vincent soit à la source de telles transformations.

En plaquant la classification tripartite des sciences sur le *Speculum* déjà constitué, on laisse entendre que l'exposé des sciences s'étend au-delà du *doctrinale*, en même temps qu'on restreint l'objet de ce

53. *Physica aliquando large accipitur aequipollens theoricæ, secundum quam acceptionem philosophiam quidam in tres partes dividunt, id est, physicam, ethicam, logicam, in qua divisione mechanica non continetur, sed restringitur philosophia circa physicam, ethicam, logicam.* (HUGUES DE SAINT-VICTOR, *Didascalicon*, II, 16 ; p. 35, 7 à 11).

dernier. Le *naturale* devient, dans cette nouvelle perspective, le seul lieu convenant à l'étude du monde physique. On limite l'objet du *doctrinale* à la philosophie rationnelle, c'est-à-dire au *trivium*. Au *morale*, enfin, on réserve la science morale. Or nous avons déjà montré que toute la philosophie est reçue dans le *doctrinale*, même la physique et la morale. Il faut maintenir à l'intérieur du *Speculum* en trois parties la juxtaposition du traité de philosophie naturelle, contenu dans le *doctrinale*, et du *naturale* qui constitue un *hexameron*. Le premier représente la nouvelle réflexion sur le monde, largement inspirée des principes aristotéliens, l'autre perpétue l'approche patristique de l'étude de la nature. Cette interprétation est suggérée par ce passage du chapitre 11 de la seconde version du *Libellus apologeticus* qui est totalement absent de la troisième version : *Qu'on sache de plus, ainsi que je l'ai dit, que, bien que dans la première partie de l'oeuvre qui porte sur la nature des choses et dans la seconde qui traite de l'ensemble des sciences, j'ai regroupé toutes les matières sous certains titres, tout ce que j'ai au préalable compilé sur une chose n'a pas été regroupé également en un même chapitre ni même en un même livre. Au contraire, selon les exigences de la matière, j'ai souvent placé dans des livres différents diverses choses à propos d'un même objet. Prenons par exemple la nature de diverses choses comme les quatre éléments, les mouvements et la pression de l'air, la terre, le sol et les pierres, les vignes et les plantes, les astres du ciel, les volatiles, les poissons et animaux terrestres ; j'ai compilé des passages de divers auteurs à ce propos non seulement au commencement de l'oeuvre dans le cadre des six jours de la création où elles ont été faites, mais j'ai encore ajouté des choses dans la seconde partie, au livre sur la philosophie naturelle, lorsque chacune des matières était rencontrée (Libellus apologeticus, seconde version, chap. 11)*. La distinction entre « philosophie naturelle » et « hexameron » apparaît clairement. Vincent souligne l'identité de leur objet mais maintient la différence de leur point de vue. Voilà une autre chose que la modification du *Libellus apologeticus* en vue de l'insertion du *morale* n'a pas su respecter.

Enfin, lorsqu'on fait du *doctrinale* un traité de philosophie rationnelle, au sens où l'entend la division tripartite de la philosophie susmentionnée, on limite ce *Speculum* à ne pouvoir tout au plus contenir que les arts du *trivium*, ce qui est manifestement contraire aux faits. En effet, le terme *philosophia* ou *scientia rationalis* recouvre le plus souvent dans les divisions des sciences du XIII<sup>e</sup> siècle les arts du *trivium*. Par exemple, Jean le Danois écrit dans la *Divisio scientie* : *secundum hoc habemus tres scientias rationales, videlicet grammaticam, logicam et rhetoricam* (Jean le Danois, *Divisio scientie*, p. 35, 3-4).

Au total, en étendant l'exposé des sciences au-delà du *doctrinale*, ce sont les trois axes de l'humanisme victorin qui se voient évincés du *Speculum*. Toute l'encyclopédie est ainsi privée de son sens premier et fondamental voulu par Vincent. La transformation apportée par les auteurs du *morale*, bénigne en apparence, détruit en entier l'idéologie qui donne corps au *Speculum*. C'est pour nous la preuve la plus forte que l'insertion du *morale* dans le *Speculum maius* ne saurait être l'oeuvre de Vincent. Pour répondre à un quelconque besoin d'un miroir moral autonome, on brisa le triptique habilement mis en place par celui-ci.

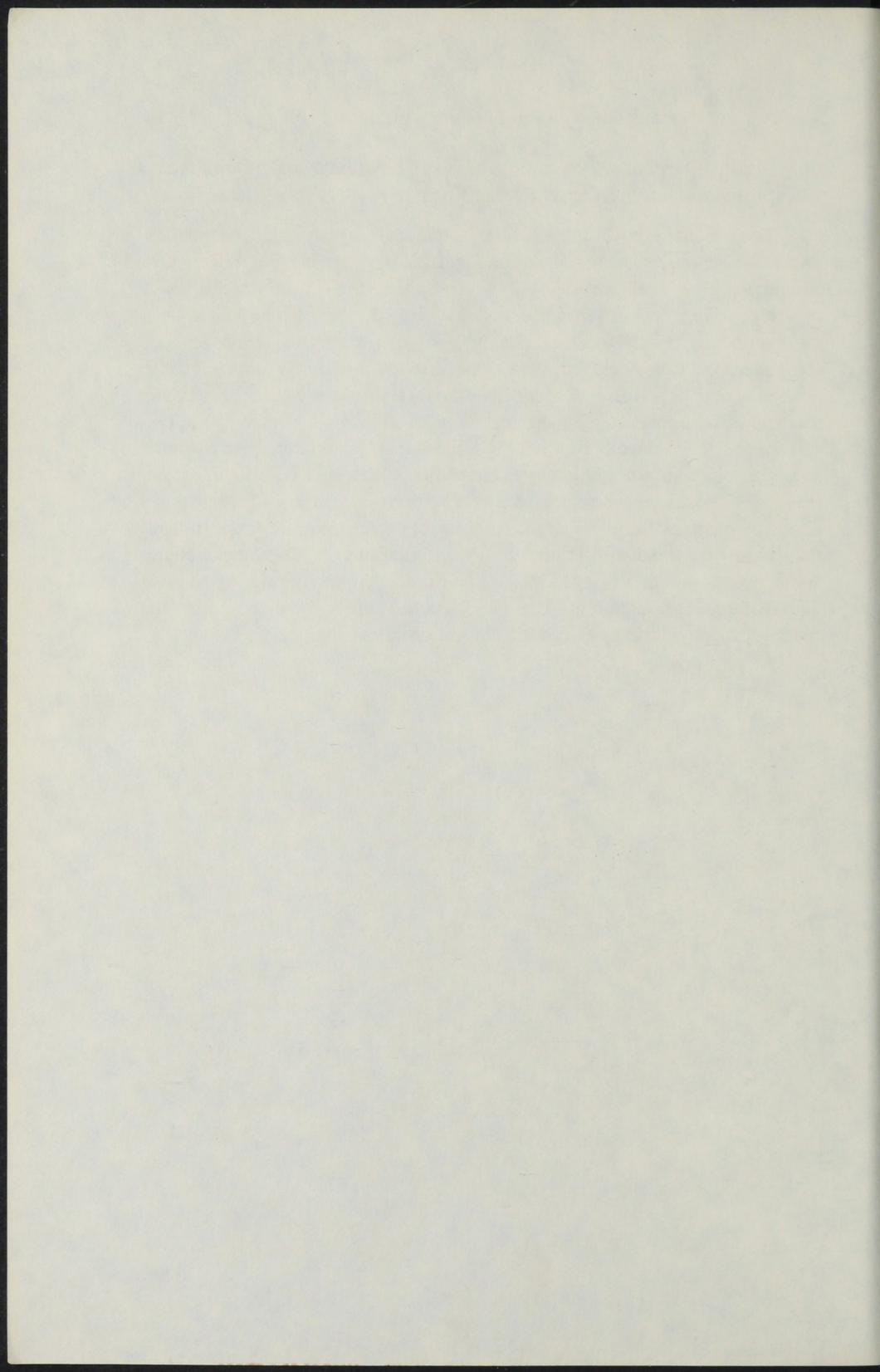
#### 4. Conclusion

Au terme de cette analyse du *Speculum maius*, l'oeuvre de Vincent de Beauvais nous apparaît comme une encyclopédie tripartite : le *Speculum naturale*, le *Speculum doctrinale* et le *Speculum historiale*. Le *Speculum maius* comporte une préface générale, le *Libellus apologeticus* dont nous éditons une version dans la seconde partie de ce livre. Ce texte était généralement reproduit en tête des manuscrits de chacun des *Speculum*. Vincent y explique le but de son oeuvre. Chaque *Speculum* comporte de plus une courte préface particulière, le *prologus*, constitué à partir d'un noyau commun et dont l'archétype est le prologue de l'*historiale* de Dijon édité par Oursel (1924). Afin de donner une certaine autonomie à chacun des *Speculum*, Vincent a placé à la fin du *naturale* (livre XXXII) un résumé de l'*historiale* et en tête de l'*historiale* (livre premier) un résumé du *naturale* et du *doctrinale*. Ce dernier, distingué tardivement du *naturale*, ne comporte pas de tel résumé.

Le *Speculum maius* est un incroyable florilège dont l'universalité des sources en fait une encyclopédie. Sa réalisation a exigé l'extraction des principaux passages de centaines d'ouvrages. Les textes retenus sont souvent retravaillés pour les synthétiser ou les expliciter selon le cas (*Libellus apologeticus*, 6). Ces techniques de travail sont encore très peu connues. Nous les avons étudiées nous-mêmes (Lusignan, 1971) pour les textes de logique compilés au livre III du *doctrinale*. Nous ne sommes cependant pas en mesure, dans l'état actuel des connaissances à propos du *Speculum*, de présenter un portrait général des techniques utilisées pour l'ensemble de l'oeuvre. Il faut d'ailleurs tenir compte qu'on ne peut prendre pour acquis que Vincent et son équipe ont distillé eux-mêmes tout le matériel de l'encyclopédie. Quelques études comme celles de Ullman (1928) et Barré (1966) ont pu démontrer que certains livres du *Speculum* ont été construits à partir de florilèges déjà constitués. Il s'agit

donc d'un sujet dont on ne pourra davantage parler avant qu'une étude littéraire minutieuse de l'ensemble de l'oeuvre n'ait été effectuée.

Tout le matériel compilé est ordonné à l'intérieur de chacun des *Speculum* selon un arbre conceptuel qui est en quelque sorte l'organigramme d'une *Weltanschauung*. Il comporte trois axes principaux : création, chute et restauration, et histoire de l'humanité, auxquels correspondent trois *Speculum*. Le premier axe s'articule selon les six jours de la création et fournit le squelette du *Speculum naturale*. Le second axe est polarisé autour des sciences divisées selon le schéma victorin. Il explique le plan du *Speculum doctrinale*. Enfin le *Speculum historiale*, où est développé l'axe de l'histoire de l'humanité, est ordonné selon la suite chronologique des événements. Ces trois axes traduisent un ordre des choses en même temps qu'ils servent de pistes au lecteur pour se retrouver dans l'univers des connaissances que reflète le grand miroir de Vincent de Beauvais. Pour ceux qui ne sauraient trouver une matière selon ce seul guide, Vincent a placé à la fin de chaque *Speculum* un index alphabétique des matières. Ainsi le *Speculum maius* réalise sa double fonction d'encyclopédie et d'outil de gestion d'une banque de textes.



## DEUXIÈME PARTIE

### ÉDITION DU

### *LIBELLUS TOTIUS OPERIS APOLOGETICUS*

Dans les pages qui vont suivre, nous présentons une édition du *Libellus totius operis apologeticus* dans sa version première du manuscrit de la *Bibliothèque municipale* de Dijon. Nous marquons dans les notes quelques corrections essentielles et les principales modifications apportées à ce texte dans la deuxième et la troisième version. À la fin, pour aider à la lecture de notre livre, nous donnons une transcription des chapitres ajoutés à la seconde version du *Libellus apologeticus* avec en note les modifications qu'on leur a apportées à la troisième version.

Le manuscrit de base de cette édition du *Libellus apologeticus* est le manuscrit 568 de la *Bibliothèque municipale* de Dijon (Di). Il contient la première version du texte entre les folios 10 rb et 14 va. Nous le corrigeons et complétons pour les chapitres absents à cette première étape en recourant au *Speculum doctrinale*, manuscrit *Latin 16100* de la *Bibliothèque nationale* de Paris (Pa) qui contient un *Libellus apologeticus* seconde version qui s'étend du folio 1 ra à 5 ra. Ce manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle est précieux du fait qu'une trentaine d'années au plus le séparent de la fin de la rédaction du *Speculum* (circa 1257). Il a en effet appartenu à Pierre de Limoges (†1301), ami de Robert de Sorbon et presque contemporain de Vincent de Beauvais. Il est donc susceptible d'offrir un texte d'une très grande valeur. Cet avis est aussi partagé par Göller (1959) qui a étudié plusieurs manuscrits du *doctrinale* en vue de son édition de la partie du livre XVI de ce *Speculum* portant sur la musique. Pour apprécier les remaniements du texte imposés par l'adjonction d'un quatrième *Speculum*, nous avons eu recours à la version du *Libellus apologeticus* que l'édition de Douai de 1624 (Do) publie en tête du *naturale*. Cette édition qui n'est pas la meilleure est cependant la plus accessible depuis sa réimpression en 1965.

Signalons en terminant que dans le long article de von den Brincken (1978), on trouve une édition du texte dans sa forme finale, réalisée à partir de 12 manuscrits. Celle-ci a l'avantage de présenter le texte dans l'état qui nous est le plus familier en même temps qu'elle constitue un bon sondage de la tradition manuscrite.

L'édition finale du *Libellus apologeticus* reste cependant à venir. L'histoire littéraire de ce texte n'est pas encore achevée et l'état de nos connaissances de la tradition manuscrite souffre de lacunes.

I. LA PREMIÈRE VERSION DU  
*LIBELLUS TOTIUS OPERIS APOLOGETICUS*

Capitulum 1 De causa suscepti operis et eius materia

Quoniam multitudo librorum et temporis breuitas memorie quoque labilitas non patiuntur cuncta que scripta sunt, pariter animo comprehendendi, mihi omnium fratrum minimo plurimorum libros assidue ex longo tempore reuoluenti ac studiose legenti uisum est tandem, accedente etiam maiorum meorum<sup>1</sup> consilio, quosdam flores pro modulo ingenii mei electos ex omnibus fere quos legere potui, siue nostrorum id est catholicorum doctorum, siue gentilium scilicet philosophorum et poetarum, et ex utrisque historicorum, in unum corpus uoluminis quodam compendio et ordine summatim redigere, ex hiis dumtaxat precipue que pertinere uidentur uel ad fidei nostre dogmatis [10 va] astruccionem, uel ad morum instructionem, siue ad excitandam caritatis deuotionem, aut ad diuinarum scripturarum mysticam expositionem, uel etiam ad ipsius ueritatis manifestam aut symbolicam declarationem, ut et studio meo quasi modum quemdam imponens desiderio meo ceterorumque nonnullorum forsitan mei similium, quorum studium et labor est plurimos legere, eorumque flores excerpere, per hoc unum grande<sup>2</sup> opus utcumque satisfacerem et laboris mei fructum poscentibus non negarem. Siquidem faciendi<sup>3</sup> plures libros nullus est finis, et curiosi lectoris non satiatur oculus uisu, nec auris impletur auditu. Ad id ipsum quoque prouocauit me plurimum falsitas uel ambiguitas quaternorum, in quibus auctoritates sanctorum adeo plerumque mendaciter scriptoribus uel notariis intitulantur aut scribebantur, ut que sententia cuius auctoris esset, omnino nesciretur, dum uerbi gratia quod Augustini uel Iheronimi uel Crisostomi forsitan erat, ascribebatur Ambrosio uel Gregorio aut Ysodoro uel econuerso, aut uerborum aliqua parte dempta uel addita uel mutata sensus actoris corrumpebatur. Sic et de dictis philosophorum aut poetarum, sic et

- 
1. meorum ] suorum Di.
  2. grande ] granderi Di.
  3. faciendi ] facienti Di.

de narrationibus historicorum fiebat, dum uel unius nomen pro alio sumebatur uel dictorum ueritas similiter euerterebatur<sup>4</sup>.

Videbam <sup>De causa texendi historiam</sup> pretereā, iuxta Danielis prophetiam, temporibus nostris non tantummodo secularium litterarum, uerum et diuinarum scripturarum ubique multiplicatam esse scientiam, omnesque precipue fratres nostros assidue sacrorum librorum historicis ac mysticis expositionibus insuper et obscurioribus questionibus enodandis insistere, inter hec autem hystorias ecclesiasticas, quarum lacte pascabatur antiquorum simplicitas, quodammodo uiluisse et in neglectum uenisse, cum tamen non solum utique uoluptatis ac recreationis spiritus, uerum etiam edificationis plurimum in se contineant, eo quod primum quidem ecclesie nascentis infantiam in apostolis describant, quos ipse dominus tanquam mater filios et tanquam gallina pullos sub alarum suarum deliciis educauit et fouit, deinde uero spiritu eandem oris sui uirtute indutam et quasi iam in robustiorem etatem prouectam, non solum [10 vb] in ipsis apostolis sed etiam in ceteris martyribus eorum sequacibus per XII persecutionum tempora tribulationibus exposuit eiusque patientiam in illis exercuit. Post hec autem uidelicet predictorum <sup>appunt</sup> sanctorum consummata uictoria iamque pace per Constantinum ecclesie reddita, pullulantibus iterum uariis <sup>diuersis</sup> heresibus uidelicet arriana, donatiana, pelagiana et cetera, sicque ad rediuiua bella ipsam ecclesiam prouocantibus, ut, quam gladius non uicerat, uerborum fallacia subuertet, ipsos <sup>scilicet</sup> itidem hereticos per doctores suos catholicos uidelicet Athanasium, Hylarium, Basilium, Ambrosium, Iheronimum, Augustinum ac ceteros uerbis ac scripturis constanter reuicit eiusque sapientiam, ac si iam perfecte etatis esset, in eis exacuit et elimauit. Denique post huiusmodi triumphos ecclesia quasi iam emerita in pace quieuit, dum in sanctis confessoribus, anachoretis et monachis in Egypto et Syria ceterisque partibus orbis philosophantibus ad celestem <sup>et</sup> contemplatiuam uitam ascendit, simulque conuersionem ducens angelicam, infinita bene uiuendi nobis exempla reliquit. Hec et alia multa in illis historiis utilia simul ac delectabilia cernens, plurimosque fratrum nostrorum huiusmodi rerum ignaros esse conspiciens, ipsas etiam sicut et cetera de diuersis actoribus diligenter excerpando collegi atque ad certum ordinem temporum cuncta redegī.

## Capitulum 2 De modo agendi et titulo libri<sup>5</sup>

Cum autem apud me sollicite ac studiose inquirerem, quonam modo uel ordine cuncta hec in unum corpus aptius compingerem, cernens quod

4. Dès la seconde version, on distingue un second chapitre intitulé soit *De Causa texendi hystoriam* ou *Item alia causa*.
5. *Capitulum 3* dans les deuxième et troisième versions.

si diuersorum sententias ad eandem materiam pertinentes, ut fieri solet, per singulos titulos annotarem, uerbi gratia sub uno titulo sententias et exempla de caritate, sub alio de castitate, et sic de ceteris uirtutibus et uiciis sigillatim tractando procederem, totam utique rerum naturam, quam nihilominus describere diligenter disposui, necessario ab hoc opere excluderem necnon et ordinem hystorie totius non parum utilitatis uel pulchritudinis habentem omnino confunderem uel euerterem. Consideratis omnibus competentiore procedendi modum nullatenus repperi quam istum quem pre cunctis elegi, uidelicet [11 ra] ut iuxta ordinem Sacre scripture, primo de creatore, postea de creaturis, postea quoque de lapsu et reparatione hominis, deinde uero de rebus gestis iuxta seriem temporum et tandem etiam de hiis que in fine temporum futura sunt ordinate dissererem, in fine uero totius operis singulas eius particulas ad idem pertinentes per singulas materias quibusdam titulis et notulis concordarem. Denique, quoniam, ut superius dictum est, ex diuersis auctoribus hoc opus contextum est, ut sciatur quid cuius est, singulorum dictis eorum nomina annotaui, ac ne facile (quidem) transponerentur de locis propriis, nequaquam in margine, sicut fit in Psalterio (glosato) et Epistolis Pauli uel in Sententiis, sed inter lineas ipsas sicut in Decretis ea inserui. Interdum etiam ea, que ipse uel a maioribus meis scilicet modernis doctoribus didici, uel in quorundam scriptis notabilia repperi, nomine meo id est actoris intitulauit. Illud autem lectorem non lateat : nonnulla in hoc opere maximeque de gestis sanctorum martyrum et confessorum non ita penitus abbreuiata esse ut uolui, quia nimirum aliis quoque studiis per obedientiam interdum occupatus et intentus, non omnia manu propria sed pleraque per manum notariorum abbreuiavi ut potui. Verumptamen hoc quoque nihilominus attendat, quod nimis abbreuiata narratio legenti uel audienti minus sapiat. Ut autem huius operis partes singule lectori facilius elucescant, ipsum totum opus per libros et libros per capitula distinguere uolui, quod et Speculum maius appellari decreui : Speculum quidem, eo quod quicquid fere speculatione id est admiratione uel imitatione<sup>6</sup> dignum ex hiis que in mundo uisibili uel inuisibili, ab initio usque ad finem, facta uel dicta sunt, siue etiam adhuc futura sunt, ex innumerabilibus fere libris colligere potui, in hoc uno breuiter continentur ; Maius autem, ad differentiam parui libelli iam dudum editi, cuius titulus est Speculum uel Ymago mundi, in quo scilicet huius mundi sensibilis dispositio et ornatus paucis uerbis describitur.

6. imitatione ] imutatione Di.

4

Capitulum 3 De utilitate operis (et apologia actoris)<sup>7</sup>

Itaque cum hec agerem, [11 rb] non ignorans plerosque longitudinem uoluminis postmodum cum iam perfectum foret nimium abhorrere, sciens tamen utilitatem, nolui penitus ab opere cepto desistere, donec illud iuuante Deo ad finem perducerem. Certus sum enim et confido in Domino, hoc ipsum opus non solum mihi sed et omni studiose et affectuose legenti non parum utilitatis afferre, non solum ad Deum per se et per creaturas uisibiles et inuisibiles cognoscendum ac per hoc diligendum, et cor suum in deuotione caritatis multorum sanctorum ignitis sentiis et exemplis excitandum et attendendum, uerum etiam ad predicandum, ad legendum et ad disputandum, ad soluendum, necnon et generaliter ad unumquodque fere materie genus artis cuiuslibet explicandum. Porro, ne quis in hoc opere uel de nouitate uel de nimia prolixitate me extimet arguendum, quoniam hoc ipsum nouum opus quidem est simul et antiquum, breue quoque simul et prolixum: antiquum certe materia et auctoritate, nouum uero compilatione seu partium aggregatione, breue quoque propter multorum dictorum in breui perstrictionem, longum uero nihilominus propter immensam materie multitudinem. Denique, si duos aut tres uel quatuor ex ipsis innumeris particularibus, ex quorum flosculis hoc ipsum opus uniuersale contextum est, pretio compararem aut scribi facerem, quorum tamen singularis magnitudo forsitan huic toti operi uel maiori parti per equiparantiam respondere posset, uerbi gratia ex philosophis Aristotilem, De animalibus, Auicennam, De medicina, Plinium, De hystoria naturali, uel ex Iudeis Iosephum, ex nostris autem Augustinum, De ciuitate Dei, uel Super Psalterium, uel Super Iohannem, Moralia quoque beati Gregorii uel aliqua huiusmodi, nullus esset fortasse qui argueret, nemoque reprehenderet. Et tamen, cum haberem hec omnia, ne dicam tertiam uel quartam, immo nec saltem <sup>act</sup>decimam aut vicesimam partem eorum que hoc opere continentur utilium, <sup>notabilium</sup>in scriptis possiderem aut tenerem, nam et ex ipsis certe libris, quos etiam sacri doctores olim in exponendis Scripturis aut in refellendis hereticis siue quibuslibet aliis emergentibus causis utiliter ediderunt, dum quisquam a quoquam legitur, [11 va] plerumque uix in tribus aut quatuor uel quinque capitulis unica sententia notabilis ad proferendum in publico sermone siue etiam in lectione uel disputatione reperitur. Quanto minus ergo nunc arguendus uideor, quia multorum librorum florem quemdam atque medullam in unum uolumen compegi, totumque sub certis titulis ordine congruo redegi. Non autem dico hoc sanctorum patrum uel etiam

7. Capitulum 4 dans les deuxième et troisième versions.

ceterorum actorum ueterum scriptis presumptuose derogando nostrumque iactanter et inaniter extollendo, presertim cum hoc ipsum opus utique meum simpliciter non sit, sed illorum potius ex quorum dictis fere totum illud contextui, nam ex meo pauca uel (quasi) <sup>addidit</sup> nulla; ipsorum igitur est auctoritate, nostrum autem sola (partium) ordinatione. Nec ignoro me non omnia que scripta sunt inuenisse uel legere potuisse, nec me profiteor etiam ex hiis que legere potui cuncta que ibi notabilia sunt excerpisse, alioquin uolumen in immensum oporteret extendi, sed de bonis, ut arbitror, meliora uel certe de melioribus non nulla collegi.

#### Capitulum 4 Apologia de regnis et bellis (huic operi insertis)<sup>8</sup>

Ut autem utilitatem operis plenius innotescam, taceo de uirtutibus et uiciis et sacramentis et huiusmodi ceteris, que ad edificationem morum ac fidei euidentius pertinent et quorum utilitates per se patent. Etiam ea que minoris hic utilitatis immo quasi superflua penitus esse uidentur, ut sunt ea que de regnis et bellis ac ceteris huiusmodi enarrantur, attentius consideranti <sup>com</sup> utilia (satis esse) probantur. Nam et hystorie non solum gentilium, sed et ecclesiastice et etiam ewangelice secundum imperatorum et regnum tempora describuntur. *Lucas nempe, cum incarnationis dominice hystoriam texeret, in ipso Ewangelii sui principio de Herode rege et post pauca de Augusto Cesare mentionem fecit, ut illa que minus nota erant hominibus, ab hiis que pene apud omnes fama celebri ferebantur, confirmarentur et roborarentur. Ille quippe res geste, ut dicit Hugo Floriacensis, que nulla regum ac temporum certitudine commendantur, non pro hystoria recipiuntur, sed inter aniles fabulas deputantur*<sup>9</sup>. Valet igitur in hoc opere suc [11 vb] cessionis (temporum) et annorum, regum et imperatorum necnon et romanorum pontificum annotatio breuis, non solum ad presentis hystorie, uerum etiam ad cuiuslibet alterius, nomen imperatoris uel pape uel regis sub quo gesta sit habentis, confirmationem et elucidationem, ut scilicet, si dubitetur de tempore, hic ad catalogum regum illius terre, in qua res illa gesta refertur, recurri possit, ibique reperiatur quo temporis articulo rex ille regnauerit ac per hoc quo tempore res illa gesta sit. Verumptamen, quia de annorum numero multa est inter hystorias dissonantia, nulli reor ac precise ac penitus adherendum, maximeque numero cronicorum, sed ad hoc tantum ualet ut sciatur non quo anno sed quo tempore uel sub quo

8. *Capitulum 5* dans les deuxième et troisième versions.

9. HUGUES DE FLEURY, *Historia ecclesiastica* edit. II, p. 355, 48-56.

imperatore queque res annotata acciderit. Ceterum ex bellis famosis usquequaque per orbem inter diuersa regna commissis, antequam ueniret rex noster pacificus, qui loquutus est pacem in plebem suam, lector aduertere poterit quanto feruore pugnandum sit nobis contra spirituales nequitias pro salute nostra spirituali et eterna gloria nobis promissa, cum illi quidem utpote infideles huius salutis et glorie (ignari et) penitus <sup>exsortes</sup> exsortes tam acriter dimicauerint pro salute temporali tantum et gloria momentanea uel adipiscenda uel tuenda. Ex cede quoque hominum in eisdem preliis innumerabili perpetrata, licet aduertere seueritatem Dei in reprobos, quos quasi pecora uilia inutiles et abiectos reputans peccatis eorum exigentibus tot eorum milia tamquam innumerabiles multitudines in singulis fere bellis per manus hostium interire simulque in anima et corpore passim perire permisit; econtra uero bonitatem eiusdem ac clemenciam in electos, pro quibus ipsemet in fine temporum rex Israel, mutato habitu suo, ne agnosceretur ab hostibus, id est, forma serui suscepta armisque nostre mortalitatis indutus, ut quod infirmum est Dei fortius esset hominibus, in campum certaminis huius mundi potestates contrarias debellaturus aduenit et, ut eos ab utraque morte misericorditer liberaret, usque ad proprii sanguinis effusionem multiplicem et copiosam insuper et usque ad mortem ignominiosissimam tam fortiter agonizauit et uicit. [12 ra]

Capitulum <sup>6</sup> 5 Apologia de natura rerum et hystoria temporum<sup>10</sup>

Porro ipsam rerum naturam, quam diligentius ut potui descripsi, nullus, ut estimo, superfluum uel inutilem reputabit, qui in ipso creaturarum libro nobis ad legendum proposito creatoris, gubernatoris et conseruatoris omnium Dei potentiam, sapientiam, bonitatem, ipsa ueritate rationem illuminante, legere consueuerit. Nam, ut ait magnus ille Basilius: *ab hiis, qui ueritatem intelligentes ex uisibilibus inuisibilia reputant, in terra et in aere et in aquis et in celo et in omnibus que cernuntur, benefactoris monimenta certissima capiuntur. Sicque, Domino sensibus eorum iugiter adherente, neque peccatis tempus datur, nec inimico locus suggerendi contraria relinquitur*<sup>11</sup>. Accedit ad hec et utilitas alia predicatoribus et doctoribus cunctisque Scripturarum sanctarum expositoribus minime contempnenda. Ut enim dicit Augustinus: *rerum ignorantia facit obscuras figuratas locutiones, cum scilicet ignoramus uel animantium uel lapidum uel herbarum naturas aliarumue*

10. Capitulum 6 dans les deuxième et troisième versions.

11. BASILE DE CÉSARÉE, *In hexameron*, III, 10, p. 45.

*rerum que plerumque ponuntur in Scripturis alicuius similitudinis gratia. Numerorum quoque imperitia multa facit in eis non intelligi mystice posita*<sup>12</sup>. Iam uero quanta est pulchritudo etiam infima huius mundi et quam grata rationis aspectui diligenter consideranti non solum modos et numeros et ordines rerum, que per diuersas mundi partes decentissime et ordinatissime collocantur, uerum etiam uolumina temporum, que per decessiones atque successiones earum iugiter explicantur et morte nascentium distinguntur. Ego quidem, ut taceam de mundis corde quorum est proprium Deum uidere et in ipso delectari, ego inquam, ut fateor, licet peccator immundus omnique fere mentis spurcitia sordidus, cuius nimirum mens adhuc in fecibus carnis sue iacet, eiusdem sordibus obuoluta, quadam tamen spirituali suauitate in mundi creatorem ac rectorem afficior, ipsumque maiori ueneratione ac reuerentia prosequor, cum ipsius creature magnitudinem simul et pulchritudinem eiusque permanentiam intueor. Ipsa namque mens plerumque paululum a prefatis cogi [12 rb] tationum et affectionum fecibus se erigens, et in specula rationis ut potest assurgens, quasi de quodam eminenti loco, totius mundi magnitudinem uno ictu considerat, infinita loca diuersis creature generibus repleta intra se continentem, eum quoque totius mundi uidelicet a principio usque nunc uno quodam aspectu nihilominus conspicit, ibique tempora omnia diuersas per generationum successiones rerumque mutationes continentia quasi sub quadam linea comprehendit, et inde saltem intuitu fidei ad cogitandum utcumque<sup>13</sup> creatoris ipsius magnitudinem, pulchritudinem atque perpetuitatem ascendit. Ipse namque mundus spaciositate<sup>14</sup> locorum imitatur pro modulo suo creatoris immensitatem, uarietate specierum ipsius pulchritudinem, prolixitate quoque temporum eius eternitatem. Hec autem ipsa temporalis pulchritudo, que rerum transitu ac successu<sup>15</sup> peragitur, historica narratione comprehenditur, que ab initio mundi usque ad finem in hoc opere plenissime describitur.

†  
Capitulum 6 Apologia de uniuersitate scientiarum<sup>16</sup>

Siquis autem presumptionis me uelit redarguere, quod ego, non dicam in omni facultate uel arte, sed nec in una quidem satis edoctus, ausus sim etiam huic operi diuisiones omnium scientiarum et artium

12. AUGUSTIN, *De doctrina christiana*, II, 24-25.

13. utcumque ] utrumque Di.

14. spaciositate ] speciositate Di.

15. successu ] succensu Di.

16. *Capitulum 7* dans les deuxième et troisième versions.

materiamque et ordinem singularumque tam diligenter inserere, audiat iterum me non per modum doctoris uel tractatoris, sed per modum excerptoris ubique procedere, nec circa difficultates quarumlibet artium enucleandas propositum meum instituisse, sed leuia quedam et plana de singulis memorieque utilia sub breuitate quadam ut cetera posuisse. In quibus etsi forsitan aliqua sunt que non multum expediât scire, quandoque tamen hec ipsa turpe est ignorare. Et quia succedentibus aliis facile de memoria elabuntur, mihi quidem uisum est etiam horum memoriale quoddam compendiosum inter cetera, que hoc opere continentur, ordine congruo ponere, ad quod pro loco et tempore oportuno studiosi lectoris animus ualeat recurrere. Ad hoc autem ipsum nostrorum quoque studiis prouocatus sum Ysidori uidelicet Ispa [12 va] lensis et Hugonis atque Richardi Parisiensis, quorum primus in libro Ethimologiarum inter cetera de quibus agit etiam de unaquaque scientia pauca breuiter tangit; secundus in libro Didascalicon scientiam uniuersaliter diuidit ac subdividit singularumque materiam breuiter describit; et tertius in libro qui dicitur Excerptionum idem facit. Verum, quoniam omnes hii de singulis transeundo breuissime tangunt, hac de causa etiam ad libros philosophorum diuerti, qui de hiiis omnibus latius ac diffusius agunt indeque pauca notabilia breuiter excerpserunt, que predictorum catholicorum doctorum dictis, ut potui, competenter adieci. Accedit ad hec quod omnes artes diuine scientie tanquam regine famulantur. Unde et ille, que liberales uocantur, plerumque in assertione ecclesiastici dogmatis assumuntur. Hinc beatus Petrus apostolus, in epistola quadam Itinerario Clementis adiuncta, sic loquitur: *cum, inquit, ex diuinis Scripturis integram quis et firmam regulam ueritatis susceperit, absurdum non erit, si aliquid etiam in eruditione ac liberalibus studiis, que forte in pueritia attigit, ad assertionem ueri dogmatis conferat, ita tamen ut, cum uera didicerit, falsa et simulata declinet*<sup>17</sup>. †

B

Capitulum 7 Apologia de dictis philosophorum et poetarum<sup>18</sup>

Nec quisquam uero redarguendum me putet, eo quod multa de gentilium philosophorum scilicet et poetarum libris, nonnulla etiam de quibusdam apocryphis, in hoc opere posuerim, alioquin et apostolos redarguere poterit, qui ex utroque genere nonnulla in Epistolis suis testimonia usurparunt. Nam, uerbi gratia, Paulus, in Epistola ad Corin-

17. *Epistola quinta sancti Clementis papae*, LXXXIV, in *Decretales Pseudo-Isidorianae*, ed. P. Hinschius, Aalen, 1963, p. 64.

18. *Capitulum 8* dans les deuxième et troisième versions.

thios, Menandri comici senarium<sup>19</sup> ponit dicens : *corrumpunt bonos mores colloquia prava*<sup>20</sup>. Idem Ad Tytum scribens, Epymenidis poete uersiculum inducit dicens : *Cretenses semper mendaces male bestie uentres pigri*<sup>21</sup>. Idem etiam apud Athenienses in Marcis curia disputans, Arati poete testimonio utitur dicentis : *ipsius enim et genus sumus*<sup>22</sup>. Hinc etiam beatus Ieronimus, cuidam huiuscemodi calumpniatori suo uidelicet magno oratori romano, per epistolam sic respondet : *queris, ait, cur in opusculis nostris secularium litterarum interdum exempla ponamus, candoremque Ecclesie ethnicorum [12 vb] sordibus polluamus. Responsum breuiter habeto. Numquam hoc quereres, nisi te totum Tullius possideret, si Scripturas sanctas legeres, ut earum interpretes, omissis Volcano, euolueres. Nam et in Moyse et in Prophetarum uoluminibus et Epistolis Pauli, quedam de libris gentilium assumpta sunt. In Deuteronomio quoque, Domini uoce precipitur mulieris captiue radendum caput et supercilia omnesque pilos et unguis corporis amputandos et sic eam habendam coniugio. Quid ergo mirum si ego etiam sapientiam secularum, propter eloquii uenustatem et membrorum pulchritudinem, de ancilla atque captiua Israelitem facere cupio ? Etsi quid in ea mortiferum est ydolatrie uel uoluptatis et erroris libidinum, uel precipido uel rado, mixtusque purissimo corpori, immaculatos Domino Sabaoth (filios) ex ea genero*<sup>23</sup>. Hec Ieronimus. Et ego quidem non ignoro philosophos inter se multa dixisse contraria, maximeque de rerum natura, uerbi gratia : aerem quidam nature calide esse posuerunt, ut Aristotiles et Auicenna, quidam uero nature gelide, ut Seneca ; uenena quoque serpentium, quidam frigida esse dicunt, ut Ysidorus, quidam uero calida, sicut Auicenna. Sed quoniam in istis et in aliis huiusmodi, pars utralibet contradictionis absque periculo nostre fidei potest credi vel discredi, lectorem admoneo, ne forsitan abhorreat, si quas huiusmodi contrarietates sub diuersorum actorum nominibus in plerisque locis huius operis insertas inueniat, presertim cum ego iam professus sim, in hoc opere me non tractatoris sed excerptoris morem gerere, ideoque non magno opere<sup>24</sup> laborasse dicta philosophorum ad concordiam redigere, sed tantum quid de unaquaque re quilibet eorum senserit aut scripserit recitare, lectoris arbitrio relinquendo cuius sententiae potius deberat adherere. Quia uero plerumque etiam medici in medicinarum simplicium complexionibus et qualitatibus gradi-

19. senarium ] cenarium Di.

20. PAULUS, *Epistula ad Corinthios prima* 15, 33.

21. PAULUS, *Epistula ad Titum* 1, 12.

22. *Actus apostolorum* 17, 28.

23. JÉRÔME, *Epistula* 70, *Ad Magnum oratorem urbis Romae*, 2.

24. magno opere ] magnopere Di.

bus dissentire uidentur, sciendum est quod secundum diuersitates regionum etiam complexiones hominum et animalium ceterorumque terre nascencium uariantur, ita ut aliqua eiusdem generis res alicubi sit antidotum et alibi uenenum; nam, uerbi gratia, papaver nigrum in medicorum libris uenenum [13 ra] esse scribitur, quod tamen apud nos communiter in cibum assumitur; sic etiam extremitas caude cerui ab Auicenna et Rasi inter uenena reputatur, quod a regionis nostre militibus constanter negatur.

#### Capitulum 8 Apologia de apocrifis<sup>25</sup>

Quod autem superius dictum est de gentilium libris, idem etiam dici potest et de apocrifis. Cum enim neutri apud Christi Ecclesiam in auctoritate habeantur, ex utrisque tamen, ut dictum est, quedam ab<sup>26</sup> apostolis in Nouo testamento testimonia usurpantur, uerbi gratia, de magis Pharaonis loquens, Paulus ad Tymoteum ita scribit<sup>27</sup>: *quemadmodum Iannes et Mambres restiterunt Moysi, ita et hii, scilicet heretici, resistunt ueritati*<sup>28</sup>, que utique magorum nomina non inuenit apostolus in diuinis libris, sed in apocrifis, ut dicit ibi glosa; Judas quoque, in canonica sua, de malis hominibus loquens, ita scribit: *prophetauit autem de hiis septimus ab Adam Enoch*<sup>29</sup>, et cetera, qui tamen liber Enoch inter apocrifia reputatur. Nec hoc dico quia uelim apocrifis, quod nimie presumptionis esset, auctoritatem dare, sed (quia) licet, ut opinor, ea legere et etiam credere que non sunt contra catholicam fidem, etsi non habeant ueritatis certitudinem. Quedam enim reputantur apocrifia quia ueritati aduersantur, ut sunt libri hereticorum; quedam uero quia actores eorum ignorantur, licet ueritatem puram contineant, ut est Ewangeliolum nazarcorum; quedam etiam quia de ueritate dubitatur, ut est Liber de ortu et infantia beate Virginis et Liber de infantia Saluatoris, Liber quoque de assumptione beate Virginis, quorum primum scripsit Ieronimus ad petitionem Helyodori episcopi, prout ipsam narrationem de Ioachim et Anna et de ortu Virginis se quondam adhuc adolescentulum in quodam libello legisse meminit. Hec ipsa tamen que scribit nec uera nec falsa esse asserit, sed tantummodo siue uera siue falsa sint, ea salua fide (ac sine periculo anime) et credi et legi posse, ab hiis qui credunt Deum hec omnia facere potuisse. Sic et ego pauca illa de apocrifis huic operi inserui, non

25. Capitulum 9 dans les deuxième et troisième versions.

26. ab ] de Di.

27. scribit ] scribitur Di.

28. PAULUS, *Epistula ad Timotheum secunda* 3, 8.

29. JUDAS, *Epistula catholica*, 14.

uera uel falsa esse asserendo, sed tantum ea que legi simpliciter recitando, que salua fide possunt et credi [13 rb] et legi. Neque enim aliter a quoquam christiano libri apocryphi siue etiam philosophici uel poetici legendi sunt, nisi in mente iugiter seruando, quod dicit apostolus : *omnia probate, quod bonum est tenete*<sup>30</sup>. Unde Iheronimus Contra Vigilantium ita loquitur : *operis, inquit, ac studii mei est multos legere, ut ex plurimis diuersos carpam flores, non tam omnia probaturus, quam que bona sunt electurus*<sup>31</sup>.

Capitulum <sup>12</sup> 9 De impari auctoritate eorum que excerpta sunt<sup>32</sup>

Ex predictis itaque patet non omnia, que in hoc opere continentur, paris auctoritatis esse, sed quedam in eis supremum auctoritatis locum supplere, quedam uero medium, et quedam infimum, quedam autem nullum. Et in hiis omnibus excipio Sacram paginam, olim a sanctis prophetis et apostolis<sup>33</sup> diuino spiritu indubitanter afflatis editam uel conscriptam, de qua in hoc opere nihil penitus uolui propter ipsius usum communem, sed nec ausus fui propter ipsorum Sacrorum librorum reuerentiam excerpte, nisi forte breuiter percurrendo fundamentum historie. Sicut enim Scriptura sacra preedit alias tempore, sic et dignitate. Denique, in eius comparatione sacrorum quoque doctorum sequentium, opuscula nullius auctoritatis esse, testatur Augustinus in XI<sup>a</sup> Contra Faustum disputatione sic loquens : *sunt, inquit, libri qui non precipiendi auctoritate, sed proficientis exercitatione conscribuntur a nobis. Inter hos enim sumus, quibus dicit apostolus : « et si quid aliud sapitis, id quoque uobis reuelauit Deus » . Quod genus litterarum non cum credendi necessitate, sed cum iudicandi libertate legendum est. Cui tamen ne intercluderetur locus et adimeretur posteris ad questiones difficillimas tractandas atque uersandas lingue et stili saluberrimus labor, distincta est a posteriorum libris excellentia canonicæ auctoritatis Veteris testamenti et Novi, que apostolorum firmata temporibus per successiones episcoporum et propagationes Ecclesiarum, tamquam in sede quadam sublimer constituta est, cui seruiat omnis fidelis et pius intellectus. Ibi si quid uelut absurdum mouerit, dicere non licet : auctor*

30. PAULUS, *Epistula ad Thessalonicenses prima* 5, 21.

31. JÉRÔME, *Epistula 61, Adversus Vigilantium*, 1.

32. *Capitulum 12* de la deuxième version et *Capitulum 11* de la troisième version. Dans la deuxième version, ce chapitre est précédé de deux chapitres, absents de la version primitive. Nous en donnons une transcription à la suite de la présente édition. Le second, de ces deux chapitres ajoutés, est retiré à la troisième version.

33. apostolis ] a populis Di.

huius libri ueritatem non tenuit, sed, aut codex mendosus est, aut interpret errauit, aut tu non intelligis. In opusculis autem posteriorum, licet eadem inueniatur [13 va] ueritas, longe tamen est impar auctoritas. Unde, nisi uel certa ratione, uel ex illa canonica auctoritate demonstratur, quod ibi disputatum est, uel narratum, si quis credere noluerit, non reprehenditur. In illa uero canonica eminentia Sacrarum litterarum, etiam si unus propheta uel apostolus uel ewangelista (obscurum) aliquid in litteris suis posuisse ipsa canonis confirmatione declaratur, non licet dubitare quod uerum sit; alioquin nulla erit pagina, qua humane imperitiae regatur infirmitas, si librorum saluberrima auctoritas aut contempta penitus aboletur, aut interminata confunditur<sup>34</sup>. Hec Augustinus.

<sup>13</sup> Capitulum 10 De ordine dignitatis eorumdem<sup>35</sup>

Exceptis igitur Diuinis libris et in summa quadam auctoritatis arce sepositis, primum post eos locum tenent epistole decretales romanorum pontificum et canones generalium conciliorum opuscula quoque sacrorum doctorum. Nam, ut in Decretis Gratiani, prima parte, XX<sup>a</sup> distinctione legitur: *Epistole decretales conciliorum canonibus pari iure exequantur. Diuinarum uero scripturarum tractatores, etsi scientia pontificibus premineant, tamen, quia dignitatis eorum apicem adepti non sunt, in Scripturarum quidem expositionibus eis preponuntur, in causis uero diffiniendis, ubi non solum scientia sed etiam potestas requiritur, secundum post eos locum merentur, sicut auctoritate pape Leonis huius nominis quarti probatur*<sup>36</sup>. Hec Gratianus. Utrumque ergo genus in primo auctoritatis gradu merito ponitur, quoniam ut excedentia et excessa sibi uicissim preferuntur. Illos autem sacros doctores in eo gradu ponere uolui, qui auctoritate romane Ecclesie canonizati sunt et eorum libri per concilia pontificum approbati, ut sunt Dyonisius, Ignatius, Cyprianus, Ylarius, Athanasius, Basilius, Gregorius Nazantenus, Ambrosius, Ieronimus, Iohannes Crisostomus, Augustinus, Cyrillus, Fulgentius, Cassiodorus, Ysidorus, (sanctus quoque) Bernardus et alii multi. Medium uero locum tenent doctores ceteri prudentes quidem et catholici, sed non canonizati, ut Ysichius, Beda presbyter, et Alcuinus Karoli magister, Rabanus et Strabus eiusdem discipulus, Haymo, Paschasius, Anselmus, Yuo carnoënsis, Richardus et Hugo parisiensis, aliique plurimi. Tertium

34. AUGUSTIN, *Contra Faustum*, XI, 5.

35. *Capitulum 13* de la deuxième version et *capitulum 12* de la troisième version.

36. GRATIEN, *Decretum I*, 20.

autem et infimum tenent [13 vb] gradum philosophi doctoresque gentilium. Nam, etsi catholice fidei ueritatem ignorauerunt, mira tamen et preclara quedam dixerunt de creatore et creaturis, de uirtutibus quoque et uiciis, que et fide catholica et ratione humana manifeste probantur esse uera. Preterea, quoniam artificii cuiuslibet in sua facultate discentem oportet credere secularium scientiarum studiosis scholaribus, ut in eis proficiant, necesse est primitus philosophis earum inuentoribus uel peritis ac disertis tractatoribus fidem adhibere, uerbi gratia, Prisciano in grammatica, Aristotili in logica, Tullio in rethorica, Ypocrati in medicina. Porro, ea que nullam inter cetera dignitatem auctoritatis habent, ipsa sunt illa apocrypha quorum scilicet et actor penitus ignoratur et de ueritate dubitatur. Itaque, si quando legantur a quoquam uel enarrantur utrum credi uel non credi deberant, ipsius legentis uel audientis iudicio uel uoluntati relinquuntur, sicut cum rumores aliqui uel narrationes ignote ab illis plerumque qui uiderunt uel audierunt, ut <sup>absoluit</sup> absolet, referuntur. Denique Decretum Gelasii pape, quo scripta quedam <sup>approbantur</sup> reprobantur quedam uero <sup>reprobantur</sup> approbantur, hic in ipso operis principio ponere uolui, ut lector inter <sup>audentia</sup> autentica et apocrypha discernere sciat, sicque rationis arbitrio quod uoluerit eligat, quod noluerit reliquat.

At ergo papa Gelasius

14

#### Capitulum 11 De libris auctenticis<sup>37</sup>

Sancta, [inquit] romana Ecclesia nullis sinodicis constitutis ceteris ecclesiis prelata, sed ewangelica uoce Domini et Saluatoris nostri primatum optinens dicens: « tu es Petrus et super hanc petram edificabo Ecclesiam meam », post propheticas et apostolicas et ewangelicas Scripturas, quas regulariter suscipimus, quibus Ecclesia catholica per gratiam Dei fundata est, has etiam suscipi non prohibet, uidelicet: sanctam synodum Nicenam, mediante maximo Constantino Augusto celebratam, in qua Arrius hereticus condempnatus est; synodum Constantinopolitanam, mediante Theodosio seniore Augusto, in qua dampnatus est Macedonius; synodum Ephesinam primam, mediante Cyrillo Alexandrino episcopo et Archidio episcopo ab Ythalia destinato, in qua Nestorius condempnatus est; [14 ra] synodum Calcedonensem, mediante Marciano Augusto et Anatholio Constantinopolitano episcopo, in qua Nestoriana et Eutitiana heresis simul cum Dyoscoro eiusque complicibus [condempnate sunt]; Opuscula quoque beati Cypriani Cartaginensis episcopi et beati Basilio Capadocensis, Iohannis Constantinopo-

37. Capitulum 14 de la deuxième version et capitulum 13 de la troisième version.

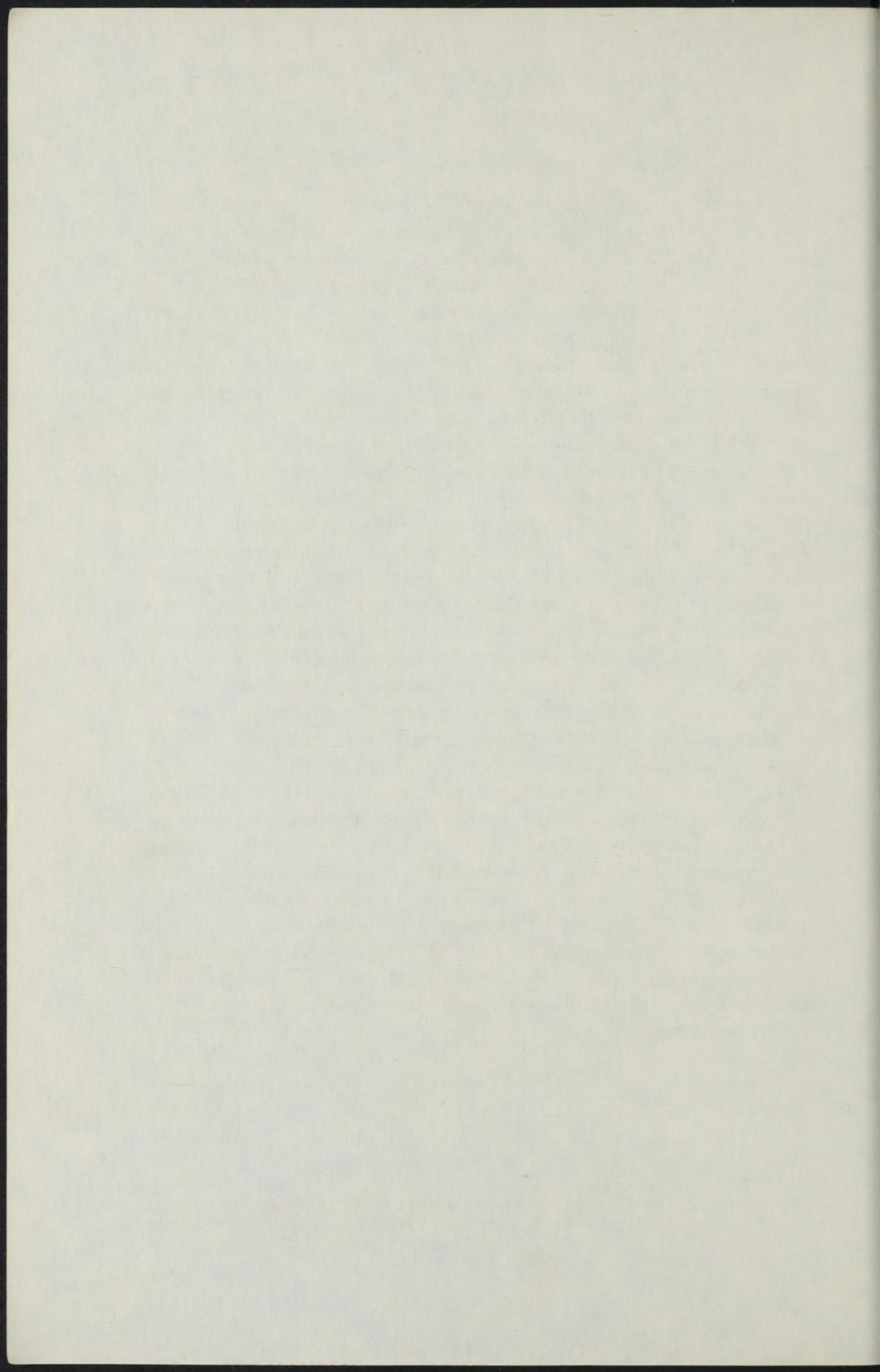
litani, Theophili Alexandrini, Hylarii Pictauensis, Ambrosii Medyolanensis, Augustini Yponensis, Ieronimi presbyteri, Prosperi uiri religiosissimi ; Epistolam Leonis pape ad Flauianum Constantinopolitanum episcopum ; opuscula atque tractatus omnium patrum orthodoxorum, qui in nullo a sancte romane Ecclesie consortio deuiarunt, nec ab eius fide uel predicatione seiuncti sunt, legenda <sup>decernimus</sup> decreuimus ; decretales quoque epistolas romanorum pontificum ; Actus beati Siluestri pape ; uitas patrum Pauli, Anthonii, Hylarionis et omnium heremitarum, quas tamen beatissimus Iheronimus descripsit ; gesta quoque sanctorum martyrum, que tamen secundum antiquam consuetudinem singulari cautela in romana Ecclesia non leguntur, ne uel leuis subsannandi occasio in ea <sup>glo</sup> oriretur, quia et eorum nomina qui scripsere penitus ignorantur et in <sup>intra libris</sup> fidelibus aut dictis superflua aut minus apta quam ordo rei fuerit esse putantur, sicut cuiusdam Cyrici et Iulite et Georgii aliorumque huiusmodi passiones, que ab hereticis <sup>con</sup> scripte perhibentur — nos autem omnes martyres et eorum gloriosos agones omni deuotione ueneramur — ; scriptura De inuentione sancte crucis et alia De inuentione capitis Iohannis Baptiste nouelle quidem relationis sunt <sup>nonnulli</sup> nonnulli eas catholici legunt, sed, cum hec ad catholicorum manus aduenerint, Pauli apostoli sententia precedat : « omnia probate quod bonum est tenete » ; item Rufinus uir religiosus plurimos operis ecclesiastici libros edidit et nonnullas scripturas interpretatus est, sed, quoniam beatus eum Iheronimus in aliquibus de arbitrii libertate notauit, illa sentimus que eunden Iheronimum sentire cognoscimus — non autem hoc solum dico de Rufino <sup>sed etiam de uniuersis quos idem uir sanctus zelo Dei et fidei reprehendit ;</sup> sed etiam de uniuersis quos idem uir sanctus zelo Dei et fidei <sup>reprehendit ;</sup> reprehendit ; Origenis opuscula quoque nonnulla, que idem Iheronimus non repudiat legenda, suscepimus, reliqua [14 rb] omnia cum <sup>uictore</sup> actore suo dicimus esse renuenda ; Eusebii Cronica et eiusdem Ecclesiastice hystorie libros, quamuis in primo narrationis sue libro tepuerit et post in laudibus et excusatione Origenis unum librum scismaticis conscripserit, propter rerum tamen singularem noticiam, que ad instructionem pertinet usquequaue, non dicimus renuendos ; Orosium uirum eruditissimum collaudamus, quia ualde nobis necessariam contra paganorum calumpniam <sup>s</sup> hystoriam ordinauit ; Sedulii Paschale opus insigni laude preferimus ; Iuuenci quoque laboriosum opus non spernimus, sed miramur.

15  
 Capitulum 12 De libris apocrifis<sup>38</sup>

*Cetera uero que ab hereticis uel scismaticis conscripta sunt, nullatenus recipit catholica et apostolica romana Ecclesia, e quibus quedam, que ad memoriam uenerunt et a catholicis uitanda sunt, credimus esse subdenda. Ariminensem synodum, a Constantino Cesare Constantini filio congregatam, et extunc et usque in eternum confitemur esse dampnatam. Itinerarium nomine Petri apostoli, quod appellatur sancti Clementis, apocrifum est; Ewangelia similiter nomine Petri, Iacobi, Bartholomei et Thome, Barnabe; Ewangelia quoque, que falsauerunt Lucianus et Ysicius; item Actus nomine Petri, Andree, Philippi, Thome; Liber de infantia saluatoris et de Maria uel obstetrice; Liber qui dicitur pastoris; Liber qui dicitur fundamentum; Libri omnes Leucii, discipuli Dyaboli; Liber qui appellatur Thesaurus; Liber de filiabus Ade uel et Genesis; Actus Teclæ et Pauli; Liber Nepotis; Liber Prouerbiorum, qui ab hereticis conscriptus, sancti Xisti nomine prenotatus est; Reuelationes Pauli, Thome, Stephani; Transitus sancte Marie; Penitencia Ade; Testamentum Iob; Penitencia Origenis; Penitencia Cypriani; Liber Diogæ nomine gygantis; Liber Ianne et Mambre; Liber qui dicitur Physiologus, Ambrosii nomine signatus, sed ab hereticis conscriptus; Liber qui dicitur sors apostolorum, Centimetrum de Christo Virgilianis uersibus compaginatum; Historia Eusebii Pamphili; Opuscula Tertulliani, Lactancii Affricani, Priscille et Maximille, alterius Clementis Alexandrini, Tharsi Cypriani, Arnobii, Cytomii, Cassiani Galliarum presbyteri, [14 va] Victorini Pictabionensis; Epistola Iesu ad Abagarum regem et Epistola Abagari ad Iesum; Passio Cyrici et Iulite et Gregorii; Liber qui dicitur contradictio Salomonis; Liber quoque Symonis magi, Nicholai, Therinthi, Marcionis, Basilidis, Ebyon et ceterorum hereticorum, quos, cum eorum actoribus actorumque subsequatibus, sub anathematis indissolubili uinculo confitemur in eternum esse dampnatos<sup>39</sup>. Hucusque decretum Gelasii pape. Numerum autem et nomina librorum uniuscuiusque doctoris catholici, que reperire potui, inferius iuxta ordinem hystorie temporum, quibus floruerunt, locis congruis annotaui.*

38. Capitulum 15 de la deuxième version et capitulum 14 de la troisième version.

39. E. VON DOBSCHÜTZ, *Das Decretum glesianum de libris recipiendis et non recipiendis*, p. 29 et ss.



## II. TRANSCRIPTION DES CHAPITRES AJOUTÉS À LA DEUXIÈME VERSION

12  
Capitulum 10 Apologia de modo excerpti in quibusdam libris Aristotilis<sup>40</sup>

*Id autem in hoc opere uereor quorundam legentium animos refragari, quod nonnullos Aristotilis flosculos precipueque ex libris eiusdem physicis ac methaphysicis, quos nequaquam ego ipse excerpteram, sed a quibusdam fratribus excerpta susceperam, non eodem penitus uerborum scemate, quo in originalibus suis iacent, sed ordine plerumque transposito, nonnunquam mutata paululum ipsorum uerborum forma, manente tamen actoris sententia, prout ipsa uel prolixitatis abbreviande, uel multitudinis in unum colligende, uel etiam obscuritatis explanande necessitas exigebat, per diuersa capitula inserui. Quidam etenim, ut cum stomacho loquar, tam fideles et cauti uerborum obseruatores existunt, adeoque fideliter et sincere de quibuslibet libris sententias notabiles excerpti uolunt, ut nec minimum iota de uerbis ipsius actoris siue etiam de uerborum ordine patiantur immutari; cuiuscemodi tamen cautele distractionem patres nostros doctores catholicos, nec in antiquorum flosculis excerptis, nec in libris quorumlibet transferendis, omnino tenuisse cognoui. Verum, ut istorum calumpniis breuiter respondeam, ut etiam de ceteris interpretibus quos minus fideliter transtulisse constat ad presens taceam, beatus certe Ieronimus, eliquande ueritatis causa, Diuinas Scripturas ex hebraico fonte quondam in latini flumen eloquii transfundens, cuius editio merito pre ceteris omnibus in Ecclesia Christi dignitatem auctoritatis obtinuit, nequaquam tamen uerbum e uerbo transtulit, sed ex sensu sensum expressit, ut uidelicet antique translationi prout posset salua ueritate morem gereret, ne ipsa eius translatio ab illa uulgata editione nimium discrepans ipsa nouitate uerborum animos legentium insuetos offenderet. Numquid ideo mendacii culpam incurrit,*

40. Ce chapitre est inséré dans la seconde version après le chapitre 8 de la version primitive. Le texte transcrit commence sur le folio 2 vb du manuscrit Pa. Ce chapitre, à l'exception des dernières lignes, est conservé dans la troisième version du *Libellus apologeticus*.

dum ueritatem hebraicam in latinum se transtulisse dicit ? Ceterum quis tam fidelis diligensque relator est, ut eodem penitus uerborum ordine narrationem aliquam referat quo eam uel in libro legit uel hominis cuiusquam relatione <sup>relatu</sup> audiuit ? Aut numquid falsitatis merito potest redargui, quia dicit : hec in illa historia legi uel ab illo homine audiui, quamuis tamen in referendo non prosequatur penitus uerborum ordinem, sed teneat sententiam ? Sic <sup>et</sup> ego, licet omnis re uera mendacii detestator, nec proprie quidem conscientie stimulo [3 ra] remordente, nec istorum calumpnia deterrente, et de flosculis Aristotilis et de ceteris quos in hoc opere per diuersa capitula inserui et propriis actorum nominibus annotaui, si forsitan ex aliqua <sup>causarum</sup> causa iura predictarum in plerisque locis aliquid immutauerim de superficie uel ordine uerborum, audacter tamen et scribam et dicam hanc huius uel illius esse sententiam. Si<sup>41</sup> quibus autem, ut alias dixi, prout inuidorum ac superborum mos est, noua quaque despiciere ac ferali dente detractionis aliena decerpere, hec ipsa mox audita uel leuiter inspecta, displiceant, legant, obsecro, prius et cum originalibus suis conferant, ac postmodum si uideatur eis despiciant, ne forsitan ante summi iudicis occulta cordium intuentis oculos conuincantur, nequaquam iudicio rationis examinata discernere, sed malignitate liuoris ignota dampnare uel ea que fortassis ipsimet assequi non ualent, arrogantie <sup>tumore</sup> timore depravare.

11  
Capitulum 11 Apologia de unitate uel distincta uel diuisa<sup>42</sup>

Denique, quia diuersis diuersa placent et econtrario displicent, dum unusquisque <sup>habundat</sup> in sensu suo, sicut a quibusdam in hoc opere prolixitatis nimie redarguor, sic etiam a nonnullis econtra uelut de breuitate nimia reprehendor. Nam, uerbi gratia, si quis eorum <sup>(qui)</sup> rerum proprietates per diuersorum actorum <sup>uictorum</sup> libros curiose scrutati sunt, alicuius rei naturam in hoc opere nostro sub titulo suo requirat, ibique fortassis aliquid minus <sup>de</sup> hiis que alibi legit inueniat. Mox animus eius fastidio quodam stomachans reuerberatur ac resilit ipsumque totum opus uelut insufficiens ac inutile despicit et aspernatur. Verum operi longo fas est ignoscere sompno. Nouerit quoque <sup>pl</sup>, qui huius est, in tanta rerum indagandarum multitudine necessitati abreuiandi operis indulgere. Quis enim omnia, que de singulis rebus in tam infinita uoluminum numerosi-

41. La suite du texte de ce chapitre est une reprise du texte de l'*Epistola* du manuscrit de Dijon (VINCENT DE BEAUVAIS, *Epistola* . . . , p. 260). Ce morceau est omis dans la troisième version du *Libellus apologeticus*.

42. Ce chapitre est totalement absent de la troisième version du *Libellus apologeticus*.

tate per orbem usque quaque dispersa reperiuntur, in breui possit colligere cunctaque perstrigendo simul in unum uolumen manuale redigere. Sciant preterea quod ego licet, ut dixi, in prima huius operis parte que est de natura rerum, et in secunda que de uniuersitate scientiarum, sub certis titulis cuncta redigerim, non tamen omnia, que de una qualibet re prius excerpseram, sub uno et eodem capitulo uel etiam eodem in libro pariter collocauerim, quin potius in diuersis libris, prout eorum materia exigit, de eadem re diuersa quidem frequenter inseruerim. Nam, uerbi gratia, de naturis rerum, id est de quatuor elementis, de passionibus uel impressionibus aeris, de terre glebis et lapidibus ac uineis et plantis, de celi quoque luminaribus et uolucris, et piscibus et terrenis animantibus, non solum circa principium operis iuxta seriem sex dierum, quibus hec facta sunt, diuersorum <sup>uictorum</sup> actorum sententie conferuntur, uerum etiam in secunda parte, libro de philosophia naturali, quoniam eius materie competit, plurima adiciuntur. Preterea, de corporibus mineralibus, non solum in hiis duobus locis, ut dictum est, agitur, sed etiam postmodum in libro de mechanicis artibus tractari de aliquimia, de unoquoque, prout eidem arti conuenit, tangitur. Iterum, in libro de echnomica, que secunda practice species est, ubi de rerum familiarium siue domesticarum auium et animalium, sicut gallinarum, columbarum, fasianorum, anserum et pauonum, equorum quoque et boum et mulorum et asinorum hircorumque et agnorum necnon et apum educatione uel nutrimento inseruntur. De homine quoque toto, id est de anima humana et uiribus eius ac de corpore humano et anathomia [3 rb] membrorum eius, licet in opere sexte diei plenissime disseratur, postea tamen in tractatu medicine, prout eius theorice competit speculatio membrorum et uirtutum atque spirituum causarum quoque sanitatis et egretudinum, plurima de eodem adiciuntur. Sed et de uiciis atque uirtutibus in libro de ethica, id est morali scientia, que a philosophis inuenta fuisse probatur, dicta philosophorum et poetarum sub certis titulis colliguntur; nichilominus tamen de utrisque etiam in eadem parte tracta de scientia theologica flores sacrorum doctorum inserui. Post tractatum quoque de politica, libellos duos de criminibus in Deum uel in proximum commissis, que ad iudicium seculare uel ad ecclesiasticum pertinent, ex legibus et canonibus et dictis sapientum breuiter compegi; preter hoc etiam, in fine prime partis uidelicet post lapsum hominis, de cunctis uiciis, que ex illius originalis uirulenta radice pululauerunt, et uniuersaliter et particulariter disserui.

16

Capitulum 16 De continentia totius operis<sup>43</sup>

*Totum igitur opus summatim continet, primo quidem de Deo trino et uno creatore omnium breuem tractatum, de generatione Filii et processione Spiritus Sancti, de nominibus diuinis personalibus et essentialibus<sup>44</sup>, deinde de celo empireo et natura angelorum, de statu quoque et ordine bonorum et ruina malitiaque superborum]; post hec (de materia informi et de fabrica mundi, ac iuxta seriem [operum] VI dierum de natura et proprietatibus singularum per ordinem rerum; deinde uero de conditione hominis primi, de natura ac uiribus anime et sensibus ac partibus [atque proprietatibus] corporis humani, de requie Dei et modo operandi, de primo statu prothoplaūsti et felicitate paradysi, de lapsu hominis ac pena multiplici, de peccato in genere multiplicique peccati diuisione ac singulorum generum proprietate; postmodum uero de hominis lapsi reparatione, de proprietatibus fidei ceterarumque per ordinem uirtutum donorum Spiritus Sancti atque beatitudinum, de numero quoque et materia omnium scientiarum; post hec autem, iuxta seriem temporum, per ordinem continet historiam rerum in mundo gestarum dictorumque<sup>45</sup> memorabilium, ab initio seculi usque ad tempus nostrum: et primo quidem describit initium Ecclesie, quod habuit ab Abel, eiusque progressum per tempora patriarcharum et prophetarum, iudicumque et regum ac ducum usque ad tempora Christi et apostolorum, [4 rb] iuxta ordinem Sacre historie, multa etiam interserens utilia de gestis ac dictis ethnicorum. Exinde uero diffusius textit historias ecclesiasticas per successiones romanorum imparatorum usque ad illum qui nostris hiis temporibus imperat: Fredericum. Inter hec autem ab initio commemorat singulorum temporibus suis ortus regnorum, successiones quoque regum et uarios euentus bellorum, errores paganorum, iudeorum hereticorum, gesta dictaque notabilia atque librorum nomina philosophorum et poetarum, institutionem ac formam et efficaciam sacramentorum ueterum ac nouorum, multiplicem Ecclesie profectum per processum ac uarietatem numerumque et ordinem persecutionum eius sub imperio precipue romanorum per successiones imperatorum, gesta quoque laudabilia, passionem et miracula sanctorum, scilicet, apostolorum, martirum,*

43. *Capitulum 15* de la troisième version. Le texte transcrit commence au folio 4 ra du manuscrit Pa. Les trois chapitres qui suivent ont été ajoutés à la suite du texte de la version primitive du *Libellus apologeticus*, lors de la seconde rédaction de ce texte. Ils passent dans la troisième version avec un certain nombre de modifications que nous indiquons.

44. de generatione . . . essentialibus ] om. Do.

45. dictorumque ] doctorumque Pa.

confessorum atque uirginum ; sed et actus memorabiles ac nomina librorum floresque non paucos doctorum catholicorum, canones et statuta conciliorum et romanorum pontificum, collationes et uitas sanctorum heremitarum, regulas et instituta sanctorum patrum, initia quoque et profectus diuersorum ordinum atque professionum ; ad extremum uero de presenti permixtione bonorum <sup>et</sup> de malorum, de uario statu animarum a corpore separatarum, de ordine seculi uenturi, de aduentu et gestis Antichristi, de fine mundi, de die iudicii, de resurrectione mortuorum, de glorificatione sanctorum, de suppliciis reproborum.

17 bifaria  
Capitulum 17 De trifaria diuisione totius operis<sup>46</sup>

Quoniam autem hoc ipsum opus, causa iam dicta superius, ad tante magnitudinis immensitatem excreuerat, ut in triplo quemadmodum opinor bibliotece sacre mensuram excederet, ac per hoc sine labore uel sumptu nimio transcribi non posset, multorum rogatu fratrum <sup>cedente</sup> interueniente insuper et priore meo fauente mihiq[ue] in remissione peccatorum meorum pariter iniungente, ut totum opus <sup>libro</sup> abreuiando ad librum manuales <sup>in</sup> ad modum unius biblie redigerem, hoc ipsum facere temptaui, ut potui, sed uel nisi per nimiam longitudinem temporis uel absque nimio dispendio ac deprauatione ipsius operis implere non ualui. Quapropter ipsum opus uniuersum, [quod Speculum maius uocabatur<sup>47</sup>] in <sup>duas</sup> tres partes<sup>48</sup> principales, tanquam in <sup>duo</sup> tria<sup>49</sup> uolumina [uel opuscula] perfecta et a se inuicem separata distinxit, quorum <sup>una</sup> etiam unumquodque Speculi nomine diuisim intitulaui. Prima itaque pars <sup>una</sup> continet totam historiam naturalem [et hec uocatur Speculum creatorum ; secunda totam seriem doctrinalem et hec uocatur Speculum scientiarum ; <sup>alia</sup> tertia uero totam historiam temporalem [et hec uocatur Speculum historiarum]. Prima siquidem prosequitur naturam et proprietatem omnium rerum ; secunda materiam et ordinem omnium artium ; tertia uero seriem omnium temporum. [In prima quidem agitur de humani generis constitutione ; in secunda de ipsius instructione ; in tertia uero de eiusdem propagatione. Itaque prima non immerito uocatur Speculum naturale, secunda uero Speculum doctrinale, tertia quoque Speculum historische<sup>50</sup>.] Igitur<sup>51</sup>, prime partis est historia

46. Dans la troisième version ce titre se lit : Capitulum 16 De quadrifaria diuisione totius operis Do.

47. quod Speculum maius uocabatur ] om. Do.

48. tres ] quattuor Do.

49. tria ] quattuor Do.

50. Le texte qui va de *quorum etiam unumquodque* jusqu'à *Speculum historische* est remplacé dans la troisième version par le texte qui suit.

*fundamentum sacra, ab ipso principio usque ad eiectionem hominis lapsi de paradiso, cui uidelicet historie interseruntur ea que pertinent ad naturam celi et mundi, et in fine adiciuntur cuncta que pertinent ad ruinam uel [4 va] sequelam peccati. Porro, fundamentum secunde partis est reparatio lapsi. Fundamentum uero tertie partis est primo quidem Historia sacra<sup>52</sup> a generatione primi hominis usque ad imperium Neronis, inde uero cronica Eusebii, Ieronimi, Prosperi, Sigiberti, ac ceterorum cronographorum, per successiones imperatorum usque ad diem istum; cui uidelicet universali historie preponitur breuis epilogus partis prime<sup>53</sup>. In medio uero locis congruis interseruntur diuisiones terrarum ac gentium, ac testamenta patriarcharum, cerimonie iudeorum, sacramenta Christianorum. Sed et uarie intermiscuntur historie prosequentes gesta uel dicta notabilia regum, tyrannorum, imperatorum, philosophorum ceterorumque uirorum illustrium, mutationes etiam temporum et uarios euentus rerum, ut est Historia Iustini uel Pompei Trogi et Historia Orosii, Historia quoque Alexandri magni et Darii, Historia Iulii Celsi de bellis Cesaris, et Historia Suetonii de XII Cesaribus,*

---

Quarum una continet totam historiam naturalem. Alia uero totam seriem doctrinalem. Tertia uero totam eruditionem moralem. Quarta totam historiam temporalem. Prima siquidem prosequitur naturam et proprietatem omnium rerum. Secunda uero materiam et ordinem omnium artium. Tertia proprietates et actus omnium virtutum et uitiorum. Quarta seriem omnium temporum. Siquidem et Plato, ut dicit Augustinus : *perfectisse philosophiam laudatur, quae in tres partes ab ipso distribuitur, unam uidelicet naturalem, aliam rationalem, tertiam moralem*. Et fortasse qui Platonem acutius ac uerius intellexerunt, tale aliquid de Deo omnium creatore, gubernatore, conservatore senserunt, ut in eo sit causa omnium naturarum, lumen omnium rationum et finis omnium actionum. Sitque in illo et causa subsistendi, et ratio intelligendi, et ordo vivendi. Quorum uidelicet trium unum pertinere uidetur ad naturalem, alterum ad rationalem, tertium ad moralem. Itaque si homo ita creatus est, ut per id, quod in eo praecellit, attingat ad illud quod cuncta praecellit, id est unum uerum optimum Deum, sine quo nulla natura subsistit, nulla doctrina instruit, nullus usus expedit. Ipse quaerendus est, ubi nobis secuta sint omnia. Ipse cernendus, ubi nobis certa sint omnia. Ipse diligendus, ubi nobis recta sint omnia. Plato quippe Dei huius imitatore, cognitore, amatorem dixit esse sapientem. Ad haec itaque tria spectunt tres primae partes huius operis, uidelicet naturalis, doctrinalis, et moralis. Porro quarta et ultima, uidelicet historialis, licet ad philosophiam directe non pertineat, eo quod singularia rerum gesta tantum enarrat, de quibus, scilicet singularibus, secundum Aristotelem ars non est, plurimum tamen admirationis et recreationis et utilitatis habet, ut iam superius ostensum est. Do.

51. La troisième version distingue ici un nouveau chapitre qu'elle intitule : *Capitulum 17 De materia uniuscuiusque partis* Do.
52. Le texte qui va de *et in fine* jusqu'à *Historia sacra* est remplacé dans la troisième version par le texte qui suit.

Fundamentum secundae partis est hominis lapsi reparatio quantum ad intellectum. Et fundamentis tertiae partis, quantum ad affectum est hominis reparatio. Quartae partis fundamentum est, primo quidem sacra Scriptura Do.

53. prime ] et secundae et tertiae *add.* Do.

*Historia ecclesiastica Eusebii Cesariensis et Rufini Aquileiensis, Hugonis Floriacensis, Historia quoque tripartita Cassiodori, Historia Ieronimi et Heraclidis De gestis et dictis patrum, Historia quoque Cassiani De collationibus patrum, Historia Turpini Remensis De gestis Caroli magni imperatoris, ceterorumque multorum historiagraforum. Adduntur et alie innumerabiles historie breues de passionibus Apostolorum et martirum, de gestis ac moribus et conuersatione sanctorum episcoporum, monachorum, ceterorumque confessorum. Inter hec etiam continet flores librorum, ut dictum est, non tantum sacrorum doctorum, sed etiam philosophorum et poetarum. Verumptamen illorum qui multa scripserunt ac magna et de quorum scriptis excerpseram plurima, [sicut Ambrosii, Ieronimi, Crisostomi, Augustini, [Gregorii], Bernardi ac ceterorum huiusmodi. Horum, inquam, flores causa uitante prolixitatis <sup>duas</sup> partes diuisi. Nam, illos quidem eorum libros, qui maxime morales sunt, ut est Liber Confessionum Augustini, Meditationes Anselmi uel beati Bernardi uel similes, sub quadam continuatione uerborum abbreviaui, ita ut, si libri ipsius magnitudinem ignorares, totum te habere putares. Hos in <sup>secunda</sup> tertia parte locis suis composui ac per capitula distinx<sup>4</sup>i<sup>54</sup>. Ceteros autem flosculos, quos uel ex eisdem uel ex aliis libris minutatim et incompacte per diuersa loca excerp<sup>5</sup>si, in prima <sup>et secunda</sup> parte<sup>55</sup> sub diuersis titulis congruenter inserui. Porro, in fine <sup>secunde</sup> terti<sup>e</sup><sup>56</sup> partis additur epilogus breuis de fine mundi.*

18  
Capitulum 18 Retractatio utriusque partis<sup>57</sup>

Tanto igitur tamque laborioso opere per Dei gratiam ad finem usque producto, ego mentem<sup>58</sup> meam per spaciosissima scripturarum maria iam ex longo tempore fluctuantem ipsaque distractione semetipsam quodammodo lacerantem, ad portum stabilitatis sue reducere cupio. Quod utique, dum pro imbecillitate conatus mei uix facio, serenato quodammodo liberoque rationis oculo hoc ipsum opus intuens et in statera discretionis appendens, in parte quidem negligenter egisse, in parte uero modum excessisse, me repperio. Itaque, qui superius in excusatione mei multa dixisse me recolo, ne tamquam humane glorie uanus appetitor uitiorum meorum inueniar blandus palpator improbusue defensor, sed

54. distinx<sup>4</sup>i ] quatenus ad historiae modum, propter ipsam continuitatem, in refectoriis, in infirmatoriis, et aliis locis inter fratres aedificationis causa possint legi. *add.* Do.

55. prima et secunda parte ] ceteribus partibus Do.

56. terti<sup>e</sup> ] quartae Do.

57. Dans la troisième version ce titre se lit : *Capitulum 18 Retractatio primae partis* Do.

58. mentem ] *om.* Pa.

magis tamquam seuerus mei ipsius iudex, ne a Domino iudicer factorum meorum in rationis libra districtius examinatore et [4 vb] acerbis malorum reprehensor, non erubescam in hoc ipso operis principio, culpam meam fateri presertim cum attestatione Philosophi: nihil in humanis adinventionibus ex omni parte perfectum ualeat inueniri<sup>59</sup>. Hec sunt ergo in quibus, sicut nec ipse mihi complaceo, sic et Deo et hominibus displicere formido. In prima quidem parte de Deo et de angelis ceterisque, que ad theologie materiam pertinent, ex diuersis auctoribus pauca capitula colligens, de singulis questionum articulis breuiter ac succincte percurrere transiui, quoniam de hac ipsa materia multa et uaria scripta communiter a fratribus nostris et aliis <sup>ubique</sup> haberi cognoui. Porro, investigando naturam rerum, cuius noticia ualet, ut supra dictum est, etiam ad expositiones sanctarum Scripturarum, non solum, inquam, in nostrorum libris sicut Ambrosii, Basilii, Ysidori et aliorum quorundam, uerum etiam in libris philosophorum, uidelicet Aristotilis, Plinii, Solini, insuper et medicorum, uidelicet Esculapii, Ypocratis, Auicenne, Rasi, Hali, Ysaac, Constantini, Platearii, dum non solum nostris, id est fratribus ordinis nostri, ceterisque sanctarum Scripturarum expositoribus siue doctoribus, uerum etiam quibusdam aliis, qui forsitan curiositate quadam sciendi incognita laborantes talium noticia delectantur, satisfacere uolui; fateor ex magna parte, meo iudicio, professionis et intentionis mee modum excessi, maximeque in eis, <sup>quod</sup> ex precepto Dei, terra germinans protulit, tertia die creationis mundi, scilicet in herbis et arboribus, fructibus ac seminibus, quorum proprietates et uires tam diligenter ac laute descripsi<sup>60</sup>, in illis, inquam, precipue quorum nomina in diuinis Libris non repperi. Itaque, dum curiosi morem gerere uolui, uitium curiositatis incurri. Etenim, quod medicorum est, <sup>per</sup>mittunt medici, tractant fabrilis fabri. Sic et ego tam sublimis professionis homunculus, cuius scilicet totum studium et labor debet esse precipue circa lucrum animarum intendere, etiam in hoc opere debui precipue hiis, que ad professionem meam spectant, insistere, de ceteris autem, precipue que magis ad medicinam corporis pertinent, si forsitan inciderent, sicut doctoribus nostris mos est, uel omnino tacere uel breuiter pertransire. Hoc est igitur, quod licet multis etiam e fratribus placeat, eo quod totum per quasdam rerum similitudines et integumenta figurarum ad edificationem morum referri ualeat. Super omnia tamen, que continentur hoc opere, mihi confiteor displicere, non quod illa

59. Il s'agit d'un aphorisme, sans doute d'origine médiévale, dont on ne peut retrouver la source exacte dans Aristote.

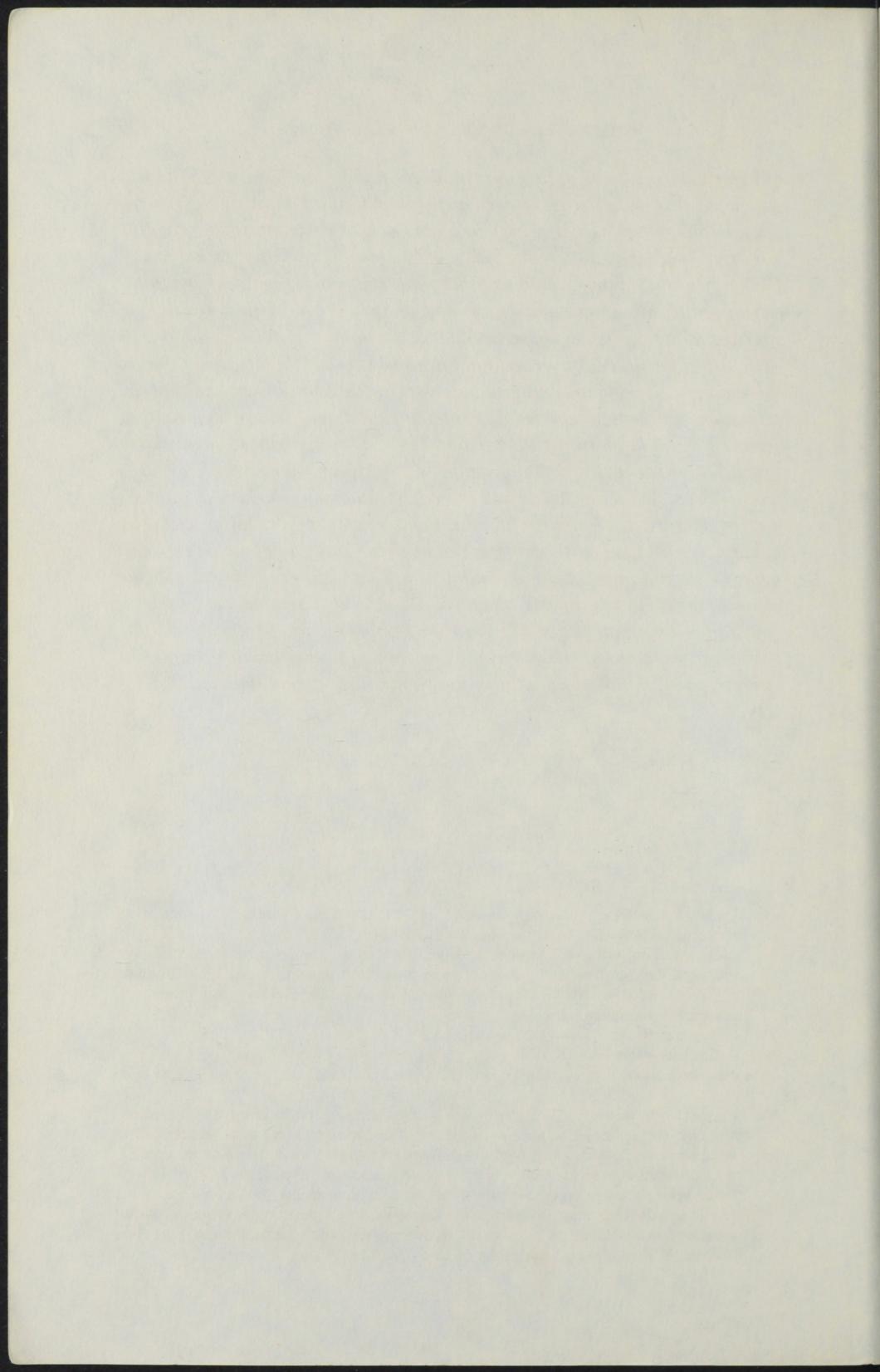
60. Le texte qui va de maximeque in eis jusqu'à descripsi est omis dans Do.

\* ipsum opus desiderantibus atque poscentibus

quidem bona non sint taliumque studiosis utilia, sed quia professionem meam, ut dixi, non decuit huiusmodi rebus inuestigandis ac describendis tam diligenter insistere. [In<sup>61</sup> secunda quoque parte quasdam scientias uel artes prosequendo ueere et aliquatenus meum modulum excessisse<sup>62</sup>.] Porro in <sup>secunda</sup> <sup>tamen</sup> <sup>63</sup> parte, quamuis abreuiata sunt omnia, propter magnitudinem uoluminis adhuc amplius minuendam, uellem, si fieri posset, de sanctorum miraculis recidisse non nulla. Denique, si quis legentium, ut dixi, uel in prima uel in secunda [uel in tertia<sup>64</sup>] parte de hiis, que forsitan ibidem requisierit, minus aliquid inueniat, necessitati abbreviandi operis, ut iustum est, ueniam concedat. [Preterea, nullatenus lector abhoreat, si etiam in gentilium historia uideatur legi, circa paganos facta fuisse nonnulla miracula. Credibile enim est<sup>65</sup>, ipsos demones hec circa cultores suos fallaciter egisse uel ostendisse, quatenus huiusmodi fallaciis eos in culturi suo possint facilius detinere<sup>66</sup>. Et hec ad presens de cunctis, que in ipso tanti operis initio dicenda erant, uidelicet de causa et materia et titulo et modo agendi et utilitate et calum [5 ra] niarum repulsione et ipsius operis diuisione atque retractatione, ad presens suffisiant. Hunc autem libellum nostrum apologeticum, propter predictas causas, a principio operis hucusque protractum, quia pari iure respondet cuilibet parti, totum in uniuscuiusque capite inserendum iudicauit<sup>67</sup>.]

61. Dans la troisième version, on ouvre ici un nouveau chapitre : *Capitulum 19 Retractatio secundae, tertiae ac quartae partis* Do.
62. excessisse ] In tertia uero virtutes ac vitia describendo, non potui, ut iam supra dixi, omnium librorum moralium, etiam quos in promptu habebam, omnes flores in unum colligere. Sed de multis pauca pro modulo meo eligere, alioquin opereret uolumen in immensum extendere. *add.* Do.
63. tertia ] quarta Do.
64. tertia ] vel in quarta *add.* Do.
65. est ] huiusmodi ostenta, nequaquam fuisse uera miracula, sed prodigia indicia *add.* Do.
66. Le texte qui va de *si quis legentium* à *facilius detinere* (4vb51) est une reprise du *prologus* particulier à l'*historiale* du manuscrit de Dijon (cf. OURSEL, 1924, p. 262).
67. À la fin de ce chapitre, le paragraphe suivant est ajouté dans la troisième version.

Ut simul cum totius partis capitulis adiunctis, locum suppleat unius libri. Et quia totum opus illud universale supradicta ratione Speculum maius decreueram appellare. His etiam quatuor eiusdem partibus, idem uocabulum per singulos titulos placuit annotare, ut uidelicet prima uocetur Speculum naturale. Secunda uero Speculum doctrinale. Tertia quoque Speculum morale. Quarta Speculum historiale. Do.



## BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie contient les ouvrages cités ou mentionnés dans le livre ainsi que quelques publications récentes sur Vincent de Beauvais. Elle est ordonnée par ordre alphabétique des auteurs avec en tête les anonymes et les collectifs. Tous les auteurs médiévaux sont classifiés par leur prénom. Le nom des auteurs modernes est immédiatement suivi de la date de publication pour faciliter les renvois du texte à la bibliographie. Pour une bibliographie plus exhaustive, on peut se référer à « Vincent de Beauvais — Orientation bibliographique ».

*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. I à LI, Paris, 1886 à 1956.

*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, t. I à VII, Paris, 1849 à 1885.

*Gallia christiana*, t. III et IX, Paris, ex typographia regia, 1751.

« Liber Constitutionum Ordinis Fratrum Praedicatorum », *Analecta Sacri Ordinis Fratrum Praedicatorum*, III, 1897-98, p. 26-60 et 98-181.

*Vie de saint Louis par le confesseur de la reine Marguerite*, ed. P. C. F. Daunou et J. Naudet, dans M. Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XX, Paris, Imprimerie royale, 1840, p. 58-121.

« Vincent de Beauvais — Orientation bibliographique », *Spicae. Cahiers de l'Atelier Vincent de Beauvais*, 1, Paris, C.N.R.S., 1978, p. 6-29.

AUGUSTIN, *De doctrina christiana*, éd. J. Martin, Corpus christianorum series latina, XXXII, Turnhout, Brepols, 1962.

AUGUSTIN, *Contra Faustum*, éd. I. Zycha, Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum, XXV, 1, 1891.

BARON, R. (1957), *Science et sagesse chez Hugues de Saint-Victor*, Paris, P. Lethielleux.

BARRÉ, H. (1966), « L'énigme du *Mariale Magnum* », *Ephemerides Mariologiae*, XVI, p. 265-288.

BASILE DE CÉSARÉE, *Eustathius. Ancienne version latine des neuf homélies sur l'hexaéméron de Basile de Césarée*, édition critique de E. A. de Mendieta et S. Y. Rudberg, *Texte und Unters. z. Gesch. d. altchr. Lit.*, 66, Berlin, Akademie Verlag, 1958.

BEAULIEU, C. (1918), *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Université de Paris et universités des départements*, Paris, Plon.

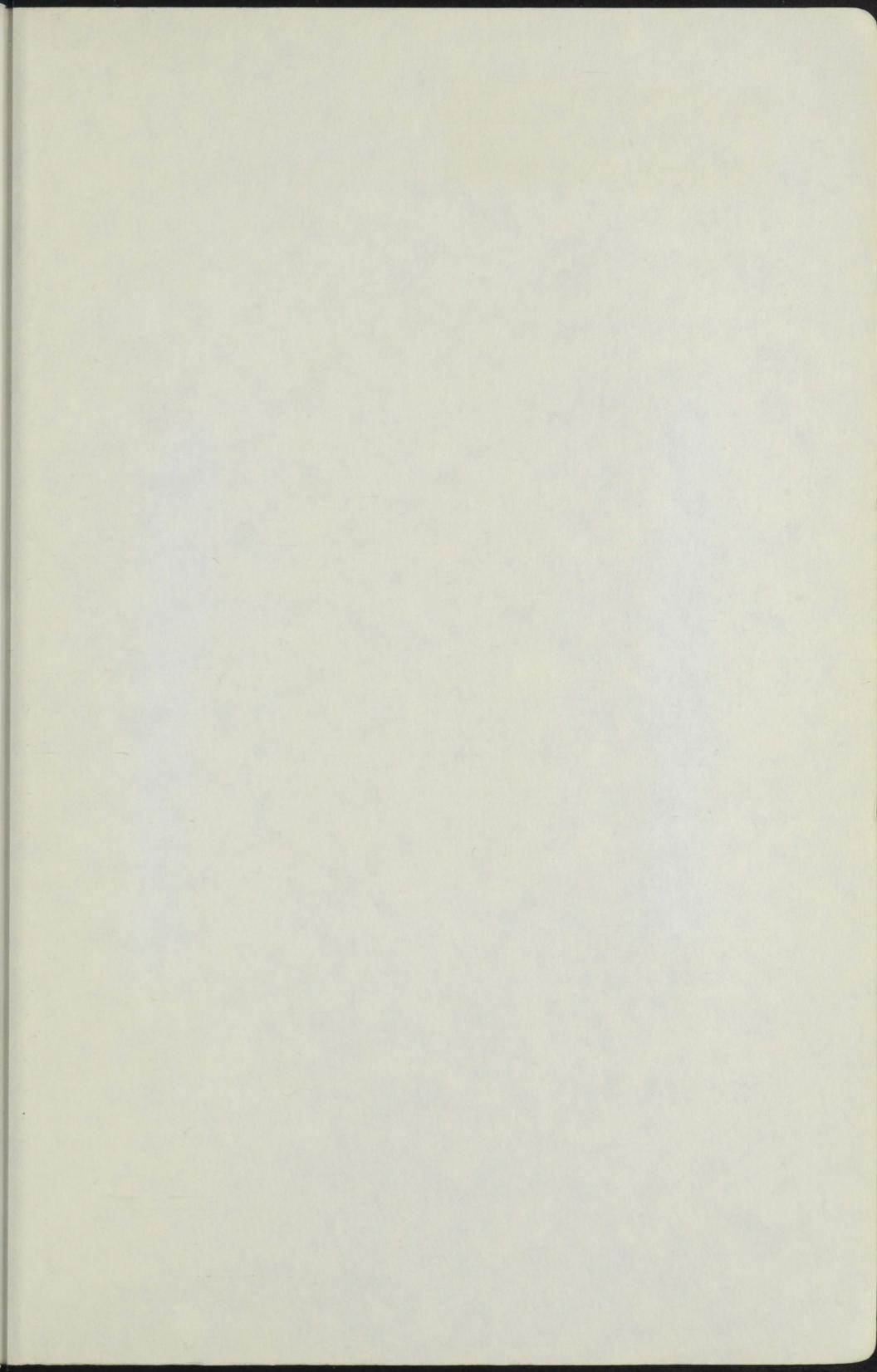
- BERGES, W. (1938), *Die Fürstenspiegel des hohen und späten Mittelalters*, Monumenta Germaniae historica, Schriften, II, Leipzig, K. W. Hiersemann.
- BERNARDUS GUIDONIS, cf. STEPHANUS DE SALANIACO, BERNARDUS GUIDONIS, *De quatuor in quibus Deus Praedicatorum Ordinem insignivit*.
- BOESE, H. (1973), cf. THOMAS DE CANTIMPRÉ, *Liber de natura rerum*.
- BRINCKEN, A. D. von den (1972), « *Tabula Alphabetica* von den Anfängen alphabetischer Register-Arbeiten zu Geschichtswerken », *Festschrift für Hermann Heimpel*, Göttingen, Vandenhoeck Ruprecht, p. 900-923.
- BRINCKEN, A. D. von den (1978), « Geschichtsbetrachtung bei Vincenz von Beauvais. Die *Apologia Actoris* zum *Speculum Maius* », *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, XXXIV, 2, p. 410-499.
- BUTTNER, C. H. (1939), cf. HUGUES DE SAINT-VICTOR, *Hugonis de Sancto Victore Didascalicon de studio legendi*.
- CANIVEZ, J. M. (1934-1935), *Statuta capitulorum generalium ordinis cisterciensis*, T. II et III, Louvain, Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique.
- CASSIODORE, *Cassiodori senatoris Institutiones*, ed. R. A. B. Mynors, Oxford, Clarendon Press, 1937.
- CHATELAIN, E., cf. DENIFLE, H., CHATELAIN, E., *Chartularium Universitatis Parisiensis*.
- CHÂTILLON, J. (1958), cf. RICHARD DE SAINT-VICTOR, *Liber exceptionum*.
- CHÂTILLON, J. (1966), « Le *Didascalicon* de Hugues de Saint-Victor », *Cahiers d'histoire mondiale*, IX, 3, p. 539-552.
- CHEVALIER, U. (1905-1907), *Répertoire des sources historiques du moyen âge. Bio-bibliographie*, 2 vol., Paris, A. Picard et fils.
- DAUNOU, P. C. F. (1840), cf. *Vie de saint Louis par le confesseur de la reine Marguerite*.
- DAUNOU, P. C. F. (1895), « Vincent de Beauvais, auteur du *Speculum maius* terminé en 1256 », *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII, Paris, Librairie universitaire H. Welter, p. 449-519.
- DELISLE, L. (1881), *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. III, Paris, Imprimerie nationale.
- DENIFLE, H. (1883), « Documents relatifs à la fondation et aux premiers temps de l'Université de Paris », *Mémoires de la société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, t. X, p. 243-267.
- DENIFLE, H. (1886), « Quellen zur Gelehrten-geschichte des Predigerordens im 13. und 14. Jahrhundert », *Archiv für Literatur und Kirchengeschichte*, II.

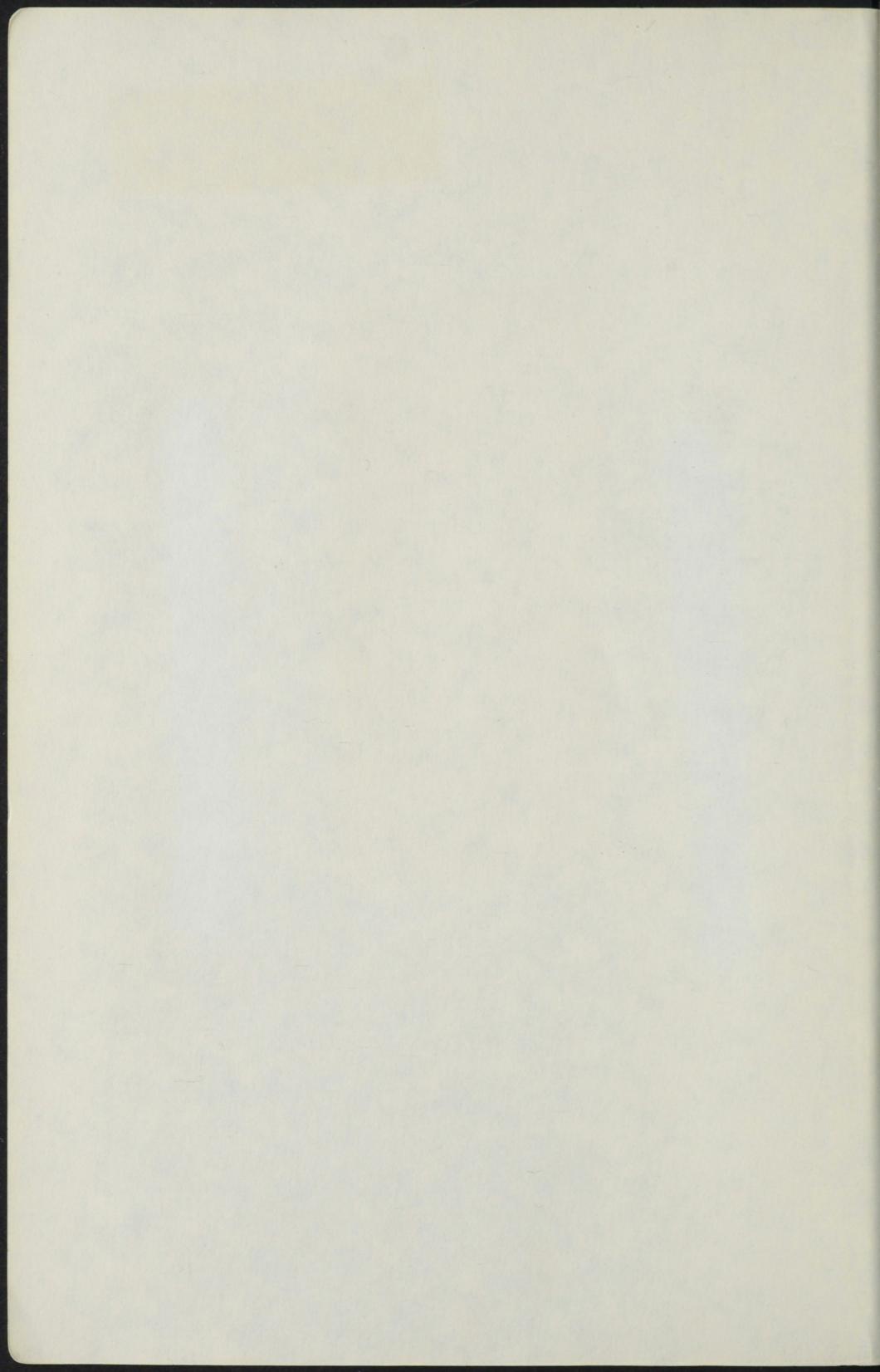
- DENIFLE, H., CHATELAIN, E. (1889), *Chartularium Universitatis Parisiensis*, t. I, Paris, Delalain.
- DEROLEZ, A. (1968), cf. LAMBERT DE SAINT-OMER, *Liber floridus*.
- DOBSCHÜTZ, E. von (1912), *Das Decretum gelasianum de libris recipiendis et non recipiendis*, Texte und Untersuchungen, XXXVIII, 4, Leipzig.
- DOMINICUS GUNDISSALINUS, *Domingo Gundisalvo, De scientiis*, ed. M. Alonso Alonso, Madrid-Granada, Consejo superior de investigaciones científicas, 1954.
- DONDAINE, A. (1975), *Sancti Thomae de Aquino, Opera omnia iussu Leonis XIII P. M. edita, t. XXII, Quaestiones disputatae de veritate, vol. I, praefatio*, Rome, Santa Sabina.
- DU BOULAY, C. E. (1666), *Historia universitatis parisiensis*, T. III, Paris.
- DUCHESNE, F. (1649), *Historiae francorum scriptores*, t. V, Paris.
- DUCLOS, H. (1867), *Histoire de Royaumont, sa fondation par saint Louis et son influence sur la France*, 2 vol., Paris, C. Douniol.
- ÉCHARD, J. (1708), *Sancti Thomae Summa suo auctori vindicata, sive de V. F. Vincentii Bellovacensis scriptis dissertatio*, Paris, J. B. Delespine.
- ÉCHARD, J. (1719), cf. QUÉTIF, J., ÉCHARD, J., *Scriptores Ordinis Praedicatorum*.
- FONTAINE, J. (1966), « Isidore de Séville et la mutation de l'encyclopédisme antique », *Cahiers d'histoire mondiale*, IX, 3, P. 519-538.
- FRIEDBERG, A. (1822), cf. GRATIEN, *Decretum*.
- GABRIEL, A. L. (1956), *The Educational Ideas of Vincent of Beauvais*, Notre Dame, The Mediaeval Institute of the University of Notre Dame.
- GILLES LE MUISIT, *Chronique et annale*, éd. H. Lemaître, Société de l'histoire de France, n. 322, Paris, Renouard, 1906.
- GLORIEUX, P. (1933), *Répertoire des maîtres en théologie de Paris au XIII<sup>e</sup> siècle*, 2 vol., Paris, Vrin.
- GÖLLER, G. (1959), *Vincenz von Beauvais O.P. (um 1194-1264) und sein Musiktraktat im Speculum Doctrinale*, Regensburg, G. Bosse.
- GOUIN, H. (1964), *L'Abbaye de Royaumont*, Paris, Henri Laurens.
- GRABMAN, M. (1909-1911), *Die Geschichte der scholastischen Methode*, 2 vol., Freiburg im Breisgau, Herder.
- GRATIEN, *Decretum*, in *Corpus iuris canonici*, ed. A. Friedberg, pars prior, Leipzig, B. Tauchnitz, 1822.
- GRÜNDEL, J. (1966), « L'oeuvre encyclopédique de Raoul Ardent : Le *Speculum universale* », *Cahiers d'histoire mondiale*, IX, 3, p. 553-570.

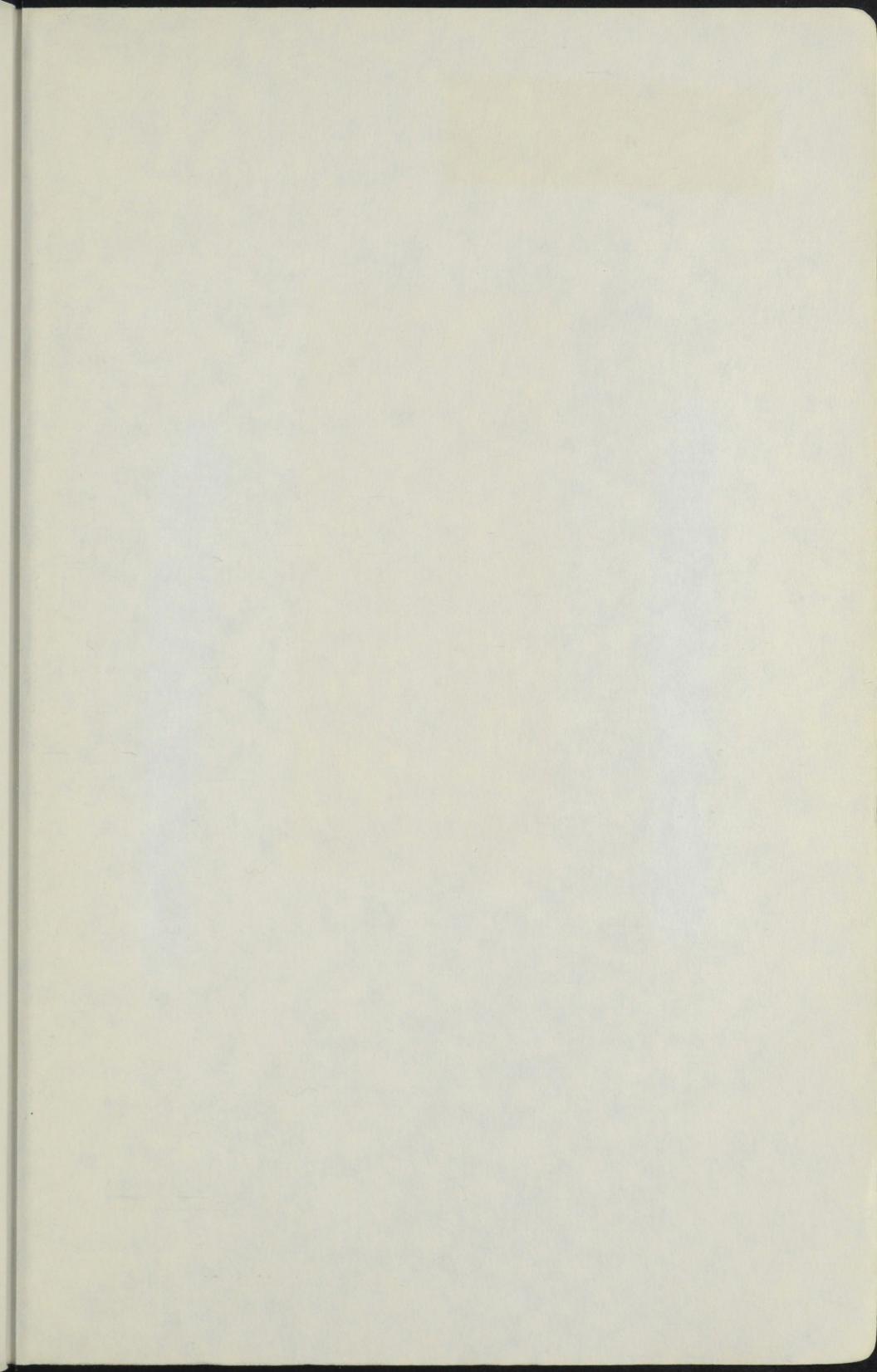
- GUIGNIAUT, DE WAILLY (1855), « *Regum mansiones et itinera* », dans M. Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XXI, Paris, Imprimerie impériale, p. 406-512.
- GUZMAN, G. (1974), « The Encyclopedist Vincent of Beauvais and his Mongol Extracts from John of Plano Carpini and Simon of Saint-Quentin », *Speculum*, XLIX, P. 287-307.
- GUZMAN, G. (1976,-), *Vincent of Beauvais Newsletter*, disponible auprès de l'éditeur, Dept. of History, Bradley University, Peoria, Illinois 61606, U.S.A.
- HAUREAU, B. (1883), *Mémoire sur le Liber de viris illustribus attribué à Henri de Gand*, Mémoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, T. XXX, 2<sup>e</sup> partie, Paris.
- HILBERG, I. (1910), cf. JÉRÔME, *Epistulae*.
- HINSCHIUS, P. (1963), *Decretales Pseudo-Isidorianae*, Aalen, Scientia Verlag.
- HOCEDEZ, E. (1925), *Richard de Middleton, sa vie, ses oeuvres, sa doctrine*, Louvain, Spicilegium sacrum Lovaniense, Paris, Champion.
- HOLDER-EGGER, O. (1879), cf. Vincent de Beauvais, *Vincentii Bellovacensis Memoriale omnium temporum*.
- HUGUES DE FLEURY, *Historia ecclesiastica*, ed. G. Waitz, Monumenta Germaniae historica, Scriptorum, IX, 1851, p. 349-364.
- HONORIUS D'AUTUN, *Imago mundi*, Patrologia latina, CLXXII, Paris, 1854, col. 115-186.
- HUGUES DE SAINT-VICTOR, *Hugonis de Sancto Victore Didascalicon de studio legendi*, ed. C. H. Buttimer, Washington, Catholic University Press, 1939.
- ISIDORE DE SÉVILLE, *Isidori Hispalensis Episcopi Etymologiarum sive originum libri XX*, ed. W. M. Lindsay, 2 vol., Oxford, Clarendon Press, 1911.
- JÉRÔME, *Epistulae*, ed. I. Hilberg, Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum, t. 54-56, 1910-1918.
- KAEPPELI, T. (1949), cf. STEPHANUS DE SALANIACO, BERNARDUS GUIDONIS, *De quatuor in quibus Deus Praedicatorum Ordinem insignivit*.
- LAMBERT DE SAINT-OMER, *Liber floridus*, ed. A. Derolez, Gand, Story-Scientia, 1968.
- LEBLOND, V. (1919), *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Beauvais*, Paris, E. Champion et A. Picard.
- LEMAÎTRE, H. (1906), cf. GILLES LE MUISIT, *Chronique et annale*.
- LEMOINE, M. (1966), « L'oeuvre encyclopédique de Vincent de Beauvais », *Cahiers d'histoire mondiale*, IX, 3, p. 571-579.
- LIESER, L. (1928), *Vinzenz von Beauvais als Kompilator und Philosoph ; eine Untersuchung seiner Seelenlehre im Speculum maius*, Leipzig, F. Meiner.

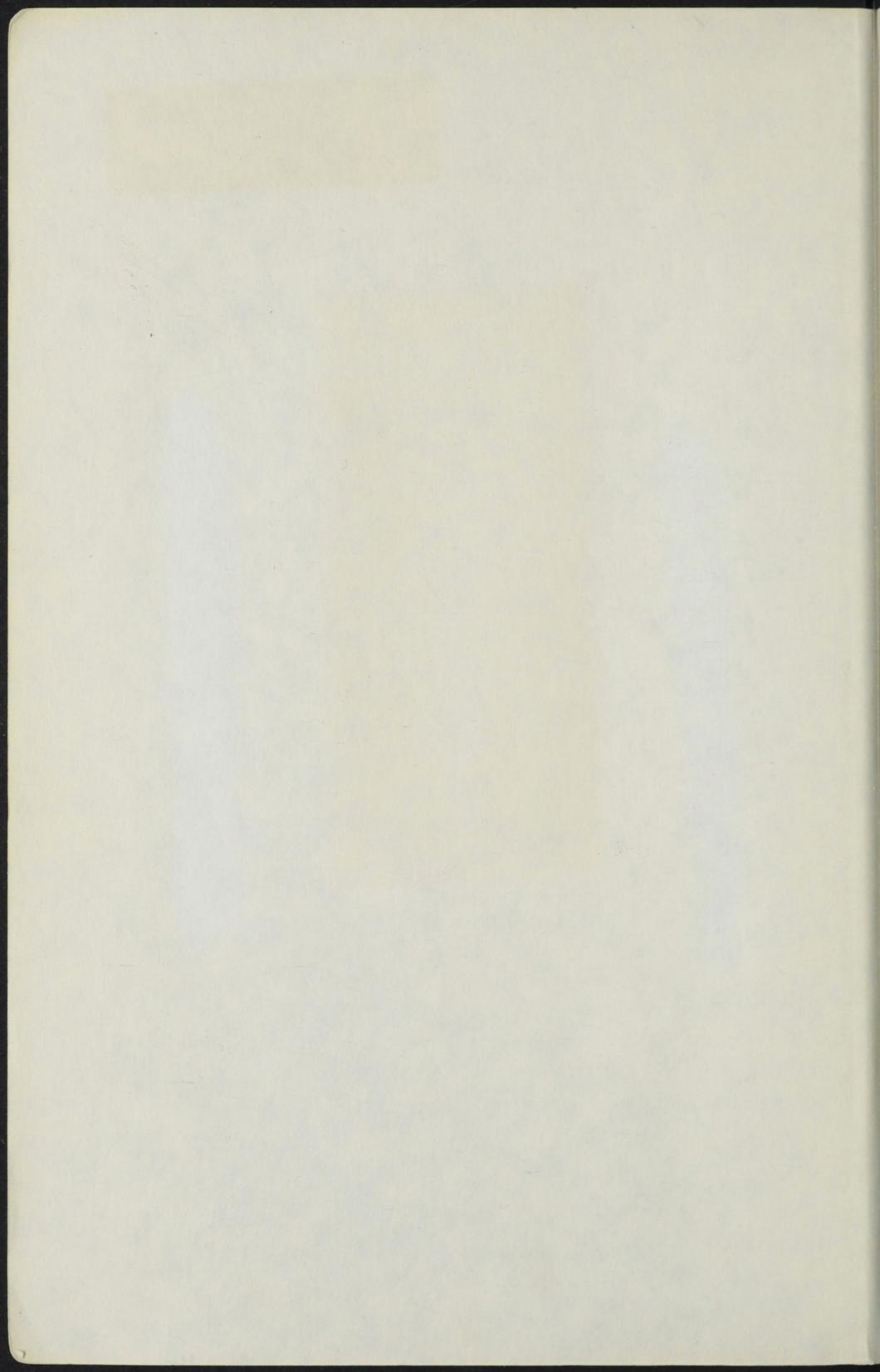
- LINDSAY, W. M. (1911), cf. ISIDORE DE SÉVILLE, *Isidori Hispalensis Episcopi Etymologiarum sive originum libri XX*.
- LOUIS DE VALLADOLID, *Tabulae*, cf. SCHEEBEN (1931).
- LUSIGNAN, S. (1971), *Le Speculum doctrinale livre III : Étude de la logique dans le miroir des sciences de Vincent de Beauvais*, thèse de doctorat présentée à l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal.
- MARTIN, J. (1962), cf. AUGUSTIN, *De doctrina christiana*.
- MENDIETA, E. A. (1958), cf. BASILE DE CÉSARÉE, *In hexameron*.
- MICHAUD-QUANTIN, P. (1966), « Les petites encyclopédies du XIII<sup>e</sup> siècle », *Cahiers d'histoire mondiale*, IX, 3, p. 580-595.
- MOOS, P. VON (1967), cf. VINCENT DE BEAUVAIS, *Liber consolatorius pro morte amici*.
- MORTIER, D. A. (1903), *Histoire des maîtres généraux de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, t. I, Paris, Picard.
- MYNORS, R. A. B. (1937), cf. CASSIODORE, *Cassiodori senatoris Institutiones*.
- NAUDET, J. (1840), cf. *Vie de saint Louis par le confesseur de la reine Marguerite*.
- OURSEL, C. (1924), « Un exemplaire du *Speculum maius* de Vincent de Beauvais provenant de la bibliothèque de saint Louis », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, LXXXV, p. 251-262.
- PARKES, M. B. (1976), « The Influence of the Concepts of *Ordinatio* and *Compilatio* on the Development of the Book », dans J. J. G. Alexander et M. T. Gibson, *Medieval Learning and Literature, Essays presented to Richard William Hunt*, Oxford, Clarendon Press, p. 115-141.
- PAULMIER, M. (1978), « Étude sur l'état des connaissances au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle : Nouvelles recherches sur la genèse du *Speculum maius* de Vincent de Beauvais », *Spicae. Cahiers de l'Atelier Vincent de Beauvais*, 1, Paris, C.N.R.S., p. 91-121.
- PELSTER, F. (1919), « Der Henrich von Gent zugeschriebene *Catalogus virorum illustrium* und sein wirklicher Verfasser », *Historisches Jahrbuch*, XXXIX, p. 253-268.
- QUÉTIF, J., ÉCHARD, J. (1719), *Scriptores Ordinis Praedicatorum*, t. I, Paris, Ballard et Simard.
- RABAN MAUR, *De universo*, Patrologia latina, CXI, Paris, 1852, col. 9-614.
- RICHARD DE SAINT-VICTOR, *Liber exceptionum*, éd. J. Chatillon, Paris, Vrin, 1958.
- RIJK, L. M. DE (1967), « Some Notes on the Twelfth Century Topic of the Three (Four) Human Evils and of Science, Virtue, and Techniques as their Remedies », *Vivarium*, V, p. 8 à 15.

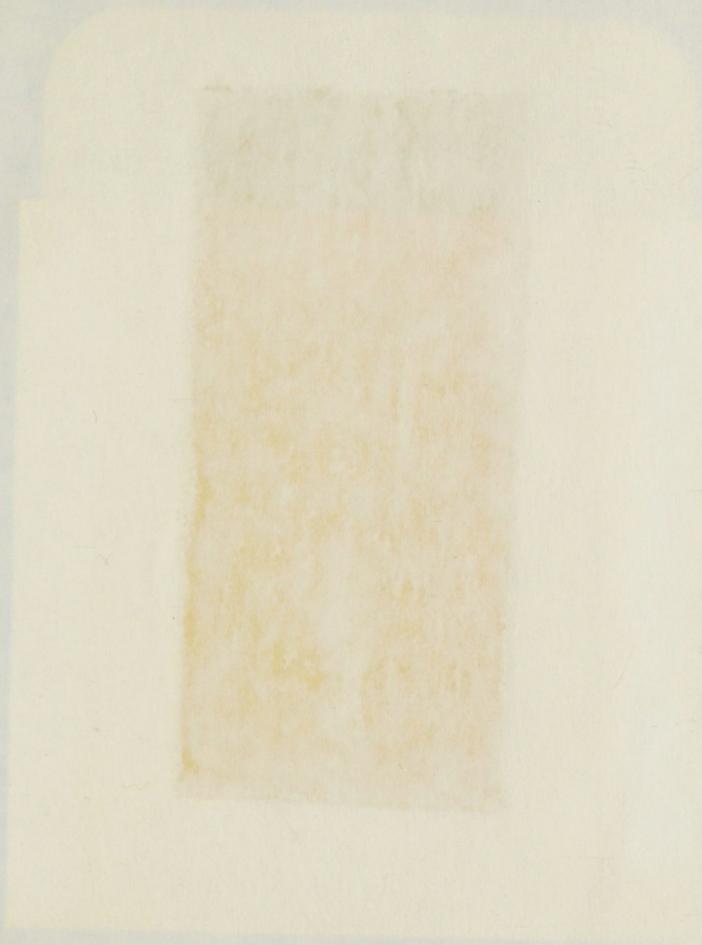
- ROHANT DE FLEURY, G. (1903), *Les couvents de St Dominique au moyen âge*, 2 vol., Paris.
- RUDBERG, S. Y. (1958), cf. BASILE DE CÉSARÉE, *In hexameron*.
- SCHIEBEN, H. C. (1931), « Die *Tabulae* Ludwigs von Valladolid im Chor der Predigerbrüder von St. Jakob in Paris », *Archivum Fratrum Praedicatorum*, I, p. 223-263.
- SCHNEIDER, J. (1976), « Recherches sur une encyclopédie du XIII<sup>e</sup> siècle : le *Speculum maius* de Vincent de Beauvais », *Académie des inscriptions et Belles Lettres, comptes rendus des séances de l'année 1976*, avril-juin, Paris, Klincksieck, p. 174-182.
- STEINER, A. (1938), cf. VINCENT DE BEAUVAIS, *De eruditione filiorum nobilium*.
- STEPHANUS DE SALANICO, BERNARDUS GUIDONIS, *De quatuor in quibus Deus Praedicatorum Ordinem insignivit*, éd. T. Kaeppli, Monumenta Ordinis Fratrum Praedicatorum historica, XXII, Institutum historicum Fratrum Praedicatorum, Rome, Santa Sabina, 1949.
- THOMAS D'AQUIN, *Quaestiones disputatae De Veritate*, Édition léonine, Rome, Santa Sabina, 1970-1972.
- THOMAS D'AQUIN, *Summa theologiae*, Rome-Alba, Editiones Paulinae, 1962.
- THOMAS DE CANTIMPRÉ, *Liber de natura rerum*, éd. H. Boese, Berlin-New York, Walter de Gruyter, 1973.
- ULLMAN, B. L. (1928), « Tibullus in the Mediaeval Florilegia », *Classical Philology*, XXIII, p. 128-174.
- WAILLY, N. DE (1855), cf. GUIGNIAUT, DE WAILLY, « *Regum mansiones et itinera* ».
- WAITZ, G. (1851), cf. HUGUES DE FLEURY, *Historia ecclesiastica*.
- WEISHEIPL, J. A. (1965), « Classification of the Sciences in Medieval Thought », *Mediaeval Studies*, XXVII, p. 54-90.
- WEISHEIPL, J. A. (1967), « Albert the Great », *New Catholic Encyclopedia*, t. I, New York, McGraw-Hill Book Co., p. 254-258.
- WEISHEIPL, J. A. (1974), *Friar Thomas d'Aquino. His Life, Thought, and Work*, New York, Doubleday & Co. Inc.
- WELTER, J. T. (1927), *L'exemplum dans la littérature religieuse et didactique du moyen âge*, Paris, Toulouse, Occitania, E. H. Guitard.
- ZYCHA, I. (1891), cf. AUGUSTIN, *Contra Faustum*.





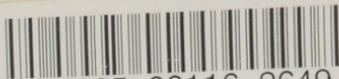






217000-01

1-1-1918



3 1225 00116 2649

8 JAN 1980

DATE DE RETOUR

DATE DUE

<del>S.H.S. 8</del>	<del>24 MAR 1981</del>	<del>S.H.S. 8</del>	<del>30 JAN 1985</del>
<del>S.H.S. 10</del>	<del>20 FEB 1985</del>		09 MAR. 1996
<del>S.H.S. 26</del>	<del>10 MAR 1985</del>		09 JAN. 2002
			19 MAR. 2002
L.S.H. 24	MAR 1988		26 MAR. 2002
<del>S.H.S. 6</del>	<del>FEV 1986</del>		
		25 MAI 1986	29 MAR 2005
		17 JUIN 1986	13 AVR. 2005
		18 OCT. 1986	10 OCT. 2008
		-5 JAN. 1998	05 NOV. 2008
			26-11-08

No 103 M — "BIBLIOPHICHES"

29 AOUT 1979

SERV. DE BIBL. QUÉBÉCOISE-94

# CAHIERS D'ÉTUDES MÉDIÉVALES

## PARUS:

- 1- **ÉPOPÉES, LÉGENDES ET MIRACLES**  
En collaboration  
193 pages \$7.25
- 2- **LA SCIENCE DE LA NATURE: THÉORIES ET PRATIQUES**  
En collaboration  
199 pages \$8.25
- 3- **DEVINETTES FRANÇAISES DU MOYEN ÂGE**  
Éditées par  
BRUNO ROY  
217 pages \$9.95
- 4- **ABÉLARD, DU BIEN SUPRÊME (Theologia Summi Boni)**  
Introduction, notes et traduction par  
JEAN JOLIVET  
135 pages \$7.50
- 5- **PRÉFACE AU SPECULUM MAIUS DE VINCENT DE BEAU-  
VAIS: RÉFRACTION ET DIFFRACTION**  
par  
SERGE LUSIGNAN \$9.00

## EN PRÉPARATION:

### BIBLIOGRAPHIE COMPLÈTE DE GUILLAUME DE MACHAUT

établie par  
ARLETTE THOMAS

### JEAN DE SALISBURY, METALOGICON

Introduction, notes et traduction par  
GUY H. ALLARD et JEAN-PAUL MARTEL

BELLARMIN  
Montréal

J. VRIN  
Paris



Les *Cahiers d'études médiévales* s'ajoutent aux deux collections déjà publiées par l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal: les *Publications de l'Institut d'études médiévales* et les *Conférences Albert-le-Grand*.

Les *Cahiers d'études médiévales* veulent atteindre un public diversifié, composé aussi bien de spécialistes, professeurs, chercheurs et étudiants, que de personnes cultivées intéressées à un aspect ou l'autre de l'histoire du moyen âge.

### Orientations

Sans exclure d'autres formes d'études du moyen âge, les *Cahiers d'études médiévales* s'efforceront de donner la priorité

- aux recherches susceptibles d'établir une communication plus étroite entre la culture médiévale et la culture actuelle
- aux recherches qui mettent en valeur des aspects, des secteurs nouveaux ou encore mal connus de la culture médiévale
- aux recherches qui mettent en œuvre des approches ou des méthodes relativement nouvelles.

### Format

De dimension moyenne, les *Cahiers d'études médiévales* prendront, selon les cas, la forme

- d'un *recueil d'études* sur un même thème ou sur des sujets différents
- d'une *monographie*
- d'un *document* en langue originale ou en traduction française.